

NOTRE AMBITION PARTAGÉE

Le 12 décembre 2015, la 21^e Conférence des Parties sur le climat scellait à Paris un accord historique, ratifié depuis, visant à réduire les effets du changement climatique en limitant l'augmentation des températures à 2°C, voire à 1,5°C d'ici à 2100.

Le niveau de l'ambition impose d'accélérer nos actions.

À l'occasion du *One Planet Summit* du 12 décembre 2017, nous, 89 entreprises françaises signataires de ce document, représentant un périmètre mondial de 1 500 milliards de chiffre d'affaires ou produits nets bancaires et 6 millions d'emplois, affirmons la nécessité de changer collectivement de cap, pour engager une baisse drastique des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la planète.

Nous luttons contre le changement climatique à travers le monde, en définissant des démarches et en développant des solutions, produits et services, qui réduisent fortement les émissions de GES. Nous voulons ainsi contribuer à une réduction des émissions de gaz à effet de serre de plusieurs milliards de tonnes, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'industrie, du bâtiment et de l'agriculture. Nous mettons déjà en œuvre plusieurs outils en fonction de notre situation :

- 60 entreprises signataires ont pris des engagements de réduction de leurs émissions ;
- 27 se sont dotées d'un prix interne du CO₂ ;
- 42 sont engagées dans l'initiative *Science-Based Targets* ou réfléchissent à la rejoindre ;
- 34 ont décidé ou ont l'intention de mettre en œuvre les recommandations de la *Taskforce on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD) avec des modalités pragmatiques.

Ce challenge nécessite d'accélérer l'injection de ressources financières publiques et privées vers la recherche, vers l'investissement et d'établir des mécanismes de tarification du carbone reliés entre eux dans les principales régions économiques permettant ainsi aux acteurs économiques d'intégrer les enjeux liés aux émissions de gaz à effet de serre dans leurs décisions.

De 2016 à 2020, nous prévoyons au moins 60 md€ d'investissements industriels et de R&D dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le déploiement d'autres technologies bas carbone, et de pratiques agricoles durables et au moins 220 md€ de financements pour des projets contribuant à la lutte contre le changement climatique. À cela s'ajoutent des investissements bas carbone à hauteur de 15 md€ dans le nucléaire en développement et des investissements à hauteur de 30 md€ dans le gaz naturel comme énergie de transition, prévus sur la même période.

Notre engagement dans l'ambition de l'Accord de Paris s'inscrit dans une perspective européenne.

Il s'agit aussi d'un défi essentiel pour l'attractivité et la compétitivité de la France et de l'Europe. Les entreprises signataires recommandent que la France et l'Union européenne s'appuient plus systématiquement sur le potentiel technologique et scientifique du continent, sa compétitivité et encouragent une coopération accrue entre acteurs européens.



Sur la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 30 septembre 2017 (35 % de la durée de l'engagement commun de fin 2015), les 39 entreprises engagées dans le Pledge depuis 2015 ont réalisé ou décidé au moins 29 md€ d'investissements industriels et de R&D dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et d'autres technologies bas carbone et 128 md€ de financements pour des projets contribuant à la lutte contre le changement climatique. À cela s'ajoutent des investissements bas carbone à hauteur de 3 md€ dans le nucléaire en développement et des investissements à hauteur de 13 md€ dans le gaz naturel comme énergie de transition.

Avertissement

Sont inclus dans ces sommes les investissements et financements bancaires et obligataires qui permettent de baisser ou séquestrer de manière significative les émissions de gaz à effet de serre, directement ou indirectement. Les entreprises participant à cette initiative ont défini entre elles un cadre méthodologique commun. Sont notamment entendus par « financements » les flux financiers drainés par le secteur banque/assurance pour soutenir les solutions bas carbone et par « investissements » les capitaux engagés par les autres entreprises dans les solutions bas carbone.

Cette publication résulte de travaux effectués à titre indépendant par I4CE qui en assume l'entière responsabilité, sous réserve des informations et des supports transmis par les entreprises du Pledge et repris à l'identique en tout ou partie dans le texte, dont la teneur relève de la responsabilité de ces dernières.

Chaque entreprise a communiqué ses données consolidées à I4CE (Institute for Climate Economics) à la seule fin de leur agrégation dans le cadre de la publication présente et dans le respect des règles concurrentielles. Aussi, I4CE ne saurait être tenue responsable d'une part, de toute omission, imprécision ou erreur que ces informations externes pourraient contenir et d'autre part, des conséquences qui pourraient résulter de leur exploitation. I4CE ne saurait engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans la présente étude.

SOMMAIRE

LES SIGNATAIRES		6					
NOS ENGAGEMENTS CONCRETS		9					
AccorHotels	10	Danone	33	Legrand	56	SCARA	79
Aéroports de Paris	11	Derichebourg	34	Les Tissages de Charlieu	57	Schneider Electric	80
Agralis	12	DRT	35	L'Oréal	58	SCOR	81
Air Liquide	13	Ecocean	36	LVMH	59	SmartHome Intl	82
Airbus	14	EDF	37	Michelin	60	SNCF	83
Alstom	15	Eiffage	38	MTB Recycling	61	Société Générale	84
AQYLON	16	Elior Group	39	Nexans	62	Sodexo	85
ArcelorMittal	17	Enedis	40	Novacap	63	Solvay	86
AREVA	18	ENGIE	41	Orange	64	Sonepar	87
Arjowiggins	19	Environnement S.A	42	Pellenc ST	65	SPHERE	88
Arkema	20	Essilor	43	Pernod Ricard	66	SUEZ	89
Armor	21	EUROSTAR Engineering Plastics	44	Plastic Omnium	67	Sunna Design	90
Auchan	22	Faurecia	45	Groupe PSA	68	Thales	91
Groupe Avril	23	GSE	46	Publicis Groupe	69	Total	92
AXA	24	Guard Industrie	47	RATP	70	Unibail-Rodamco	93
Groupe Bel	25	HOROQUARTZ	48	Rémy Cointreau	71	Valeo	94
BIC	26	ICADE	49	Renault	72	Vallourec	95
BNP Paribas	27	IMERYS	50	Rexel	73	Veolia	96
Bouygues	28	JCDecaux	51	Rhodia Acetow	74	Verteego	97
Carrefour	29	Kering	52	Groupe Rocher	75	VINCI	98
CETUP	30	LAB	53	SACRED	76		
CHEVALIER CLERET ELTEC	31	LafargeHolcim	54	Saint-Gobain	77		
Crédit Agricole	32	Groupe La Poste	55	Sanofi	78		

LES SIGNATAIRES (par ordre alphabétique du nom de l'entreprise)

Sébastien Bazin,

président-directeur général d'Accor

Augustin de Romanet,

président-directeur général d'Aéroports de Paris

Isabelle Berthoumieu,

gérante d'Agralis

Benoît Potier,

président-directeur général d'Air Liquide

Thomas Enders,

président-directeur général d'Airbus

Henri Poupard-Lafarge,

président-directeur général d'Alstom

Pierre Convert,

président-directeur général d'AQYLON

Philippe Darmayan,

président d'ArcelorMittal France

Philippe Knoche,

directeur général de New AREVA Holding

Pascal Lebard,

président d'Arjowiggins

Thierry Le Hénaff,

président-directeur général d'Arkema

Hubert de Boisredon,

président-directeur général d'Armor

Vianney Mulliez,

président du conseil de surveillance d'Auchan

Jean-Philippe Puig,

directeur général d'Avril

Thomas Buberl,

directeur général d'AXA

Antoine Fievet,

président-directeur général de Bel

Bruno Bich,

président-directeur général de BIC

Jean-Laurent Bonnafé,

administrateur directeur général de BNP Paribas

Martin Bouygues,

président-directeur général de Bouygues

Alexandre Bompard,

président-directeur général de Carrefour

Jean-Pierre Capossèle,

président-directeur général de CETUP

Jean Oudot,

président de Chevalier Cleret Eltec

Philippe Brassac,

directeur général de Crédit Agricole SA

Emmanuel Faber,

président-directeur général de Danone

Daniel Derichebourg,

président-directeur général de Derichebourg

Laurent Labatut,

président-directeur général de DRT

Gilles Lecaillon,

président d'Ecocean

Jean-Bernard Lévy,

président-directeur général d'EDF

Max Roche,

directeur général d'Eiffage

Philippe Guillemot,

directeur général d'Elior Group

Philippe Monloubou,

président du directoire d'Enedis

Isabelle Kocher,

directeur général d'ENGIE

Christophe Chevillon,

directeur général d'Environnement SA

Hubert Sagnières,

président-directeur général d'Essilor

Laurent Perra,

président-directeur général d'Eurostar Engineering Plastics

Patrick Koller,

directeur général de Faurecia

Marcel Klepfisch,

président de GSE Group

Barnabe Wayser,

président de Guard Industrie

Bert Peirsman,

président du conseil d'administration de Horoquartz

Olivier Wignolle,

directeur général d'ICADE

Gilles Michel,

directeur général d'IMERYS

Jean-Charles Decaux,

directeur général de JCDecaux

François-Henri Pinault,

président-directeur général de Kering

Denis Bauer,

directeur général, de Lab

Jan Jenisch,
CEO de LafargeHolcim.

Philippe Wahl,
président-directeur général du Groupe La Poste

Gilles Schnepf,
président-directeur général de Legrand

Eric Boel,
président Les Tissages de Charlieu

Jean-Paul Agon,
président-directeur général de L'Oréal

Bernard Arnault,
président-directeur général de LVMH

Jean-Dominique Senard,
président de Michelin

Jean-Philippe Fusier,
président-directeur général de MTB Recycling

Arnaud Poupert-Lafarge,
directeur général de Nexans

Pierre Luzeau,
président-directeur général de Novacap

Stéphane Richard,
président-directeur général d'Orange

Jean Henin,
président-directeur général de Pellenc Selective Technologies

Alexandre Ricard,
président-directeur général de Pernod Ricard

Laurent Burelle,
président-directeur général de Plastic Omnium

Carlos Tavares,
président-directeur général du Groupe PSA

Arthur Sadoun,
président du directoire de Publicis Groupe

Catherine Guilloard,
présidente-directrice générale de la RATP

Marc Heriard Dubreuil,
président de Rémy Cointreau

Carlos Ghosn,
président-directeur général de Renault

Patrick Berard,
directeur général de Rexel

Philippe Rosier,
président-directeur général de Rhodia Acetow

Bris Rocher,
président-directeur général de Rocher

Didier Fegly,
président de SACRED

Pierre-André de Chalendar,
président-directeur général de Saint-Gobain

Olivier Brandicourt,
directeur général de Sanofi

Jean Pierre Flogny,
président de SCARA

Jean-Pascal Tricoire,
président-directeur général de Schneider Electric

Denis Kessler,
président-directeur général de SCOR SE

Alexandre Chaverot,
président-directeur général de SmartHome

Guillaume Pépy,
président de SNCF

Frédéric Oudéa,
directeur général de Société Générale

Sophie Bellon,
présidente du Conseil d'administration de Sodexo

Jean-Pierre Clamadieu,
président du comité exécutif et CEO de Solvay

Philippe Delpach,
directeur général du Groupe Sonepar

John Persenda,
président-directeur général de SPHERE

Jean-Louis Chaussade,
directeur général de SUEZ

Thomas Samuel,
président-directeur général de Sunna Design

Patrice Caine,
président-directeur général de Thales

Patrick Pouyanné,
président-directeur général de Total

Christophe Cuvillier,
président du directoire d'Unibail-Rodamco

Jacques Aschenbroich,
directeur général de Valeo

Philippe Crouzet,
président du directoire de Vallourec

Antoine Frérot,
président-directeur général de Veolia

Jérémy Fain,
président-directeur général de Verteego

Xavier Huillard,
président-directeur général de VINCI

NOS ENGAGEMENTS CONCRETS

AccorHotels

Pionnier en matière de responsabilité sociétale d'entreprise dans le secteur de l'hôtellerie, AccorHotels a initié un programme de réduction de ses consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre dès 2005, ayant conduit à des résultats probants depuis 10 ans : -5,5 % sur la période 2006-2010 et -5,3 % entre 2011 et 2015 sur le ratio kWh/chambre.

À travers son programme de développement durable *Planet 21*, AccorHotels s'est fixé des priorités et objectifs précis en matière de lutte contre le changement climatique.

1. Viser progressivement la neutralité carbone des bâtiments en renforçant nos exigences « carbone » lors des phases de construction et rénovation

En 2015, AccorHotels a intégré l'association BBCA (Bâtiment Bas Carbone) – qui vise à réduire de moitié l'empreinte carbone du bâtiment sur tout son cycle de vie – en tant que membre fondateur. Après avoir contribué à la rédaction des référentiels spécifiques à l'hôtellerie, la construction d'un hôtel pilote BBCA a été lancée. D'ici à 2020, tous les chantiers de construction ou de rénovation menés par AccorInvest, filiale de gestion d'actifs de AccorHotels, obtiendront le label BBCA.

En parallèle, AccorHotels investit dans les innovations technologiques pour préparer le bâtiment de demain. En s'associant avec *Energy Observer*, bateau expérimental à hydrogène, le groupe prépare le transfert de ces technologies d'avant-garde des laboratoires vers les hôtels.

2. Réduire continuellement les consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre de notre parc d'hôtels

Pour prolonger la diminution de consommation déjà obtenue au sein de nos 4 200 hôtels dans le monde, AccorHotels teste de nouveaux équipements (calorifugeage, capteurs...) et de nouveaux procédés et outils (internet des objets, thermographie systématique...). Regroupés dans un *Carbon Action Plan*, celui-ci sera progressivement déployé dans tous les hôtels AccorInvest d'ici fin 2020, et proposé à nos autres propriétaires hôteliers.

Dans une période de réorganisation profonde de son activité accompagnant la filialisation de AccorInvest, il a été choisi de se fixer temporairement des objectifs à court terme, à savoir une réduction de 5 % de consommation d'énergie par chambre entre 2015 et 2018.

3. Réduire l'empreinte carbone de notre chaîne de valeur, en particulier celle liée à l'alimentation

En tant que membre fondateur de la plateforme *d'Insetting IPI*, AccorHotels s'engage à agir au sein même de ses filières d'approvisionnement pour réduire ses externalités négatives, voire contribuer à créer des externalités positives. Via le programme *Plant for the Planet*, AccorHotels soutient l'agroforesterie partout dans le monde en plantant 10 millions d'arbres d'ici 2021. Plus généralement, AccorHotels promeut les approvisionnements alimentaires auprès des producteurs locaux engagés dans l'agroécologie et s'engage à réduire de 30 % le gaspillage alimentaire dans ses restaurants d'ici 2020.

Courant 2018, AccorHotels définira une « stratégie 2°C ». Celle-ci fixera des objectifs moyen et long terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre plus ambitieux, alignés avec la trajectoire inscrite dans l'Accord de Paris, accompagnée d'une feuille de route précise, pour engager tous nos métiers, mais aussi nos partenaires – propriétaires des hôtels sous enseigne AccorHotels et fournisseurs.

Aéroports de Paris

Le Groupe ADP construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2016, le groupe a accueilli via Paris Aéroport plus de 97 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et plus de 42 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger par sa filiale ADP International.

Le Groupe ADP, l'un des seuls acteurs mondiaux présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur aéroportuaire, est convaincu que le respect de l'environnement est un moteur de développement et de compétitivité. Plaçant de longue date les questions de lutte contre le changement climatique au cœur de sa stratégie, le Groupe ADP est devenu en 2015, la référence européenne aéroportuaire en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). En 2016, le Groupe ADP est leader des 10 principaux aéroports mondiaux et leader de son secteur pour le domaine environnement du DJSI (*Dow Jones Sustainability Index*).

Tous les 5 ans, l'entreprise se fixe des objectifs stratégiques ambitieux notamment en faveur du climat. Pour la période 2016-2020, le Groupe ADP s'est engagé à :

- **diminuer de 65 % ses émissions de CO₂ par passager par rapport à 2009 ;**
- **améliorer sa performance énergétique de 1,5 % par an, en moyenne, durant la période 2016-2020 ;**
- **porter la part d'énergies renouvelables dans sa consommation finale à 15 % en 2020.**

L'entreprise s'est également engagée à être neutre en carbone à l'horizon 2030.

Nous sommes le premier groupe aéroportuaire de cette ampleur à avoir obtenu, en 2015, la certification ISO 50 001 pour notre système de management de l'énergie. Nous produisons des énergies renouvelables (EnR) sur nos sites par géothermie (Paris-Orly), biomasse (Paris-Charles de Gaulle) ou énergie solaire. 14,5 % de la consommation interne d'énergie de nos trois plates-formes parisiennes a été produite par des énergies renouvelables sur site en 2016. En 2017, 60 % de l'électricité que nous achetons est d'origine renouvelable. Notre flotte de véhicules légers comprend 20 % de voitures électriques et hybrides.

Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget figurent parmi les meilleurs aéroports mondiaux pour leurs actions de réduction des émissions de CO₂. Ils sont accrédités au niveau 3 de l'*Airport Carbon Accreditation* (ACA).

Ces quelques exemples illustrent l'engagement constant du Groupe ADP dans la lutte contre le changement climatique.

Agralis

Agralis est une TPE créée en 2003 par l'Association Climatologique de la Moyenne-Garonne (ACMG) afin de proposer des services sur le pilotage de l'irrigation et l'adaptation au changement climatique.

L'adaptation au changement climatique est dans les gènes d'Agralis qui est née en 2003 de la volonté d'agriculteurs confrontés aux aléas du climat et qui observent depuis 1959 les conséquences de ce climat qui varie.

Suite aux sécheresses sévères de 1964 et 1976 des réservoirs de type lac collinaires ont été construits. Cette ressource limitée les a poussés à chercher des méthodes fiables de gestion de cette ressource en eau afin de la valoriser au mieux économiquement. Dans cet objectif l'ACMG a participé et animé des recherches appliquées dans les années 90 et 2000 (IrriMieux, Precirieg, TELERIEG) ayant abouti à un modèle de pilotage commercialisé par sa filiale Agralis devenue en France le leader de ce domaine avec un début d'export en Afrique.

Agralis a développé des moyens modernes de transferts des données hydriques et météorologiques tel qu'Aqualis et AquaFox. Les données sont gérées et présentées simplement sur PC ou téléphone via la plateforme www.aqualis.fr qui reçoit en été les données régulières d'environ 15 000 capteurs. Agralis se différencie des autres prestataires de ce domaine par une offre de formation agronomique, de conseils individuels en saison et d'aide à l'installation et à l'entretien des équipements.

Aujourd'hui Agralis c'est une équipe de huit spécialistes prêt à répondre à :

- une demande d'agriculteurs, de coopératives, de filières de production et de centres de recherches ou expérimentaux pour piloter objectivement leur irrigation à partir de mesures représentatives ;
- des demandes de promoteurs, d'aménageurs, de parcs d'attractions, de mairies et d'agglomérations, d'industriels qui souhaitent améliorer les conditions de confort estival des lieux de vie et de travail en privilégiant l'usage de l'eau et du végétal plutôt que des moyens mécaniques qui en rafraîchissant les espaces intérieurs réchauffent les espaces publics. Aqualis et AquaFox permettent de piloter l'irrigation automatique de terrasses végétalisées, de murs végétalisés avec des vignes vierges, de parcs d'attractions, de zones industrielles, de quartiers durables, d'exploitations maraichères incluses dans un périmètre de ceinture verte...

Agralis c'est aussi : des compétences en physique de l'atmosphère, en utilisation de données satellites et en recherche sur l'amélioration de la résilience des espaces ruraux vis-à-vis des extrêmes du climat.

Enfin, le responsable R&D d'Agralis est le président du **Cluster de Nouvelle Aquitaine Eau & Adaptation au changement climatique** où, depuis 2014, avec une trentaine d'autres entreprises, petites et grandes, des collectivités et des centres de recherche, **ces thèmes sont développés et en continuelle expansion.**

Air Liquide

Leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé, Air Liquide a également pour ambition d'être performant sur le long terme et **de contribuer à un monde plus durable**. Oxygène, azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie. Elles sont au cœur du métier du groupe depuis sa création en 1902. Air Liquide s'engage pour préserver l'environnement et la santé publique, avec pour objectif **d'améliorer la qualité de l'air et de lutter contre le réchauffement climatique**. Air Liquide contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et est membre du *Global Compact*.

En 2016, le Groupe Air Liquide a démarré pour cela un **Programme de Développement Durable** qui vise à :

- **Développer des solutions pour des industries plus propres**. Une réduction de 10 % des émissions de gaz à effet de serre dans les industries que nous servons (sidérurgie, chimie...) représente **500 millions de tonnes de CO₂-équivalent** en moins chaque année. C'est un enjeu majeur pour notre planète. L'utilisation de gaz industriels lors de certains procédés et le recours à l'externalisation permettent à nos clients industriels de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques.
 - > **D'ores et déjà, en 2016, les émissions de gaz à effet de serre** évitées par les clients du groupe (grâce à l'utilisation de l'oxygène dans les procédés industriels) et par Air Liquide se sont élevées à près de **16 millions de tonnes**.
- **Contribuer à une mobilité propre**, en développant des solutions permettant de substituer les carburants fossiles par de l'hydrogène ou du biométhane. Si 10 % du transport routier passait à l'hydrogène décarboné ou bas-carbone, on éviterait **750 millions de tonnes d'émissions de CO₂-équivalent** tout en améliorant la qualité de l'air (réduction des émissions de polluants et de particules fines).
 - > C'est pourquoi, Air Liquide développe des infrastructures de distribution d'hydrogène en Allemagne (400 stations d'ici à 2023 avec l'initiative *H2 Mobility*), en France (100 stations d'ici 2022 et 600 d'ici 2030 selon le plan *Mobilité Hydrogène France*), au Japon, dans le Nord-Est de l'Europe et aux États-Unis. À ce jour, Air Liquide a déjà conçu et installé **près de 100 stations hydrogène dans le monde** ;
 - > D'autre part, Air Liquide est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du biométhane et opère déjà **60 stations de bio-GNV en Europe** ;
- **Fournir des produits à faible impact environnemental** (Acheter propre, produire propre et distribuer propre). Ainsi le groupe s'attache à :
 - > accroître la production de gaz industriels à partir d'électricité bas-carbone. Fin 2016, **près de 20 % de l'énergie achetée par le groupe provient de sources renouvelables** et un tiers est produit à partir de gaz naturel. Air Liquide cherche systématiquement à réduire l'empreinte carbone de ses achats d'électricité,
 - > **atteindre plus de 50 % de production d'hydrogène** décarboné ou bas-carbone (*Blue Hydrogen*[®]) en 2020, pour les applications liées à la mobilité,
 - > passer à une **distribution « basse-émissions »** de nos produits en revisitant nos modes de distribution (transports GNV, biométhane ou hydrogène, production sur site client...),
 - > intégrer de manière volontaire un **prix interne du carbone** dans sa grille d'évaluation des projets afin de prendre en compte les enjeux du climat dans ses décisions d'investissements.

Par ailleurs, Air Liquide est un membre fondateur de l'*Hydrogen Council* dont l'objectif est de favoriser le déploiement à l'échelle mondiale des technologies et solutions Hydrogène destinées à des applications énergétiques.

Cet engagement d'Air Liquide pour le climat se traduit par des actions mises en œuvre dans les pays où le groupe est présent, et s'appuie sur un **dialogue actif avec l'ensemble de ses parties prenantes**. Air Liquide mène une démarche d'innovation ouverte avec ses clients, partenaires scientifiques et technologiques, fournisseurs et start-up et **consacre 30 % de ses dépenses Innovation à la réduction des émissions de CO₂**.

Airbus

Moins d'émissions, plus de croissance : un modèle de gestion collaborative et globale efficace.

La contribution mondiale de l'aviation aux émissions de CO₂ est estimée à 2 % et la filière aéronautique investit massivement pour réduire et découpler son empreinte environnementale et ses émissions de sa croissance estimée à 5 % par an. Au cours des 50 dernières années, les émissions de CO₂ ont été déjà réduites d'environ 80 % (comparaison entre un avion d'aujourd'hui et un avion des années 50).

Intégrant intrinsèquement les réductions de consommation et les objectifs de l'accord de Paris sur le changement climatique dans sa stratégie, le transport aérien s'est fixé au niveau international des objectifs globaux ambitieux associant naturellement tous les acteurs concernés comme les constructeurs, les motoristes, les compagnies aériennes mais aussi les aéroports : amélioration de l'efficacité énergétique de 1,5 % par an ; croissance neutre en carbone d'ici 2020 ; réduction de moitié des émissions de CO₂ en 2050 par rapport à 2005.

Ces objectifs sont repris au niveau européen dans le projet technologique *Flightpath 2050* de réduction de 75 % des émissions de CO₂/passager/km, par rapport à 2000. C'est en jouant sur 4 piliers que des avancées extrêmement significatives ont été obtenues, faisant des produits Airbus aujourd'hui mis sur le marché les plus performants de leur gamme en terme d'émissions, notamment grâce à :

- l'amélioration technologique : l'allègement des structures, l'aérodynamique, les nouvelles motorisations, des nouveaux systèmes toujours plus performants ;
- **l'amélioration du trafic aérien** et les opérations au sol des aéroports, également des vols ;
- **l'utilisation accrue des biocarburants** aéronautiques durables ;
- **et enfin au recours à un système unique mondial de compensation des émissions de CO₂** de l'aviation à partir de 2020, basé sur la croissance neutre en carbone et qui permet à l'aviation de s'inscrire complètement dans les objectifs de la COP21.

Cette démarche de réduction et de prise en compte du changement climatique s'étend depuis 2008 à l'ensemble du cycle de vie des produits fabriqués depuis la conception, les achats, la production, les opérations et la maintenance jusqu'à la fin de vie, au travers du système de management environnemental orienté « sites et produits », certifié ISO 14001 ; elle vise **à faire d'Airbus une entreprise véritablement éco-efficace, créant de la valeur avec toujours moins d'impact sur l'environnement**. Si les émissions de CO₂ (en scope 1 et 2) ont été réduites à ce titre pour chaque avion produit de 54 % entre 2006 et 2016 sur Airbus et l'énergie de 48 % pour cette même période, il conviendra de les réduire encore de 60 % pour le CO₂ (pour être compatible avec l'accord de Paris et 2°C) et de 40 % pour l'énergie d'ici à 2030 au titre de la vision 2030 de l'entreprise.

Champion des coopérations internationales et des réussites technologiques, Airbus met aujourd'hui sa capacité d'entraînement au service de l'attractivité durable des territoires pour fédérer les acteurs locaux comme autour de projets structurants comme **DEMETER (DEMONstrateur des Engagements TERRitoriaux pour la Réduction des émissions)** et engager ainsi la première démarche partenariale territoriale d'une telle envergure pour réduire les émissions au niveau de la plate-forme aéroportuaire Toulousaine et favoriser la croissance verte. Rassemblant notamment État, collectivités territoriales, entreprises privées, organismes académiques, cette démarche exemplaire s'appuie sur la *Smart City* et vise à maximiser l'efficacité par une approche collaborative. Elle permet d'échanger les bonnes pratiques, de faire émerger et de faciliter des approches environnementales nouvelles et innovantes, les expérimentations, de mettre en commun et de mutualiser certaines initiatives, de proposer des pistes de simplification, de réduire les coûts et de maximiser leur efficacité par une approche collaborative, cohérente, facilitatrice et partagée des actions. Ce projet fait l'objet d'un soutien européen via Toulouse Métropole au travers de l'appel à projet UIA (*Urban Innovative Actions*).

Airbus participe également, avec d'autres partenaires du secteur, dans le cadre d'un « Engagement pour la Croissance Verte » avec l'État à l'émergence d'une filière française de production et de distribution de biocarburants aéronautiques durables et à de nombreux autres projets de démonstrateurs technologiques soutenant la feuille de route établie.

Alstom

Le secteur du transport génère aujourd'hui au niveau mondial 23 % des émissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie¹. Ces émissions ont augmenté entre 1990 et 2013 d'environ 60 % notamment du fait du développement du transport routier². Pour atteindre l'objectif de limitation du réchauffement climatique à +2°C, une contribution significative du secteur transport sera donc indispensable. Nous sommes convaincus que la mobilité électrique et partagée aura un rôle clef à jouer dans le développement de systèmes de transport durables globaux. En effet, les transports électriques et partagés allient des bénéfices en termes d'efficacité énergétique, de faibles émissions de polluants atmosphériques et de CO₂, et d'optimisation de l'espace public.

En tant qu'acteur historique du domaine de la mobilité durable, Alstom considère que l'accès à la mobilité est un facteur essentiel de progrès social et de développement économique. C'est donc pour Alstom une de ses missions que de contribuer à la transition vers des systèmes de transports durable en concevant et produisant des solutions de mobilité inclusives, respectueuses de l'environnement, sûres et attractives sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Pour cette raison, Alstom soutient l'initiative des entreprises françaises engagées pour le climat, le « *French Business Climate Pledge* ».

Alstom élargit progressivement son offre de mobilité durable avec l'objectif constant de proposer des solutions intégrées, accessibles, propres, sûres et connectées. À travers ses projets de recherche et de développement, ses partenariats techniques et commerciaux, ses acquisitions et investissements, Alstom souhaite se positionner comme le fournisseur mondial de solutions de mobilité durable électriques, connectées et partagées.

Alstom a également défini ses propres ambitions en matière d'efficacité énergétique de ses solutions et de ses opérations et s'engage à : réduire la consommation énergétique de ses solutions de transport de 20 % d'ici à 2020 (par rapport à 2014).

Alstom définit des méthodes standardisées d'estimation de la consommation d'énergie de ses trains, favorise le déploiement des meilleures technologies disponibles et de l'innovation pour ses nouveaux trains et ses services d'efficacité énergétique et collabore avec ses clients ainsi que ses fournisseurs pour optimiser la consommation d'énergie de ses solutions.

> **En septembre 2017, 12 % de réduction ont ainsi été atteints.**

- réduire l'intensité énergétique de ses opérations de 10 % d'ici à 2020 (par rapport à 2014).

Alstom déploie des études énergétiques sur ses sites, met en œuvre des plans d'actions énergie et développe le recours à l'électricité d'origine renouvelable.

> **En septembre 2017, 9 % de réduction ont été réalisés.**

¹ Source : IEA
² Source : UIC

AQYLON

AQYLON un acteur jeune et dynamique de la transition énergétique

Dans l'industrie, près de 75 % de l'usage final de l'énergie s'effectue sous forme de chaleur. La majeure partie de cette chaleur provient de la combustion de ressources fossiles et génère de grande quantité de CO₂. Environ 30 % de cette énergie finale thermique est perdue.

L'efficacité énergétique est le meilleur moyen de réduire les effets de l'augmentation des énergies fossiles. L'optimisation des processus et l'intégration de nouveaux produits aideront à atteindre ces objectifs. En valorisant la chaleur fatale industrielle sous forme électrique, avec un rendement moyen de 20 %, 6 % de l'énergie totale consommée pourrait être réinjectée sur le réseau. Selon une étude du CEREN pour la France, l'énergie récupérable serait d'environ 60 TW.h, soit 12 TW.h/an réinjectable sur le réseau : l'équivalent d'environ deux tranches nucléaires.

AQYLON est une PME francilienne qui conçoit, fabrique et installe des systèmes à cycle organique de Rankine (ORC) pour la production industrielle d'électricité et de chaleur verte, compétitives par rapport aux énergies fossiles. AQYLON propose des solutions standards jusqu'à 15MWe, avec ou sans cogénération, pour deux applications principales :

- efficacité énergétique :

- > valorisation de chaleur fatale dans l'industrie (cimenteries, verreries, métallurgie, incinérateurs...)
- > valorisation de chaleur de moteurs (diesel, HFO, gaz, biogaz) ;

- énergies renouvelables :

- > biomasse
- > géothermie
- > solaire thermique.

La technologie développée par AQYLON permet de valoriser toute source de chaleur supérieure à 85°C et sa gamme de produit couvre deux plages de températures :

- 85°C - 200°C : cycle ORC à basse température avec un rendement électrique allant jusqu'à 14 % ;
- au-delà de 200°C : cycle ORC à haut+e température avec un rendement électrique allant jusqu'à 24 %.

La croissance rapide d'AQYLON repose en grande partie sur une équipe d'ingénieurs pluridisciplinaire et de grande qualité. En développant son propre logiciel, l'entreprise s'est forgé une expertise unique dans le design des cycles thermodynamiques et des turbines. L'innovation est au cœur de la stratégie d'AQYLON qui possède actuellement 4 brevets et en a 8 en instance.

AQYLON est actuellement est train de finaliser un projet financé par l'ADEME pour l'installation d'un de ses modules 1MWe sur une raffinerie. L'intégration du bloc ORC sur les fumées ne nécessitant aucun apport supplémentaire de ressources primaires, elle permettra de réduire cette consommation en énergie primaire de manière significative, de l'ordre de 15 % de la consommation du site. Cette technologie est déployable sur tous les sites industriels lourds comparables tels que les verreries, cimenteries...

Si l'on prend l'exemple des verreries, en Europe uniquement, 211 sites pourraient être équipés : avec une moyenne de 1.5 MWe par site, le potentiel est de 316 MWe en Europe. Comme l'Europe représente aujourd'hui environ 15 % de la production mondiale, le marché potentiel mondial est de 2.1 GWe. Sur ce potentiel, on considère qu'environ la moitié est économiquement viable, soit 1 GWe.

ArcelorMittal

Intégrer et construire sur nos 10 « Objectifs de Performance Environnementale »

Nos actionnaires, nos clients, nos employés, nos communautés locales et nos ONG ont des attentes de plus en plus élevées à l'égard de nos impacts sociaux et environnementaux. ArcelorMittal entend positionner ses activités à la pointe du développement durable dans son secteur. Nous disposons d'un cadre global de travail et de dix « Objectifs de Performance Environnementale » dont tous nos pays producteurs publient désormais les résultats dans leurs rapports annuels sur la responsabilité d'entreprise et le développement durable.

Notre contribution à une économie sobre en carbone

L'engagement d'ArcelorMittal envers les objectifs climatiques est au cœur de son programme. Il est axé non seulement sur le processus de production de l'acier mais il contribue également à la réduction de l'empreinte carbone de nos clients grâce aux produits que nous offrons.

Nos usines européennes en France, en Belgique et en Allemagne comptent parmi les meilleures aciéries au monde pour l'efficacité de la génération de CO₂. Les coûts du CO₂ sont maintenant intégrés dans tous les projets de capex et nous privilégions les projets qui nous permettent de rapprocher nos usines de l'indice de référence (« benchmark »).

Cette action continue en faveur de l'amélioration des émissions de nos usines ne fait qu'accroître nos préoccupations sur le fait que l'actuel système d'échange de quotas d'émission de l'UE n'incite pas suffisamment les aciéries les plus efficaces du monde. Nous craignons que les clients importent de l'acier des pays où la contrainte carbone est faible ou inexistante, ce qui nuirait à l'industrie européenne sans contribuer à atténuer les risques climatiques mondiaux.

Nous poursuivons nos travaux de recherche sur de nouvelles technologies de valorisation du carbone, telles que les technologies de capture et d'utilisation du carbone (CCU) qui transforment nos gaz carbonés en produits commercialement viables tels que les bioplastiques et les biocarburants. Dans le cadre d'un accord de partenariat à long terme avec LanzaTech, nous construisons une installation de production à grande échelle pour produire de l'éthanol à partir des gaz résiduels à forte intensité de carbone, produits dans les hauts fourneaux de notre usine de Gand en Belgique.

Soutenir les ambitions de nos clients pour réduire leur empreinte carbone est l'un de nos objectifs stratégiques majeurs. Nous soutenons le secteur automobile, le bâtiment, l'emballage et la construction, l'énergie ferroviaire et éolienne. En automobile, les caractéristiques mécaniques améliorées de nos solutions Usibor offrent des solutions plus solides et plus légères. Dans le domaine de la construction, nous proposons des systèmes répondant aux exigences en matière de performance thermique, d'économie d'énergie, d'acoustique, d'étanchéité à l'air et d'incendie.

Économie circulaire

Le contenu recyclé pour l'acier neuf est en moyenne de 35 % ; environ 90 % de tous les déchets d'acier sont recyclés. Malgré ces niveaux importants, nous poursuivons la recherche de moyens d'augmenter les taux d'acier recyclé à l'intérieur de chaque produit. Nous avons ainsi développé une offre de location de palplanches permettant une utilisation sur plusieurs chantiers consécutifs. De même, dans la construction, nous étudions comment concevoir les bâtiments dans un objectif d'économie circulaire, sobre en utilisation de matériaux.

Clients - des chaînes logistiques auxquelles nos clients font confiance

Un nombre croissant de nos clients veulent s'assurer, à chaque étape de leur production, que l'acier qu'ils achètent - et les matières premières à partir desquelles cet acier est fabriqué - résisteront à l'observation de la loi, des droits humains et des normes sociales et environnementales. Dans cet esprit, nous jouons un rôle de premier plan dans la création d'une nouvelle organisation appelée « Responsible Steel », un cadre de référence et de certification multipartite pour la production d'acier.

AREVA

Dans un contexte d'accroissement des besoins en électricité au niveau mondial (x2 d'ici 2050) et de nécessité de lutter contre le dérèglement climatique (division par 2 des émissions de CO₂ d'ici 2050), il est indispensable de développer toutes les sources d'énergies bas carbone. Pour atteindre les objectifs fixés par la COP21 tout en permettant à chacun de disposer d'une électricité en continu et compétitive, le nucléaire reste indispensable. Il est l'un des deux piliers, avec les renouvelables, d'un mix énergétique répondant aux défis présents et à venir.

New AREVA y contribue en valorisant les matières nucléaires qui permettront une production d'électricité bas carbone. Le groupe et ses 16 000 collaborateurs proposent des produits, technologies et services à forte valeur ajoutée sur l'ensemble du cycle du combustible nucléaire qui couvre les activités mines, chimie de l'uranium, enrichissement, recyclage des combustibles usés, logistique, démantèlement et ingénierie.

Dès 2004, New AREVA a instauré un programme de réduction de son empreinte environnementale grâce à une maîtrise intransigeante de ses émissions de CO₂. Ce programme comprend également des objectifs ambitieux de réduction : des émissions de gaz à effet de serre, de la consommation d'énergie et d'eau, et enfin de la réduction des déchets conventionnels sous-produits.

Ce programme a été mis en place sur tous les sites industriels de New AREVA et les chiffres entre 2004 et 2016 parlent d'eux-mêmes concernant la réduction de gaz à effet de serre et donc la lutte contre le dérèglement climatique :

- activités minières : émissions de gaz à effet de serre réduits de 25 % par tonne d'uranium produite grâce à la mise en œuvre de nouveaux procédés industriels ;
- usine de Malvési dédiée à la conversion de l'uranium : baisse de 80 % de ses rejets de gaz à effet de serre liée à la mise en service de sa nouvelle usine Comurhex II, la plus moderne au monde ;
- usines du Tricastin dédiées à la conversion et à l'enrichissement de l'uranium : au-delà de la baisse de sa consommation d'électricité de 96 % du fait de la nouvelle technologie d'enrichissement, réduction de 85 % de la production de gaz à effet de serre grâce à la modification des installations de production de fluor et la mise en service de la nouvelle usine de conversion Comurhex II ;
- usine de La Hague dédiée au recyclage des combustibles usés : baisse de 42 % des émissions de CO₂ grâce notamment à l'utilisation privilégiée de l'électricité par rapport au fuel lourd dans l'élaboration de vapeur pour les besoins du site.

La stratégie climat de New Areva a permis de réduire globalement nos émissions de CO₂ de 43 % entre 2004 et 2016. Sur la même période la réduction des consommations d'énergie et d'eau, de 87 % et 57 % respectivement, est également la source d'une grande fierté.

Avec deux années d'avance, New AREVA a quasiment atteint son ambition initiale : **réduire de 80 % sa consommation d'énergie et de 50 % ses émissions de CO₂ en 2020 par rapport à 2004.**

De plus, New AREVA s'engage pour relever le défi énergétique à participer à l'accroissement de la part d'électricité nucléaire dans le monde en fournissant à ses clients les services et produits sur l'ensemble du cycle du combustible (fourniture d'uranium, transformation, recyclage des matières nucléaires, gestion des déchets...) pour produire une électricité bas carbone. À titre d'exemple, les émissions de CO₂ pour la production d'électricité d'origine nucléaire sur l'ensemble du cycle de production est de 12 grammes de CO₂/KWh contre 48 pour le solaire photovoltaïque, 490 pour le gaz et plus de 800 pour le charbon (source GIEC).

Arjowiggins

Producteur mondial de papiers recyclés et de spécialité, Arjowiggins a généré un chiffre d'affaires de 710 millions d'euros en 2016. Le groupe est organisé autour de trois divisions (Graphique, Papiers de création et Sécurité) qui réalise 34 % de son chiffre d'affaires hors d'Europe. Le groupe compte 13 sites industriels situés en Europe, Amérique du Nord et Asie. Exploitant 10 usines à papier, l'activité du groupe est fortement dépendante des ressources énergétiques et s'efforce continuellement d'optimiser cette dépendance afin de réduire son empreinte environnementale. Les initiatives prises depuis 2010 à travers le monde portent sur l'efficacité énergétique, la qualité des rejets en eau dans les milieux naturels ainsi que la traçabilité des produits fibreux.

La stratégie RSE du groupe quant à la gestion des ressources naturelles vise :

- **à garantir que la totalité des approvisionnements en matières fibreuses proviennent soit du recyclage de vieux papiers soit de forêts gérées durablement et certifiées en conséquence. Faisant ainsi, le groupe garantit que les forêts conservent leur plein rôle de régulation climatique et de captage du CO₂ ;**
- **à s'engager vers une baisse de 6 % des consommations énergétiques à la tonne produite et des réductions d'émissions de CO₂ associées à l'horizon 2020. La situation actuelle du secteur papetier en général et du groupe en particulier ne permet pas les investissements lourds faisant appel aux énergies renouvelables ; la priorité aux approvisionnements en gaz naturel est cependant donnée aux hydrocarbures ;**
- **à veiller à ce que la qualité de la restitution de l'eau dans son milieu naturel après utilisation (95 % de l'eau utilisée étant restituée) soit à minima identique à celle avant prélèvement.**

Le groupe témoigne également de son engagement pour le climat en faisant du papier recyclé une priorité, grâce à son usine de Greenfield, pionnière en la matière. Le papier recyclé, en sus de réduire la pression sur la ressource naturelle vierge, nécessite des quantités significativement moindre d'eau et d'énergie pour être fabriqué, et donc d'émissions de CO₂ associées. La part des papiers recyclés augmentent d'année en année à 45 % en 2016, avec un objectif de 55 % des ventes de la branche Graphique en 2020.

Réduire nos émissions directes liées à nos outils de production conjointement à fournir au marchés des produits significativement moins contributeurs d'émissions sont donc les deux axes stratégiques fort de la politique climatique du groupe.

En participant activement à la COP21 et à l'Accord de Paris, Arjowiggins témoigne ainsi de l'importance du sujet dans son modèle économique.

Arkema

Designer de matériaux et de solutions innovantes, Arkema modèle la matière et crée de nouvelles applications qui accélèrent la performance de ses clients. Arkema développe - autour de trois pôles d'activité, les matériaux de haute performance, les spécialités industrielles et les solutions de revêtement - une stratégie globale visant à réduire les émissions de carbone :

- **en réduisant l'empreinte environnementale de ses activités, par :**

- > le programme ARKENERGY® dont l'objectif est la réduction de la consommation d'énergie dans ses 137 usines à travers le monde, pour atteindre une réduction de 15 % de l'énergie consommée en 2025 par rapport à 2012 ;
- > sa politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre, avec pour objectif une réduction de 50 % en 2025 par rapport à 2012 ;
- > son programme OPTIM'O® lancé en 2016, dont l'objectif est la réduction de 20 % de la DCO en 2025 par rapport à 2012 ;

- **en s'engageant concrètement pour une économie durable à faibles émissions de carbone**, par le développement pour ses clients de solutions nouvelles en matière :

- > de **stockage de l'énergie**, avec le KYNAR® polymère fluoré (PVDF) pour batteries Li-Ion et photovoltaïque ;
- > de **performance et isolation de l'habitat**, grâce aux adhésifs BOSTIK® et aux revêtements innovants ;
- > de **produits de traitement de l'eau** avec AQUATEC® résines de revêtement fluorées et les membranes d'ultrafiltration en KYNAR® ;
- > de **produits bio-sourcés**, tel les polyamides RILSAN®, polymères techniques utilisés dans de nombreuses chaînes de valeur (sport, automobile, industrie, pétrole & gaz...) ;
- > d'**allègement des pièces pour l'automobile ou l'aéronautique**, tels que le RILSAN HT® pour les composants pour l'automobile ou le PEKK® très haute performance pour l'aéronautique ;

- en s'inscrivant dans la logique de **l'économie circulaire**, avec ELIUM®, résine thermoplastique intégralement recyclable venant, dans différents marchés de masse (pales d'éoliennes, industrie automobile, construction, nautisme), en substitution, dans les composites, des résines thermodures actuellement utilisées mais non recyclables.

Armor

Armor est une ETI industrielle française (CA 250M€, 1800 salariés) qui place l'innovation sociétale au cœur de sa stratégie.

Aujourd'hui leader mondial du ruban Transfert Thermique pour l'impression des étiquettes code-barres et l'impression de données variables sur emballages, Armor est aussi leader européen des cartouches laser remanufacturées en Europe.

Armor veille à limiter ses impacts sur l'environnement selon 4 axes principaux :

- réduire les impacts de ses produits ;
- assurer le management environnemental des sites ;
- lutter contre le changement climatique ;
- économiser l'énergie.

La lutte contre le changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre passent par une efficacité accrue d'utilisation des matières premières et des économies substantielles d'énergies. Pour consommer moins et autrement, Armor a fait de **l'économie circulaire** un des piliers de son innovation durable. Spécialiste des consommables remanufacturés, distribués sous la marque écoresponsable OWA, Armor a développé des filaments destinés à l'impression 3D, recyclés et recyclables.

Armor est aussi engagé dans la production de solutions destinées à accompagner la **transition énergétique et le développement des énergies renouvelables**. À partir de ses savoir-faire clefs (la formulation chimique et l'enduction sur film mince), Armor a développé deux nouvelles activités :

Le film photovoltaïque organique ASCA®. Pour éviter de puiser dans les ressources minérales, Armor choisit de convertir la lumière en électricité grâce à une nouvelle technologie de films photovoltaïques organiques, c'est-à-dire sans silicium ni métaux rares. L'industriel a mis au point **le premier film OPV français, souple et bas carbone**. Ultra-léger (500 grammes par m²), flexible, il est désormais intégré dans une gamme de sacs solaires personnalisables et fait l'objet d'expérimentations dans le mobilier urbain avec JC Decaux. Lancée en octobre 2016, la production industrielle du film ASCA® d'une capacité d'1 million de m² est opérationnelle, fruit d'un investissement de 40 millions d'euros. À terme, Armor a pour objectif de développer des films et des solutions photovoltaïques capables de transformer en source d'énergie toute surface exposée à la lumière, dans les bâtiments, l'automobile et les applications nomades.

Les collecteurs de courant En' Safe®. En' Safe® apporte une solution concrète aux industriels des batteries et à leurs clients. Réalisé à partir de film mince aluminium enduit, ce collecteur de courant inédit permet d'accroître les performances et la durée de vie des batteries et fait émerger de nouvelles applications pour ordinateurs portables, véhicules électriques, etc. Au total, 15 millions d'euros ont été investis dans cette nouvelle activité. Lancée il y a trois ans, la production de collecteurs de batterie En' Safe® accompagne le marché exponentiel des batteries Lithium-ion, en croissance de 20 % par an.

Auchan

Lors de la COP21, tenue à Paris en décembre 2015, Groupe Auchan a rejoint le Manifeste pour le climat avec un objectif: réduire de 20 % les consommations d'énergie de ses magasins, sur une période de 4 ans comprise entre fin 2014 et fin 2018.

Suite à la scission en 2016 de Groupe Auchan en trois entreprises indépendantes, l'engagement fut recentré sur les filiales directement contrôlées par Auchan Retail, et les plannings de déploiement mis à jour.

Dans le cadre du « One Planet Summit », Auchan Retail souhaite réaffirmer sa volonté de parvenir à cet objectif, qui devrait être atteint en 2019. Les baisses attendues pour fin 2018 se situent entre -15 % et -20 % par rapport à 2014.

Cette démarche d'efficacité énergétique permet une réduction significative de l'empreinte carbone de l'entreprise dans ses pays d'implantation où le mix énergétique est très carboné (Chine, Pologne et Russie notamment). Elle est complétée par des actions de réduction des fuites de fluides frigorigènes et le remplacement progressif des fluides les plus nocifs pour le climat. En France, les émissions de GES liées aux fuites de fluides frigorigènes ont ainsi baissé de 50 000 Teq CO₂ entre 2015 et 2016 .

Une fois les objectifs d'économies d'énergie atteints et sécurisés, Auchan Retail déploiera également un programme de production d'énergies renouvelables sur ses magasins ou en proximité.

Pour réduire ses émissions indirectes, Auchan Retail teste et met en œuvre plusieurs solutions bas-carbone, parmi lesquelles : développement de filières agricoles responsables favorisant les circuits courts dans de nombreux pays, camions de livraison fonctionnant au biogaz en France, méthanisation des biodéchets sur site pour la production d'eau chaude sanitaire en Chine...

Auchan Retail limite par ailleurs le gaspillage alimentaire grâce au développement de son offre de produits en vrac et un suivi rigoureux de son taux de démarque.

Au-delà de ces derniers exemples traduisant notre volontarisme, nombreux sont et seront les défis auxquels notre entreprise devra répondre pour contribuer à limiter le réchauffement climatique sous la barre des 2°C d'ici à 2050.

Consommations d'énergie par m² de surface de vente.

Dernières données disponibles à la date de rédaction du document.

Groupe Avril

Notre mission

Créer durablement de la valeur dans les filières des huiles et protéines végétales, contribuant ainsi à une meilleure alimentation des Hommes et à la préservation de la planète.

Notre singularité

Fondé à l'initiative du monde agricole pour assurer l'avenir des filières françaises des oléagineux et des protéagineux, Avril est un groupe industriel et financier présent en France et à l'international dans des secteurs aussi diversifiés que l'alimentation humaine et animale, les énergies et la chimie renouvelables. Depuis plus de 30 ans, Avril se construit dans une logique de développement durable, au fondement de son modèle original : une organisation en filière, de la graine jusqu'aux produits élaborés, dans laquelle chaque activité crée de la valeur pour tous les maillons de la chaîne.

Nos actions pour améliorer notre bilan environnemental

Ces dernières années, le groupe a continué à progresser sur deux axes phares : l'optimisation de la performance énergétique de ses sites industriels ; et la mise en œuvre à grande échelle des principes de l'économie circulaire, en exploitant les synergies au sein du groupe.

• Améliorer en continu la performance énergétique de notre parc industriel

Le démarrage de la dernière de nos six chaudières biomasse sur le site Saipol de Sète (Hérault) a permis de porter à 32 % la part d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique totale du groupe en 2016. Avril poursuit également le déploiement de systèmes de management de l'environnement ou de l'énergie conformes aux référentiels ISO 14001 et 50001. Avec, en 2016, sept nouveaux sites certifiés ISO 50001, le rythme est soutenu et les résultats sont là : la performance énergétique du groupe s'est améliorée de 20 % en cinq ans.

• Favoriser une logique d'économie circulaire

Grâce à la complémentarité de ses métiers, le groupe Avril s'affirme comme un acteur clé de la (bio)économie circulaire. La valorisation maximale de tous les flux de matière est inscrite au cœur des activités d'Avril :

- nos opérations de trituration, en plus de la production d'huile, produisent des tourteaux qui sont ensuite utilisés dans l'alimentation animale (2,1 Mt en 2016) mais aussi des résidus organiques (coques de tournesol, grignon d'olives, etc.) employés comme combustibles dans les chaudières biomasse du groupe ;
- notre filiale Adonial transforme les écarts de production des industries agroalimentaires (biscuits, laitages, sucre...) et de leurs coproduits (pulpe de betteraves, son de moutarde...) en matières premières destinées à la nutrition animale : 61 kt en 2016 ;
- notre filiale Terrial transforme les effluents d'élevage mais aussi les résidus organiques des activités industrielles (par exemple les cendres de chaudière biomasse) en compost ou biogaz qui produiront fertilisants et énergie : 240 kt de fertilisants organiques en 2016.

La position d'AXA en matière de changement climatique

La position d'AXA vis-à-vis du changement climatique ne consiste pas simplement à s'y adapter, mais également à mettre à profit son expertise afin de proposer des solutions. Les assureurs sont bien placés pour traiter les risques liés au changement climatique. En effet, ils peuvent financer et encourager la recherche et l'éducation sur ces risques. Ils possèdent des données sur la sinistralité, ainsi que des outils et des modèles pour analyser ces données et effectuer des prévisions. Il leur incombe de découvrir les nouveaux risques et de les rendre publics, y compris ceux qui sont peu connus mais qui menacent notre société à terme. Les actifs importants générés par les assureurs leur offrent une position privilégiée pour envoyer un signal aux marchés financiers ainsi qu'aux entreprises dans lesquelles ils investissent. Ces initiatives répondent à la fois aux dimensions d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique. Elles ne sont pas uniquement motivées par des intérêts commerciaux, et, pour être efficaces, doivent être globales et collectives.

Nos engagements

Nos engagements en tant qu'investisseur institutionnel

- **Désinvestissement du charbon** : AXA a décidé de désinvestir des sociétés dérivant plus de 50 % de leur chiffre d'affaires des activités liées au charbon.
- **Investissements verts** : AXA s'est engagé à tripler ses investissements « verts » avec un objectif de 3 milliards d'euros d'ici 2020 pour les actifs de nos comptes généraux, provenant principalement des investissements dans les technologies propres, l'infrastructure « verte » et les obligations vertes. Aujourd'hui, nos investissements verts s'élèvent à 2,6 milliards d'€.
- **Empreinte carbone** : AXA a signé le *Montreal Carbon Pledge*, nous engageant ainsi à évaluer et publier l'intensité carbone de nos investissements chaque année. En moyenne, l'intensité carbone d'AXA est de 219 tonnes de CO₂/m\$ de chiffre d'affaires en 2016, contre 284 tonnes de CO₂/m\$ en 2015.
- **Intégration ESG** : nous nous sommes engagés à intégrer des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance pour toutes les classes d'actifs concernées dans nos comptes généraux. À ce jour, l'intégration ESG couvre 81 % des actifs des comptes généraux d'AXA pour 597 milliards d'euros.
- **Engagement actionnarial** : en 2016, AXA a renforcé son engagement actionnarial au niveau du Groupe, complétant les efforts existants au niveau d'AXA Investment Managers et AB (exemple : participation à une initiative d'engagement collectif sur le thème du forage pétrolier en arctique). AXA Investment Managers a rejoint « *Aiming for A* » en 2015-16 et, suite au scandale des émissions Volkswagen 2015, AXA a rejoint l'initiative *ShareAction*, questionnant le secteur automobile sur leurs émissions de carbone et de particules.
- **Sensibilisation à la finance durable** : AXA a été nommé vice-président de la TCFD G20/FSB en 2015. Depuis janvier 2017, AXA préside le *High-Level Expert Group on Sustainable Finance*, lancé par la Commission Européenne. AXA a joué un rôle actif lors des négociations de la COP21 et de la COP22 de l'ONU sur le climat en 2015 et 2016.

Nos engagements en tant qu'assureur

- **Produits verts** : AXA prévoit d'atteindre 130 millions d'euros de primes en énergies renouvelables d'ici 2020
- **Assurance paramétrique** : AXA propose déjà de l'assurance paramétrique dans 28 pays à travers le monde, couvrant les risques de nombreuses industries, et ciblant principalement les grandes entreprises et le secteur public. Par exemple, AXA assure des fermes de panneaux solaires en Chine contre une baisse de la production d'énergie liée à un manque de soleil. Par ailleurs, en Éthiopie, AXA protège plusieurs dizaines de milliers d'agriculteurs contre les risques de sécheresse.
- **Partenariats** :
 - **résilience face aux risques climatiques** : trois partenariats favorisant la résilience, avec les *UN Principles for Sustainable Insurance*, pour promouvoir la résilience urbaine face aux risques climatiques croissants, avec *UN Habitat*, pour promouvoir une (re) construction plus sûre pour aider les villes et les communautés à reconstruire mieux après les catastrophes, et avec l'initiative de l'*UNSDR ARISE*, mettant l'accent sur la réduction des risques de catastrophe,
 - **AXA et CARE** : ce partenariat aide plus de deux millions de personnes dans les communautés vulnérables à s'adapter aux risques liés au changement climatique,
 - **partenariats académique et scientifique** : à travers le Fonds AXA pour la Recherche, 181 projets scientifiques dans le domaine des risques environnementaux ont été soutenus,
 - **Empreinte directe** : AXA a rejoint RE 100, mouvement mondial regroupant des entreprises visant 100 % d'énergie renouvelable d'ici 2025,
 - **partenariat avec le Insurance Development Forum**,
 - **partenariat avec la Banque mondiale** pour étendre la disponibilité de solutions d'assurance innovantes sur l'indice climatique (que nous appelons « paramétrique »).

www.axa.com/en/responsibility/climate-change

Groupe Bel

Le programme pour une croissance durable du Groupe Bel « *Chaque portion nous engage* » qui incarne sa dynamique d'innovation positive est structuré autour de 4 piliers stratégiques :

- agriculture durable ;
- nutrition attentive ;
- empreinte environnementale ;
- bien-être de tous.

Le Groupe Bel est ainsi fortement engagé dans la réduction de l'impact environnemental de l'ensemble de sa chaîne de valeur : de la ferme à l'assiette.

Engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et son empreinte eau

Bel se fixe des objectifs ambitieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte eau de ses sites de production :

- 70 % d'émissions de gaz à effet de serre en 2025 vs 2008 ;
- 80 % de consommation d'eau en 2025 vs 2008.

Les sites de production français et néerlandais (représentant 50 % de la consommation totale d'électricité du Groupe) utilisent 100 % d'électricité d'origine renouvelable depuis 2017.

Et pour aller plus loin, Bel s'engage à atteindre la neutralité carbone sur ses opérations à horizon 2025 et a rejoint en 2017 l'initiative internationale *Science Based Targets* afin de réduire son impact environnemental sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Engagé en faveur d'une filière laitière durable

Conscient de sa responsabilité et de l'impact de la production laitière sur l'environnement, le Groupe a fait de son engagement pour une filière laitière durable un axe prioritaire de sa stratégie de responsabilité sociétale. Afin de mettre en œuvre des actions concrètes et mesurables, Bel et le WWF France ont signé en 2012 un partenariat avec un objectif commun : limiter les impacts environnementaux liés à la production laitière.

Les axes de travail concernent à la fois l'alimentation des vaches laitières et l'accompagnement des éleveurs vers des pratiques de production encore plus durables.

En France, Bel a également développé avec l'Institut de l'élevage l'outil CAP2ER, un outil de diagnostic environnemental des exploitations laitières, ensuite partagé librement avec l'ensemble de la filière laitière.

Engagé dans une politique « Zéro déforestation »

Bel s'engage à éliminer la déforestation de sa chaîne d'approvisionnement à 2025.

Un engagement visant à faire évoluer ses pratiques pour des pratiques plus responsables en matière d'emballages, de sélection des matières premières qui entrent dans la composition de nos recettes et d'alimentation des vaches laitières qui produisent le lait que Bel collecte pour la fabrication de ses fromages.

Dans le cadre de cet engagement et de son partenariat avec le WWF France, Bel couvre déjà 100 % des volumes de tourteaux de soja (certification RTRS) et de palmiste (certification RSPO) utilisés au niveau mondial pour produire le lait qui entre dans la composition des fromages Bel.

Engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'économie circulaire

Bel lutte contre le gaspillage alimentaire et œuvre à l'économie circulaire :

- 99 % des coproduits du Groupe valorisés en alimentation ;
- vers 100 % d'emballages recyclables et/ou biodégradables à 2025 ;

Accompagnement de filières de collecte et de recyclage, via notamment le CELAA en France et l'AREME en Belgique.

BIC - Engagé pour le climat

Parmi les engagements stratégiques et prioritaires à l'horizon 2025 que BIC a pris, l'un a un lien direct avec le changement climatique. Il vise à :

- utiliser 80 % d'énergie renouvelable pour ses consommations d'électricité, via des certificats d'énergie renouvelable ou des *Power Purchase Agreements* (PPA).

Au cours des dernières années, avec trois Baromètres successifs entre 2008 et 2016, BIC n'a cessé de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, notamment via **des actions en faveur de l'optimisation de la consommation de l'énergie et via ses produits responsables.**

Ces efforts se sont déjà traduits par l'atteinte des résultats suivants :

- pour l'optimisation énergétique :

- > achat d'énergie renouvelable pour 23 % des consommations d'électricité, correspondant à 45 % des émissions indirectes de gaz à effet de serre,
- > baisse des consommations d'énergie par tonne de production de 31 % entre 2004 et 2016,
- > certification en matière de gestion de l'énergie (ISO 50001) : 2 usines. Utilisation efficace de l'énergie et de l'eau (Bâtiments durables - LEED) : 2 usines,
- > maintien d'un faible niveau de fret aérien dans le transport d'approche (moins de 2,3 % est opéré par du fret aérien) ;

- pour les produits responsables :

- > éco-conception via l'efficacité matière : des produits conçus pour utiliser peu de matière avec une longue durée d'utilisation,
- > consommation responsable : 22 produits d'écriture distingués par l'écolabel NF Environnement. BIC fut le premier fabricant de stylos à obtenir cet écolabel,
- > utilisation de matériaux alternatifs : la gamme de stylos BIC® Ecolutions® intègre plus de 50 % de matière recyclée,
- > vers une économie circulaire : en 2017, BIC a lancé Ubicuity, son programme expérimental de recyclage de stylos en mobilier urbain,
- > optimisation de ses emballages : 90 % des emballages BIC en carton proviennent de sources certifiées ou recyclées.

Pour les années à venir, BIC souhaite s'appuyer sur ses engagements à l'horizon 2025 pour accélérer ses efforts et tirer profit du levier de transformation que représente le développement durable. Les engagements ambitieux, notamment sur l'énergie et l'éco-conception, lui permettront de réduire son empreinte carbone tout en créant de la valeur.

BNP Paribas

Financer le secteur énergétique en cohérence avec le scénario à 2°C de l'AIE

Notre exposition au secteur des énergies renouvelables était de 9,3Mds€ à fin 2016, en ligne avec notre objectif de le doubler entre 2015 et 2020 pour atteindre 15Mds€ à cette date. En parallèle, nous avons arrêté le financement des projets de mines de charbon et de centrales électriques à charbon ; ainsi que des producteurs d'électricité dont l'ambition de réduction du recours au charbon serait moindre que celle de leur pays. Nous avons aussi annoncé en 2017 la cessation du financement des acteurs du gaz & pétrole de schiste et du pétrole issu des sables bitumineux.

Figurer d'ici 2018 parmi les trois leaders du marché des obligations vertes

BNP Paribas est devenu dès 2016 l'un des trois acteurs les plus importants du marché des Green Bonds en euros, avec plus de 8,8 Mds de Green Bonds dans lequel nous avons joué un rôle clé. Le Groupe a de plus émis son propre Green Bond en 2016, d'un montant de 500 M€.

Soutenir l'innovation en faveur de la transition énergétique

Le Groupe s'est engagé en 2015 à investir 100 millions d'euros à l'horizon 2020 dans des start-up innovantes actives dans la transition énergétique. Les premiers investissements ont été réalisés dont 5 millions d'euros dans *Heliatek GmbH* (Allemagne) qui développe un film photovoltaïque organique souple, ultra-fin et ultra-léger, adapté à tous types de toits et aux façades d'immeubles. Ce soutien vient en complément des investissements directs et de l'accompagnement des 15 pôles Innovation du réseau en France, où 11 % des start-up accompagnées ont une mission environnementale.

Progressivement systématiser l'utilisation d'un prix interne au carbone

En 2016, une méthodologie a été développée, basée sur une hypothèse de prix du carbone entre 25 et 40 dollars par tonne d'équivalent CO₂. Visant les six secteurs industriels les plus émetteurs, des premiers tests ont été réalisés sur deux de ces secteurs, le secteur pétrolier et celui du transport, afin de tester la résistance de l'EBITDA de nos clients à ces niveaux de pricing.

Intégrer le risque carbone dans la gestion d'actifs

Signataire du *Montreal Carbon Pledge* et du *Portfolio Decarbonization Coalition*, BNP Paribas Asset Management a publié l'empreinte carbone de plus de 200 fonds ouverts. Près de 30 Mds€ d'actifs sous gestion ont été décarbonés et une démarche de plaidoyer sur le risque carbone au sein des entreprises opérant dans l'industrie pétrolière et gazière a été menée chaque fois que cela a été possible dans le cadre des relations avec les sociétés investies.

Renforcer le financement de l'efficacité énergétique

En sus de nos actions à destination des entreprises, la filiale commune d'EDF et de BNP Paribas Personal Finance, Domofinance, spécialisée dans le financement de l'efficacité énergétique dans les logements des particuliers, a financé plus de 46 000 dossiers en 2016 (dont près de 100 concernant des copropriétés). Depuis son lancement en 2003, Domofinance a financé plus de 530 000 dossiers : l'économie d'énergie réalisée correspond en 2016 à la consommation d'environ 47 400 foyers.

Réduire ses émissions liées à ses propres activités

En ligne avec l'objectif de les réduire de 25 % d'ici 2020, les émissions de CO₂ par collaborateur ont été diminuées de 15,3 % depuis 2012. De plus, le Groupe a atteint la neutralité carbone sur son périmètre opérationnel dès 2017 en finançant des programmes de compensation (conservation forestière en Inde et au Kenya).

Accompagner la recherche scientifique

Dans le cadre de son programme Climate Initiative, la Fondation BNP Paribas a déjà octroyé 12M€ à la communauté scientifique mondiale sur le climat depuis 2011. Plus de 15 projets de recherche fondamentale sur les mécanismes climatiques ont été soutenus au travers de ce dispositif unique de mécénat environnemental.

Bouygues

La responsabilité de Bouygues et de ses métiers est d'investir pour développer des solutions bas-carbone, et de les promouvoir auprès de ses clients. Pour cela, le groupe Bouygues déploie une stratégie climat en trois axes :

1. être force de proposition pour rendre possibles des politiques et des commandes publiques concourant à la décarbonation de l'économie en France et en Europe ;
2. **développer de façon proactive des solutions bas-carbone pour ses clients** – notamment via...
 - a. **la rénovation thermique des bâtiments** pour laquelle Bouygues a développé un savoir-faire permettant de respecter la spécificité architecturale du bâtiment et le rendre performant en termes de consommation d'eau et d'énergie, sans déplacer ses occupants pendant les travaux ;
 - b. **la construction bas-carbone** associant des matériaux traditionnels et bio-sourcés valorisables, une architecture bioclimatique, des systèmes intelligents permettant le pilotage optimisé des bâtiments, des systèmes de production d'énergies renouvelables associés à des systèmes de stockage et la prise en compte de l'économie circulaire ;
 - c. **la création d'éco-quartiers** associant construction durable, efficacité énergétique, mixité fonctionnelle, mobilité douce et biodiversité ;
 - d. **la promotion de solutions de mobilité douce** telles que les bornes de recharge électrique City Charge ou les routes solaires Wattway, ou encore un réseau de tiers lieux pour éviter des transports inutiles (Nextdoor) ;
 - e. l'apport de solutions performantes pour mutualiser et optimiser les réseaux de services urbains (éclairage public, signalisation, réseaux de communication...).
3. **Se montrer exemplaires pour ses propres sites et en faire des vitrines de ses savoir-faire** – notamment via Challenger, siège de Bouygues Construction, devenu depuis sa rénovation finalisée en 2014 bâtiment à énergie positive grâce à l'utilisation d'une isolation haute performance, de l'énergie solaire et de la géothermie.

Chacune des 5 branches d'activité du groupe s'est fixé des objectifs ambitieux pour participer à la lutte contre le dérèglement climatique :

- **Bouygues Construction** en tant qu'entreprise responsable et engagée fait le choix de s'engager sur une trajectoire de réduction de son empreinte carbone. L'approche retenue est celle de la valorisation des émissions de CO₂ évitées grâce aux démarches et actions vertueuses initiées. Un objectif en tonnes de CO₂ évitées à horizon 2030 est ainsi défini, devant permettre une diminution de l'empreinte carbone de 20 % sur les scopes 1, 2 et 3 amont (jusqu'à la livraison des ouvrages). L'ensemble des entités sont impliquées dans la démarche et définissent les actions bas carbone adaptées à leurs métiers, du béton bas carbone aux bungalows de chantiers optimisés, en passant par le développement commercial de la construction bois ;
- **Bouygues Immobilier** se fixe entre autres objectifs que 35 % des surfaces commerciales dont elle est propriétaire soient à « énergie positive » sur la période 2016-2020 – de manière à devancer la réglementation, et en faire un atout de différenciation. Les efforts immédiats se concentrent sur la promotion de logements et de locaux tertiaires à basse consommation énergétique. Sur le long terme, Bouygues Immobilier se positionne comme opérateur urbain avec ses offres d'éco-quartiers ;
- **Colas** œuvre à réduire ses consommations énergétiques via son programme cLEANergie (suivi des consommations, mobilisation du personnel et recours à la production d'énergies renouvelables pour alimenter ses installations). Par ailleurs Colas propose et recommande à ses clients des techniques permettant de réaliser des économies d'énergie telles que l'utilisation d'enrobés tièdes (21 % de la production totale) et de matériaux recyclés, ainsi que le recyclage des chaussées en place ;
- **Bouygues Telecom** concentre ses efforts sur la maîtrise des consommations d'énergie sur son réseau – son principal impact – grâce notamment à la mise en place d'un système de management de l'énergie certifié ISO 50001. En second lieu, Bouygues Telecom s'attache à recycler ses équipements (IT, télécom), et à collecter les portables de ses clients aux mêmes fins de recyclage ;
- **TF1** se focalise sur la sensibilisation du public aux enjeux du changement climatique – notamment via ses journaux télévisés, ses talkshows thématiques sur LCI et Ushucia TV.

Carrefour

Carrefour s'engage à réduire de 40 % les émissions de CO₂ de ses magasins dans le monde en 2025 (vs 2010) et à terme de -70 % en 2050. Les leviers sont à deux niveaux : les principales sources directes d'émissions de CO₂ (consommation d'énergie, utilisation de fluides réfrigérants et transports de marchandises) et les sources indirectes, notamment l'impact CO₂ des marchandises commercialisées.

Carrefour a réduit de 24,7 % vs 2010, avec un gain de 7,5 pts vs 2015.

1. Un prix interne du CO₂ de manière volontaire

L'objectif est d'investir dans des technologies moins émettrices de CO₂, grâce à l'introduction d'un prix interne du CO₂ dans les dossiers d'investissement.

2. Réduire la consommation d'énergie de 30 % en 2025

Le plan Antigaspi qui a permis une baisse de -15,4 % vs 2010, repose sur la fermeture des meubles froids, un éclairage LED, le pilotage de compteurs intelligents en magasin, et le partage de bonnes pratiques. Résultat : 5 ans d'avance sur l'objectif de -30 % en 2020. Un projet inédit de « magasin autonome en énergie » en 2016 en France concentrera les technologies et innovations les plus efficaces.

3. Développer la part des énergies renouvelables dans nos consommations

Grâce à des initiatives de production d'énergies renouvelables à l'aide de panneaux photovoltaïques sur les magasins et les plateformes logistiques.

4. Réduire de 40 % les émissions de CO₂ liées à la production de froid en 2025

Anticipation de la suppression des fluides HFC, nouvelles installations testées depuis 2009 avec des fluides naturels (CO₂), pour un froid « propre ». Un engagement renforcé dans le cadre collectif du *Consumer Goods Forum* (400 entreprises - 70 pays). Grâce à ses actions Carrefour a réduit de 45,3 % ses émissions de CO₂ depuis 2010.

> Depuis 2015, Carrefour a investi 150M€

5. Réduire de 30 % les émissions de CO₂ liées au transport de marchandises en 2025

Sur les 2 dernières années Carrefour a réduit de 7,1 % ses émissions GES par la palette grâce à l'optimisation logistique : la réduction des distances, la fin des retours à vide et un meilleur remplissage des camions. Des alternatives au diesel sont développées avec un test de 6 véhicules hybrides et, une flotte de 200 véhicules biométhane d'ici 2017. Anti-gaspi, cette solution est anti-pollution : pas de particules fines, moins 90 % des émissions de CO₂. Pour aller plus loin, en Chine, Carrefour propose des navettes 100 % électriques pour ses clients.

6. Mobiliser nos fournisseurs dans la lutte contre le changement climatique

70 % des émissions de CO₂ d'un produit sont liés à l'amont agricole. C'est pourquoi Carrefour s'engage au sein du *Consumer Goods Forum*, instance représentative du secteur agro-alimentaire, à stopper la déforestation avant 2020, supprimer les HFC et réduire de moitié les déchets alimentaires d'ici 2025.

Carrefour engage ses fournisseurs dans l'agro-écologie, à travers ses « Filières Qualité Carrefour », (21 000 producteurs dans le monde), et agit pour réduire le gaspillage alimentaire: vente en promo des produits à date courte, allongement des dates limites de consommation, dons aux associations (88 millions de repas donnés en 2014), information des clients, conditionnement des fruits et légumes, tests de nouveaux emballages...

CETUP

CETUP en tant qu'entreprise de transport, a une grande part de responsabilité dans les émissions de CO₂. C'est pourquoi CETUP s'engage depuis de nombreuses années à réduire ses émissions de CO₂ et agir en tant qu'entreprise citoyenne, notamment en matière d'environnement. Les actions mises en place par CETUP pour l'environnement s'articulent autour de deux principaux axes : d'une part la flotte véhicules et les Pilotes, d'autre part, les locaux.

Engagements

• La Politique Environnement

Depuis 2010, CETUP s'engage auprès de l'ADEME (Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie) en devenant signataire de la charte CO₂. Ainsi CETUP s'engage à œuvrer pour la réduction de 5 % de ses émissions de CO₂ via des plans d'actions triennaux.

En 2014, CETUP formalise une politique environnement dans l'entreprise.

Parmi ces actions, nous mettons en place la modernisation de notre flotte de véhicules, l'utilisation de pneumatiques « verts », le bridage des véhicules, la pratique et la mesure de l'éco-conduite par l'ensemble des collaborateurs.

Ainsi, depuis octobre 2014 CETUP est normée ISO 14001 : 2015 et OHSAS 18001 : 2015, référentiels reconnus mondialement en termes d'Environnement et de Santé-Sécurité au Travail.

• Les véhicules

En 2012, CETUP investit dans l'achat de véhicules électriques, et devient fin 2014 l'un des premiers utilisateurs de véhicules électriques à pile hydrogène. Sur ce projet, CETUP travaille en collaboration avec différentes parties intéressées impliquées dans le développement de ce véhicule. Depuis 2015, nous avons parcouru plus de 75000 kilomètres avec nos 2 véhicules Hydrogène en région grenobloise et parisienne faisant de CETUP, le premier utilisateur en kilomètres parcourus.

En 2016, 30 % de nos kilomètres urbains ont été réalisés en véhicule n'émettant pas de rejets polluants (Véhicules Électriques/VEH2).

En 2017, nous commandons 150 véhicules Renault neufs afin de bénéficier de la norme Euro VI et 6 véhicules roulant au Bioéthanol pour notre équipe commerciale.

• Les Partenariats

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, CETUP est partenaire depuis 3 ans avec l'association Planète Urgence, afin de reverser 1 € par mission réalisée les 2 et 3 Juin. Ces fonds ont permis de participer à la reforestation au Mali durant 2 ans et à Madagascar en juin dernier, en plantant environ 500 arbres soit 1 500 arbres depuis 2014.

Lors des Journées de la mobilité durable avec le CEA de Grenoble, Cetup a établi le record du monde d'autonomie en Kangoo Hydrogène. Ce record de 367 kilomètres a été réalisé en conduite continue, en mode Zéro Émission et Zéro Bruit. Le véhicule est une Renault Kangoo ZE équipée d'un prolongateur d'autonomie Hydrogène fabriqué et commercialisé par SYMBIO.

En mai dernier, CETUP accueille 75 étudiants de la région grenobloise dans le but de leur faire connaître et essayer la mobilité innovante via nos véhicules électriques et électriques à pile hydrogène.

• Les locaux : Nouveaux locaux pour 2018

> Thermostat : En 2014, CETUP intègre à ses locaux un thermostat permettant de mieux contrôler sa consommation de gaz, dans le but de la réduire.

> Kit d'épandage : mise à disposition d'un kit d'épandage sur le parking CETUP afin de pallier à d'éventuelles fuites d'essences, d'huile, ou d'autres liquides nocifs...

> Mise en place de l'externalisation du tri avec la société Elise, Entreprise Adaptée, qui gère nos déchets recyclables (papier, cartons, gobelets...).

CETUP transporte en considérant chaque partie intéressée, chaque humain et aussi la seule pièce unique et commune au puzzle : Notre Planète

CHEVALIER CLERET ELTEC

Adhérent au pacte mondial *GLOBAL COMPACT*, nous avons l'objectif d'inscrire nos opérations dans les démarches les plus éco responsables possibles à notre échelle, à travers nos investissements principaux :

- **technologies hybrides d'injection avec électricité dotées de meilleurs rendements ;**
- **climatisation en circuit fermé avec source frigorifiques naturelles limitant la consommation électrique l'hiver et en mi saison ;**
- **technologies de lavages avec filtration et recyclages réduisant la consommation d'eau de ville principalement, mais aussi à travers nos approches managériales multiples de terrain devenues courantes avec le temps :**
 - > recyclages,
 - > sélection,
 - > formations ;
- **sans oublier un point très important qui est la « large promotion » (plus de 50 % de nos ventes) de longue date de produits moulés à base de matériaux « propres » en utilisation et valorisation (les polymères à base de Silicones), contrairement aux caoutchoucs sensiblement moins « propres ».**

Nos actions de recherche initiées de longue date, ont très récemment débouché – entre autre – sur l'industrialisation d'une innovation matière de premier plan (publication en avant première avant la presse le 22/11 sur notre plate forme web et pour quelques clients types dont Schneider Electric le 23/11 à Grenoble.

www.chevalier-cleret.fr/reunion/surmoulage-enrobage-silicone-sur-equipement-pcb-diode-led-antenne-batterie.html

Cette innovation est incontestablement de nature à contribuer à l'objectif partagé car devant naturellement être 20 % environ moins énergivore, entre autre pour des caractéristiques de polymère en tous points comparables à ce qui se pratique par ailleurs tous les jours actuellement.

Crédit Agricole

Un leader de la finance climat

Le Crédit Agricole mesure l'importance de son rôle dans la transition énergétique et carbone. Les positions de premier plan du Groupe, ses expertises métiers, son poids économique (31,3 milliards d'euros de produit net bancaire) et sa dimension (138 000 collaborateurs) constituent de nombreux atouts pour contribuer au financement de cette nouvelle économie et avoir un rôle d'entraînement déterminant.

Le Crédit Agricole est un des acteurs majeurs du financement de la transition énergétique et axe sa stratégie autour d'un objectif clé : **intégrer des critères environnementaux dans nos produits et services afin d'accélérer la transition vers une économie bas carbone et de protéger l'environnement.**

Un plan stratégique en 4 axes

AXE 1 : Maîtriser les empreintes carbone et environnementale du Groupe

- Évaluation des risques ESG des clients.
- Mesure de l'empreinte carbone induite du Groupe depuis 2011 → 160 MtCO₂.
- 13 politiques sectorielles depuis 2010, là où les impacts potentiels sont les plus importants.
- Diminuer et compenser l'empreinte carbone directe au travers du fonds carbone Livelihoods.

AXE 2 : Intensifier la présence du Groupe dans les énergies renouvelables

- 27 GW d'ENR financées en 2016, l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 12 millions de foyers français.
- 1^{er} groupe bancaire des ENR en France → 30 % de part de marché avec 514 M€ financés en 2016.
- Un Groupe expert et leader dans les green bonds → 21 Mds\$ d'arrangements en 2016.

AXE 3 : Accompagner les clients vers la performance énergétique et carbone

- Financement de la rénovation énergétique de l'habitat → 4,2 Mds€ d'Eco-PTZ et de Prêts Économies d'Énergie distribués entre 2007 et 2016.
- Renforcement des investissements de Crédit Agricole Assurances en actifs immobiliers ayant un label environnemental → 46 % du total des m² investis dans l'immobilier de bureau sont certifiés.
- Crédit Agricole Immobilier cofondateur de l'association BBKA (Bâtiment bas carbone) → 3 constructions du Groupe labellisées en 2016.

AXE 4 : Attirer l'épargne utile et responsable.

- Leader de l'ISR → 170 Mds€ d'encours (au 31/08/2017).
- Des produits pour :
 - les particuliers : fonds Amundi Valeurs Durables → 360 M€ d'encours (31/08/2017) ;
 - les institutionnels : une gamme de fonds indiciels bas carbone → 5 Mds€ sous gestion (30/06/2017) et les fonds Amundi Green Bonds et Amundi Impact Green Bonds → 142 M€ d'encours (31/08/2017).

Des objectifs climat annoncés pendant la COP21 et amplifiés en 2017

- 100 Mds€ de financements verts d'ici 2020.
- 1 projet sur 3 d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique en France financés d'ici 2020.
- 2 Mds€ de trésorerie Groupe placés en green bonds d'ici fin 2017.
- 5 Mds€ de nouveaux projets financés par des sociétés de gestion spécialisées d'ici 2020.
- Compensation de l'empreinte carbone directe de Crédit Agricole SA et de ses filiales jusqu'en 2040.

Danone

« Chaque fois que nous mangeons et buvons, nous votons pour le monde dans lequel nous voulons vivre ». Chez Danone, nous croyons en un écosystème alimentaire en harmonie avec les hommes et la nature. Lors de la COP21 en novembre 2015, Danone a publié une nouvelle politique climatique visant à neutraliser son empreinte carbone à horizon 2050. Nos objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) ont été récemment validés par l'initiative *Science Based Targets*, ce qui signifie qu'ils sont conformes aux mesures globales nécessaires pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C. Dans le cadre de cet effort, Danone a récemment souligné l'importance de favoriser l'émergence de modèles d'agriculture régénératrice, basée sur des sols sains et résilients.

Pour atteindre nos objectifs climatiques, nous travaillons sur 5 champs d'action prioritaires

1. Réduire les émissions de carbone sur l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement

Danone s'engage d'ici 2030 à réduire l'intensité de ses émissions de 50 % sur l'ensemble de son périmètre de responsabilité (« scope 1, 2 et 3 ») et dans le même temps de réduire de 30 % ses émissions liées à sa consommation énergétique (« scope 1 et 2 »).

2. Créer des solutions pour un bilan carbone positif

Pour atteindre zéro émission nette, Danone co-développe des programmes à « bilan carbone positif » visant notamment à séquestrer davantage de carbone dans les forêts, les écosystèmes naturels et l'agriculture.

3. Éliminer la déforestation de la chaîne d'approvisionnement Danone

Danone a signé la déclaration des Nations Unies sur les forêts à New York et s'est fixé pour objectif d'éliminer la déforestation de sa chaîne d'approvisionnement d'ici à 2020.

4. Construire la résilience de nos cycles de l'eau et de l'alimentation

Danone adopte une vision holistique du processus agricole pour permettre aux exploitants agricoles de construire une résilience climatique viable et pertinente vis-à-vis de leurs écosystèmes. Par ailleurs, Danone crée de nouvelles alliances, notamment avec *The Nature Conservancy*, pour gérer les risques du cycle hydrologique, de l'agriculture à la production.

5. Proposer des choix alimentaires plus sains en utilisant les ressources naturelles de manière durable

Chez Danone, nous voulons proposer au consommateur des options alimentaires plus saines, produites en économisant les ressources naturelles et en utilisant des ingrédients provenant de sources durables.

La clé d'un changement positif réside dans une démarche de co-création des solutions avec les communautés qui entourent l'entreprise. En particulier, Le Fonds Danone pour l'écosystème soutient des programmes ayant des impacts économiques et sociaux ou environnementaux. À ce jour, le fonds a permis la création de 71 projets, dont 35 soutenant la transformation des pratiques agricoles dans la chaîne d'approvisionnement de Danone.

Par cet engagement quotidien qui structure notre activité nous sommes convaincus que notre ambition climatique permettra de renforcer la résilience de la chaîne alimentaire et de contribuer à la mise en place d'une croissance durable.

Derichebourg

Le groupe **Derichebourg** est un **opérateur global** de dimension **internationale** des services à l'environnement, aux **entreprises** et aux **collectivités**. Ses activités se répartissent en deux branches distinctes : la division **Environnement** et la division **Multiservices**. Toutes deux reposent sur un même socle de **valeurs** et partagent une **ambition** commune : **Servir les Hommes tout en protégeant leur environnement**.

Notre action

Pour protéger l'environnement et ses ressources

Nous préservons et optimisons les ressources de la planète à travers notre activité de recyclage des déchets produits par les industriels, les collectivités et les particuliers.

Pour assainir l'environnement urbain

Nous contribuons à la propreté et au fonctionnement du cadre de vie de chacun à travers nos services aux collectivités.

Pour optimiser l'environnement professionnel

Nous offrons une large gamme de services aux entreprises comme aux collectivités leur permettant d'externaliser tous les services transférables et ainsi de se recentrer pleinement sur leur cœur de métier.

Notre activité de recyclage est au coeur d'un nouveau modèle de développement : l'économie circulaire

Notre activité de recyclage a plus de 60 ans. Nul ne mesurait alors les conséquences climatiques de notre société de consommation, et nul ne parlait encore d'économie circulaire. Une économie nouvelle conçue comme un écosystème naturel où rien ne disparaît et où tout se recycle.

Si le groupe Derichebourg est aujourd'hui un acteur majeur de cette nouvelle économie, c'est non seulement qu'il en fut l'un des pionniers par son activité de recyclage, mais aussi qu'il participe aujourd'hui directement à un autre **modèle de création de valeur**.

Pour une responsabilité majeure

Dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles liée à la croissance mondiale, le recyclage permet d'économiser des ressources naturelles.

C'est pourquoi nos activités portent une responsabilité environnementale majeure puisqu'elles approvisionnent les industries françaises et mondiales en matières qui sont économes en énergie et en ressource.

Associé aux industriels (constructeurs automobiles et d'équipements électriques et électroniques, fabricants de matières plastiques et de produits chimiques, cimentiers...), le groupe Derichebourg s'est engagé dans une politique de Recherche et Développement à long terme visant à mettre en place des filières pérennes de traitement des biens en fin de vie respectant et même dépassant les objectifs de valorisation fixés par les directives européennes. Reconnu par les éco-organismes, les industriels et les collectivités pour sa capacité à maîtriser le traitement de produits et de déchets de plus en plus complexes, le groupe Derichebourg est aujourd'hui un acteur de premier plan dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans la révolution environnementale à l'œuvre dans le monde industriel.

Le groupe pilote une démarche environnementale cohérente qui repose sur une évaluation de ses émissions de gaz à effet de serre. Les actions portent aussi bien sur la réduction des impacts liés à nos activités que sur l'amélioration de la performance du recyclage.

3 millions de tonnes de CO₂ c'est le volume d'émission évité grâce à notre production de matières premières secondaires (issues du recyclage) soit 1 million de tours du monde en avion.

Enfin, il ne saurait être question de protection de l'environnement sans y associer l'humain. C'est désormais une question centrale et prioritaire pour le groupe, intégrée à nos objectifs de développement. Grâce à ses activités de terrain largement non délocalisables, Derichebourg participe très activement à la construction du vivre ensemble par l'intégration de la diversité de la société.

« Ces dimensions sociétales et environnementales sont en permanence fondées et guidées par les valeurs issues du groupe familial Derichebourg. Nous sommes fiers de les porter et de les défendre, convaincus de la justesse de nos démarches. », **Daniel Derichebourg**, président du groupe Derichebourg

DRT, pour le respect de l'environnement

Spécialiste de la chimie du végétal depuis 1932, DRT est l'un des leaders mondiaux de la production d'ingrédients issus de la valorisation des dérivés du pin et des coproduits de l'industrie papetière.

Grâce à un savoir-faire indéniable et des efforts permanents de diversification, DRT approvisionne avec des produits à très haute valeur ajoutée plus d'une vingtaine de secteurs industriels au premier rang desquels les adhésifs, les caoutchoucs, les chewing-gums, la parfumerie...

Acteur unique par sa capacité à valoriser l'ensemble des dérivés du pin, les innovations du pôle R&D portent tout autant sur la substitution de produits pétroliers par des solutions issues de la chimie végétale que sur le développement de résines naturelles respectueuses de l'environnement.

Des engagements sur le long terme

Pour DRT, le respect de l'environnement est aussi un moteur de développement et de compétitivité. Concrètement c'est optimiser au quotidien l'utilisation des matières premières d'origine naturelle, augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique et réduire la consommation d'énergie pour limiter les impacts sur l'environnement.

Sur la période 2011-2015 :

- a réduit ses émissions de CO₂ de plus de 40 % en augmentant jusqu'à 60 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique des sites français. En 2015, DRT a notamment démarré une chaudière de cogénération biomasse sur son site de Vielle-Saint-Girons (40) et un générateur de vapeur sur son site de Castets (40) pour valoriser énergétiquement les coproduits de fabrication de DRT d'origine renouvelable ;
- a fait la promotion de l'économie circulaire en travaillant la valorisation énergétique de ses coproduits de fabrication d'origine renouvelable chez de nouveaux clients ;
- a choisi des implantations au plus près de ses matières premières pour réduire son empreinte écologique, pour ses derniers développements industriels.

Sur la période 2017-2020 :

- poursuit son programme d'efficacité énergétique sur les sites de production par des actions simples et concrètes (modernisation des chaudières, optimisation des conduites d'unité avec des indicateurs spécifiques en énergie, calorifuge adapté et durable...) ;
- poursuit son engagement auprès du fonds de dotation œuvrant pour le reboisement des forêts françaises (Plantons pour l'Avenir) ;
- investit dans la formation du personnel pour développer les réflexes éco-responsables ;
- consolidera son mix énergétique à 60 % d'énergies renouvelables dans le cadre de son développement ;
- continuera à apporter à ses clients des solutions pour réduire leurs impacts environnementaux par un usage toujours plus large de ses produits (effort en R&D).

Une PME innovante au service de la biodiversité aquatique

PME française, située à Montpellier au bord de la Méditerranée et créée il y a 14 ans, Ecocean conçoit, fabrique et installe des solutions « clés en main » de reconstruction/restauration de fonctionnalités écologiques au sein des écosystèmes marins côtiers. En effet, naturellement très riches en biodiversité, les petits fonds côtiers sont particulièrement vulnérables et largement impactés par les pollutions, destructions mécaniques etc. Il est urgent d'agir pour mettre fin à ces impacts et restaurer ces écosystèmes. En l'absence d'obligation réglementaire en faveur de la restauration des milieux marins et côtiers, Ecocean favorise les démarches volontaires d'entreprises pour agir en faveur d'une restauration active de ces milieux. Ecocean intervient donc soit en amont, soit en aval, auprès de maîtres d'ouvrage privés impliqués dans de grands projets industriels structurants sur les littoraux comme l'extension du port de Calais 2015 (Bouygues), l'extension du port de Brest (VINCI), ou le renouvellement de la DSP de la station Amphitria (Véolia). Par ailleurs, et dans un contexte désormais reconnu de changement climatique, il est nécessaire d'œuvrer au renforcement des capacités de résilience de la biodiversité marine de manière à favoriser les capacités d'adaptation des petits fonds côtiers.

CasCioMar 2050, premier projet en milieu marin d'adaptation au changement climatique

Initié et coordonné par CDC Biodiversité, le programme Nature 2050 (www.nature2050.org) est un outil d'adaptation des territoires au changement climatique qui repose sur l'engagement volontaire des entreprises désirant investir dans le capital naturel, dans une démarche de RSE, en lien avec leurs activités opérationnelles ou dans un objectif de préservation des écosystèmes du territoire dans lequel elles opèrent.

Le littoral de Cassis, la Ciotat et Marseille dans les Bouches-du-Rhône, est un espace où se juxtaposent des zones urbaines fortement anthropisées et des espaces naturels remarquables comme le Parc national de Port Cros. Cet espace exceptionnel a longtemps souffert de l'artificialisation des côtes, de pollutions et désormais de l'impact du changement climatique. Du fait de ces multiples pressions anthropiques, et notamment de la multiplication des infrastructures portuaires qui artificialisent des zones fonctionnelles, le cycle de vie des poissons côtiers a été fortement perturbé au cours du temps, engendrant une baisse significative des stocks halieutiques et un appauvrissement de la biodiversité marine. Ecocean et CDC Biodiversité sont engagés depuis 2 ans dans ce projet pour restaurer un habitat favorable à la biodiversité marine, accroître la résilience des écosystèmes marins en renforçant la fonction halieutique et les continuités écologiques, renforcer les populations de poissons et autres espèces marines, et enfin valoriser les dépendances des acteurs de l'économie maritime aux petits fonds côtiers.

Ecocean a investi plus de 15 % de son CA ces 5 dernières années notamment pour :

- valider scientifiquement au travers de projets de R&D les solutions qu'elle a conçues, brevetées et qui sont aujourd'hui déployées en France et en Europe ;
- poursuivre ses innovations afin de développer de nouveaux produits, avec de nouvelles fonctionnalités écologiques et sur de nouveaux milieux ;
- mettre en place des modèles économiques adaptés aux maîtres d'ouvrages pour les engager en faveur de la biodiversité et du changement climatique.

Ecocean a obtenu en 2016 le Grand Prix Entreprises et Environnement dans la catégorie « Biodiversité et entreprises ».

Parallèlement, Ecocean a également reçu en 2016 le prix de la PME Remarquable dans la catégorie Biodiversité pour sa politique RSE. Ecocean utilise des matériaux 100 % recyclables et issus de l'économie circulaire, et ses produits sont entièrement conçus et réalisés sur le territoire français.

Ecocean est aujourd'hui le leader européen de l'ingénierie écologique dédiée au milieu marin.

Le groupe EDF dispose, grâce aux décisions d'investissement judicieuses du passé, d'un mix énergétique bas carbone, compétitif et diversifié.

Il affiche régulièrement moins de 20 grammes de CO₂ par kWh en France, soit 20 fois moins que la moyenne européenne, qui est d'environ 300 grammes par kWh.

En France continentale, EDF a produit plus de 95 % de son électricité sans émission de CO₂ en depuis plusieurs années. Depuis 1990, EDF a plus que divisé par deux ses émissions de carbone.

Ce mix énergétique est équilibré et favorise les énergies décarbonées. Il associe majoritairement énergie nucléaire, qui fournit une électricité compétitive et sans CO₂, énergie hydraulique, avec la première capacité d'Europe, et nouvelles énergies renouvelables, éolienne et solaire en priorité. Il repose sur la complémentarité : la puissance apportée par le nucléaire, le volontarisme des énergies renouvelables, et la sécurité d'approvisionnement qu'apportent ces deux types d'énergie.

Il permet de limiter, dès aujourd'hui, le recours aux énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre : le pétrole, le charbon mais aussi le gaz naturel.

L'ambition d'EDF est de poursuivre cet engagement en tant que leader de la croissance bas carbone.

- En accompagnant nos clients vers une consommation optimisée. À ses clients qui sont également producteurs d'énergie et producteurs d'économies d'énergie, EDF propose de nouveaux services qui s'appuieront, en particulier, sur les possibilités ouvertes par la révolution numérique.
- En exploitant, en France comme en Grande-Bretagne un parc nucléaire, non-émetteur de gaz à effet de serre et en investissant dans des capacités nouvelles.
- En construisant de nouvelles capacités en énergies renouvelables, hydraulique, éolien et solaire, en partenariat avec les territoires et en s'appuyant sur les performances du système centralisé, robuste et souple, qui permet le développement des énergies locales et intermittentes. L'objectif d'EDF est de doubler la capacité installée au niveau mondial entre 2015 et 2030 de 28 à plus de 50GW.

Eiffage

Les quatre branches du groupe Eiffage – la construction, les infrastructures, l'énergie, et les concessions – s'engagent pour lutter contre le changement climatique à travers leurs activités et leur offre intégrée pour la ville durable.

1. Depuis 2011, le groupe identifie et mesure les émissions de GES de ses activités, préalable nécessaire à toute conduite du changement dans ce domaine. **La réduction de l'empreinte carbone à travers un meilleur management de l'énergie et une transition vers les énergies renouvelables est engagée.**

2. Eiffage s'est doté de sa propre méthodologie d'urbanisme durable, HQVie® - Haute Qualité de Vie, qui regroupe toutes les solutions durables proposées par le groupe et aide les managers à évaluer la durabilité d'un projet.

En tant qu'ensemblier de la ville, le groupe imagine et réalise d'ores et déjà un éco-quartier à Marseille où tous les paramètres sont pris en compte dans une « approche systémique »: approvisionnement en énergie renouvelable, éco-conception des bâtiments, mixité des usages, agriculture urbaine.

À plus long terme, l'objectif est de répondre à la multiplicité des enjeux de l'aménagement urbain durable à travers la mobilité, l'énergie, la construction et de favoriser le changement des comportements. Ainsi, l'outil numérique de design urbain Urbainable® met en scène **350 solutions aptes à réduire l'empreinte écologique**. Ces solutions sont recensées et mises à disposition de l'ensemble des collaborateurs du groupe sur une plateforme web dédiée, innopédia afin de favoriser leur duplication dans les offres du groupe.

3. Au-delà, le Groupe met en œuvre des moyens pour **accélérer le développement des solutions bas carbone**.

Ainsi, afin d'accélérer l'émergence de solutions bas carbone et fort du succès du Fonds d'arbitrage Carbone (FAC) mis en place pour la ligne ferroviaire à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire, la direction générale d'Eiffage a créé le **fonds E-FACE** (Eiffage - Fonds d'Arbitrage Carbone Energie), un fonds corporate, sous pilotage du COMEX d'Eiffage, pour l'ensemble de ses activités travaux.

Doté de 2 millions d'euros, ce fonds vise à stimuler la recherche de solutions moins émissives en gaz à effet de serre dans les réponses à appel d'offre du groupe. Le fonds finance le différentiel de coût entre la solution (une technique, un matériau...) et une solution alternative moins émissive. Ce fonds constitue un effet de levier important dans le financement de la réduction de l'empreinte carbone d'un projet.

www.developpementdurable.eiffage.com/

Elior Group

Le *Positive Foodprint* plan pour laisser une empreinte alimentaire positive sur la planète.

Restaurateur de référence dans seize pays, avec plus de cinq millions de convives servis chaque jour et membre du Global Compact Advanced, Elior Group a lancé, en octobre 2016, sa nouvelle stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise baptisée Elior Group *Positive Foodprint* Plan™.

Le groupe s'engage autour des quatre objectifs de développement durable des Nations Unies sur lesquels il peut avoir le plus d'impact d'ici 2025 : en agissant pour les enjeux de santé publique liés à une mauvaise alimentation ; en s'investissant contre les problèmes environnementaux causés par l'agriculture ; en luttant contre la progression du gaspillage alimentaire, et en répondant au besoin d'emplois décents.

Volontariste et engagée, la stratégie RSE d'Elior Group s'inscrit dans une démarche de progrès permanent et sert une vision ambitieuse : laisser une empreinte alimentaire positive (*Positive Foodprint*) du champ à l'assiette, en collaboration avec ses clients, convives, fournisseurs et collaborateurs autour de quatre piliers :

1. **des choix bons pour la santé : aider nos convives à préserver leur santé en leur proposant des choix sains et à travers des actions de sensibilisation ;**
2. **des ingrédients durables : utiliser des ingrédients plus responsables en optimisant nos approvisionnements ;**
3. **une économie circulaire : lutter contre le gaspillage (alimentaire ou autre) grâce à l'innovation et aux partenariats, et contribuer à une économie circulaire ;**
4. **des équipes et des communautés dynamiques : créer et promouvoir des emplois de proximité ouverts à tous et aider nos collaborateurs à réaliser leur potentiel.**

Elior Group s'engage ainsi autour de quatre objectifs à horizon 2025 :

- **objectif n°1 : 100 % des convives Elior Group seront à même de choisir des aliments sains et bons ;**
- **objectif n°2 : 10 des principales filières de produits utilisées par le groupe répondront à des critères d'approvisionnement durable et local ;**
- **objectif n°3 : 100 % des déchets alimentaires seront valorisés ;**
- **objectif n°4 : 70 % des managers du groupe seront issus de promotions internes afin de contribuer à leur développement et à la diversité.**

En matière de lutte contre le changement climatique, citons, en particulier les initiatives suivantes :

- Elior Group s'est engagé dans la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en développant un outil de mesure de ses émissions basé sur la méthode du bilan carbone® spécialement adapté aux activités de restauration collective, de restauration de concession et de services. Ce calculateur permet à chaque gestionnaire de site d'identifier les principales sources de GES et d'accompagner ses clients dans leur réduction, en leur proposant des plans d'actions concertés. Une formation a permis d'accompagner le déploiement et l'utilisation de cet outil dans les différents marchés ;
- Elior Group lutte également contre le gaspillage alimentaire, responsable de 10 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur : à la source par l'attention portée à la qualité des produits sélectionnés et à l'optimisation des conditionnements ; au quotidien par la bonne gestion des portions servies et la formation de ses collaborateurs aux éco-gestes ; et en bout de chaîne par la redistribution des invendus, la valorisation des déchets et la sensibilisation des convives ;
- par ailleurs, en matière de choix énergétique, le Groupe a souscrit, en France, au contrat 100 % énergie renouvelable d'EDF. En souscrivant à cette offre, Elior Group soutient la transition énergétique. Ainsi, l'équivalent de 100 % des consommations d'électricité d'Elior en France est injecté sur le réseau sous forme d'électricité renouvelable ;
- enfin, en 2017, le Groupe fait évoluer sa flotte automobile en intégrant, en test, une dizaine de véhicules 100 % électriques. L'usage de ces véhicules permet une réduction de l'empreinte carbone de trois à quatre tonnes par véhicule.

Enedis

Le réseau de distribution d'électricité géré par Enedis est au cœur de la transition énergétique. Sa gestion évolue fortement pour accueillir toujours plus d'énergies renouvelables et pour anticiper les nouveaux usages liés à la mobilité électrique. L'alliance du numérique et des réseaux ouvre des perspectives importantes dans le développement des *Smart Grids* et de l'*Open data*.

Faciliter l'intégration des énergies renouvelables

La puissance des ENR installée mi 2017 sur le réseau de distribution est de 12 GW d'éolien et de 7 GW de solaire. Pour respecter l'un des objectifs phare de la transition énergétique en France, il faut porter la part des énergies renouvelables à 23 % de notre consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % en 2030 ce qui représente a minima 22 GW d'éolien et 18 GW de solaire en 2023. Cette insertion massive des ENR n'est possible qu'au prix d'une transformation en profondeur de la gestion des réseaux électriques. C'est pourquoi les technologies *SmartGrids* issues des 26 démonstrateurs en partenariats avec d'autres GRD, des universités et des start-up sont fondamentales pour exploiter les réseaux avec des flux de plus en plus aléatoires tout en respectant les contraintes de régulation de tension.

Accompagner le développement de la mobilité électrique

Un autre défi majeur est le développement des véhicules électriques pour accompagner la fin programmée des véhicules thermiques en 2040. L'objectif d'Enedis est de raccorder 7 millions de points de recharge pour véhicules électriques d'ici 2030 alors qu'il n'en existe que 122 000 à ce jour dont environ 20 000 sur le domaine public. Pour relever ce défi Enedis a développé un outil de simulation permettant d'optimiser les raccordements d'IRVE pour les gestionnaires et les collectivités locales. En complément, plusieurs expérimentations sont en cours pour tester des solutions intelligentes de pilotage des bornes de recharge afin de lisser les pics de consommation. Cette recharge « intelligente » est fondamentale pour limiter l'impact sur les moyens de production, les réseaux de transport et de distribution ainsi que pour les clients.

Linky et la maîtrise de la demande

Enfin le troisième volet de notre stratégie d'atténuation est de faciliter l'émergence de solutions de maîtrise de la demande d'électricité et d'efficacité énergétique en déployant notre compteur intelligent Linky sur l'ensemble du territoire d'ici 2021. Au niveau individuel, Linky permettra à chaque client de connaître sa consommation en temps réel, de mieux connaître ses usages et d'adapter son contrat au KW près ce qui pourrait amener une réduction de sa consommation pouvant aller jusqu'à 20 %. Au niveau d'un territoire, et grâce à l'Open Data, Enedis pourra mettre à disposition des bilans électriques à l'échelle d'un quartier et aider les collectivités à répondre à leurs besoins de planification énergétique durable ou à rénover leurs immeubles tertiaires et/ou d'habitation les moins bien isolés.

Diminuer notre empreinte carbone

Les émissions directes de carbone d'Enedis sont, pour l'essentiel, les rejets de CO₂ résultants de nos 230 millions de km parcourus en déplacements chez les clients ou sur le réseau. Nous avons donc engagé la conversion progressive de notre flotte automobile à l'électricité et l'optimisation de nos déplacements grâce à Linky afin de réduire de 30 % nos émissions de CO₂ en 2030 (vs 2005). L'objectif est de passer le cap des 2 500 véhicules électriques en 2020.

ENGIE

Dès 2013, ENGIE s'était engagé à réduire de 10 % les émissions de CO₂eq au kWh qu'il produit dans le monde en 2020 par rapport à 2012. Le taux de ses émissions au kWh produit, était déjà, selon les chiffres AIE, inférieur de 20 % à la moyenne mondiale pour la production électrique.

En 2016, ENGIE a décidé de doubler son taux de réduction d'émissions de CO₂eq au kWh à 2020, soit 20 % par rapport à 2012. **Sur l'année 2016, les émissions directes du groupe ont diminué de près de 10 %.**

ENGIE poursuivra ses efforts pour se mettre en ligne avec une trajectoire 2°C.

En 2014, ENGIE s'était engagé à doubler ses capacités de production à base d'énergie renouvelable en Europe pour 2025. Le groupe avait déjà affiché l'objectif d'augmenter de 50 % ses capacités de production à base d'énergie renouvelables entre 2009 et 2015. **En 2016, ENGIE renforce son ambition et s'est désormais donné pour objectif que plus de 25 % du mix** de ses capacités de production soit couvert en 2020 par des énergies renouvelables.

ENGIE est le **premier fournisseur mondial de services d'efficacité énergétique**. Au total, près de 100000 personnes dans le Groupe contribuent à développer l'information et le conseil auprès des consommateurs en s'appuyant sur les nouvelles technologies numériques. Ses offres de solutions décarbonées proposent équipements en efficacité énergétique, optimisation énergétique et innovation.

Sur son propre parc, ENGIE **réduira de 40 % en 2020 par rapport à 2008 la consommation d'énergie primaire dans ses bâtiments** (en France et en Belgique qui représentent 60 % de son parc de bâtiments).

En lien avec **l'usage d'un prix interne du carbone** dans ses évaluations d'investissements, le groupe a décidé en octobre 2015, de **ne plus lancer de nouveaux projets de production d'électricité au charbon** qui ne soit pas déjà juridiquement engagé. En 2016, le groupe est sorti de 60 % de son activité charbon et s'est désengagé de l'activité d'Exploration Production d'hydrocarbures.

ENGIE soutient fortement la généralisation de signaux de prix du carbone, indispensables au respect de l'objectif 2°C et à l'accélération de la transition énergétique.

Dans cette même optique, pour accompagner son plan de développement ambitieux dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ENGIE avait procédé en **2014 à l'émission d'une « obligation verte » (Green Bond) de 2,5 milliards d'euros, puis en mars 2017 à l'émission de son 2^e Green Bond d'un montant de 1,5 milliard d'euros.**

En Septembre 2017, ENGIE a procédé à l'émission d'un 3^e Green Bond de 1,25 milliard d'euros.

Avec 5,25 milliards d'Euros émis, ENGIE est devenu le plus grand émetteur industriel de Green Bonds, confirmant son engagement et sa détermination à jouer un rôle de premier plan dans le développement de la finance verte.

Environnement S.A

La lutte contre le dérèglement climatique au cœur de notre activité

Lutte contre la pollution atmosphérique et lutte contre le changement climatique sont deux thématiques étroitement liées.

Depuis sa création en 1978, Environnement S.A fournit aux acteurs publics et privés les outils nécessaires pour évaluer et mesurer l'impact des activités anthropiques sur les écosystèmes.

La société bénéficie ainsi aujourd'hui d'une expertise forte dans la mesure de gaz et de particules tant dans l'environnement qu'au niveau des principales sources d'émission de polluant ou de gaz à effet de serre (centrales thermiques, pétrochimies, métallurgies, cimentiers, incinérations, automobiles, aéronautique...).

Une prise de conscience de longue date dans nos engagements sociétaux

Précurseur en 2001, la société décide de passer la certification ISO14001 et met en place des indicateurs de suivi de consommation des ressources (énergie, eau, déchets...) et un programme de réduction de la consommation de celles-ci.

Par son adhésion au Pacte Mondial dès 2003, alors PME, la société décide de montrer l'exemple en étant l'une des premières à s'engager sur la voie du Pacte.

En réalisant notre premier bilan carbone en 2010 selon la méthodologie de l'ADEME, nous mettons en place des actions spécifiques de réduction de cette empreinte (dont baisse de 50 % des consommations énergétiques).

Marquer un tournant dans l'éco-conception de nos produits, dans le lancement de notre plus important programme de recherche en 2013.

Une motivation prioritaire dans la conception de nos produits

En 2013, nous plaçons comme objectif principal ambitieux de nos développements, une réduction de plus de 50 % de l'impact environnemental lié à la fabrication et à l'utilisation de nos produits, tout en améliorant encore leurs performances intrinsèques.

Ce défi technologique moteur de notre recherche se concrétisera en 2016 par la commercialisation d'une gamme de produits industriels :

- recyclable à plus de 95 % ;
- d'un poids 3 fois moindre aux appareils équivalents ;
- d'une consommation électrique réduite de plus de la moitié ;
- favorisant les interventions à distance sans avoir besoin de se déplacer ;
- etc.

Une inspiration et des engagements pour l'avenir

- De passer à une consommation à 100 % d'énergie renouvelable pour nos propres besoins.
- De réduire les consommations électriques de l'ensemble de nos appareils pour les mettre en capacités de ne fonctionner qu'avec de l'énergie solaire.
- De développer des outils d'aide au cœur des procédés de nos clients industriels pour les aider à réduire leurs émissions de GES.

Essilor

Essilor International, leader mondial de l'optique ophtalmique, conçoit, fabrique et commercialise une large gamme de verres avec un objectif ultime : corriger et protéger la vision de chacun, partout dans le monde.

La mauvaise vision est le premier handicap mondial. Aujourd'hui, 2,5 milliards de personnes dans le monde n'ont pas la correction visuelle nécessaire et 6 milliards de personnes ne protègent pas leurs yeux des effets nocifs des rayons ultra-violet et de la lumière bleue. Essilor et ses 64 000 collaborateurs travaillent sans relâche pour résoudre ce problème de santé mondial et aider les personnes à réaliser leur plein potentiel à l'école, au travail et au-delà. Pour ce faire, plus de 200 millions d'euros sont alloués chaque année à la recherche et à l'innovation dans le but de mettre continuellement sur le marché de nouveaux produits toujours plus efficaces.

Cette mission unique d'améliorer la vision pour améliorer la vie, associée aux principes et aux valeurs de l'entreprise, est au cœur de l'engagement du groupe en faveur du développement durable.

La société dispose aujourd'hui de 33 usines, 490 laboratoires de prescription ainsi que 5 centres de R&D dans le monde. Notre forte croissance au cours des dernières années et notre position de leader nous amène à relever continuellement nos engagements en termes de responsabilité d'entreprise. Nous nous sommes fixés des objectifs dans les domaines clés de notre programme « Développement durable 2020 », notamment celui de réduire nos impacts environnementaux.

S'appuyant sur l'Accord de Paris et les conférences COP22 et 23 des Nations Unies, Essilor renouvelle son engagement à limiter ses émissions de gaz à effet de serre et à maintenir sa position d'entreprise « bas carbone ». Nous avons spécifiquement défini un programme « Changement Climatique », avec 6 premiers objectifs :

- **diminuer l'intensité énergétique de notre production de 15 % d'ici 2020 (réf. 2015) pour limiter nos émissions directes et indirectes de CO₂. Le groupe a déjà réduit sa consommation d'énergie de 22 % depuis 2007 ;**
- **réduire l'usage de l'eau de 20 % d'ici 2020 (réf. 2015) pour atténuer les effets du changement climatique. Le groupe a déjà diminué de 40 % sa consommation d'eau entre 2007 et 2014 ;**
- **faire évoluer notre mix énergétique vers plus d'énergies renouvelables ;**
- **travailler sur la partie amont de notre chaîne de valeur, en partenariat avec nos fournisseurs, pour améliorer le profil environnemental des produits (ex : réduction de l'emballage, éco-conception) ;**
- **étendre le périmètre de notre reporting carbone en intégrant l'ensemble des parties prenantes de notre chaîne de valeur, en mettant l'accent sur le Scope 3 ;**
- **communiquer de manière volontaire nos actions et notre performance climat.**

En 2017, Essilor a été reconnue par le CDP pour son leadership dans les domaines du climat (A-) et de la gestion durable de l'eau, avec la notation la plus élevée (A), intégrant ainsi le groupe très restreint des entreprises présentes dans la « CDP Water A List ».

www.essilor.com/fr/engagements/

EUROSTAR Engineering Plastics

Engagement d'EUROSTAR Engineering Plastics en faveur du développement durable

En 2016, les enjeux du Développement Durable et de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise ont été partagés avec l'ensemble des salariés de l'Entreprise au travers d'un atelier thématique lors de notre « Journée Sécurité ». Les salariés ont participé à des groupes de travail afin de partager ensemble des idées d'amélioration et des actions à mettre en œuvre renforçant notre engagement aux principes de Responsabilité Sociétale et de développement durable de l'Entreprise.

EUROSTAR Engineering Plastics participe aux commissions réglementaires RH et HSE organisées par la Fédération de la plasturgie qui nous assure une mise en application réglementaire adaptée à notre secteur d'activité. Afin d'être alerté sur l'ensemble des textes réglementaires qui pourraient s'appliquer à l'Entreprise, EUROSTAR Engineering Plastics reçoit des alertes sur les évolutions réglementaires (INRS, Actu Environnement, Enviroplast, actuel-HSE). Nous allons acquérir en 2017, un outil de gestion de conformité réglementaire.

Résultats clés 2016

Nous nous sommes fixés comme objectif 2016 de poursuivre la démarche d'intégration des principes de l'ISO 26000 dans les processus de l'entreprise. Dans le cadre de l'évolution de notre système de management intégré, le déploiement des thématiques couvertes par le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale constituent le domaine prioritaire.

En mars 2017, l'évaluation EcoVadis (niveau « GOLD ») et le score obtenu de 73 permettent de démontrer nos progrès et l'évolution de la performance RSE de l'entreprise.

À partir de l'analyse réalisée des principes des « Droits de l'Homme », EUROSTAR Engineering Plastics a continué de réaliser un suivi de sa veille réglementaire et a intégré les textes et réglementations applicables aux Droits de l'Homme. Une évaluation de notre conformité a permis de réaliser un état des lieux sur notre organisation et de vérifier les actions mises en place afin de remédier aux atteintes des « Droits de l'Homme ».

Priorités 2017

- Poursuivre notre démarche Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.
- Mettre en place les actions d'amélioration sur les aspects relatifs à l'Environnement, aux Relations et Conditions de travail, aux questions relatives aux Consommateurs et à la Loyauté des pratiques (définies dans notre Programme de Management 2017).

Faurecia

La mobilité durable et la protection de l'environnement comptent parmi les plus grands défis de l'industrie automobile. Faurecia, l'un des principaux équipementiers automobiles mondiaux, entend grâce à de multiples leviers contribuer à diminuer l'empreinte environnementale de ses produits et se positionner comme un acteur de la mobilité durable.

Ainsi, Faurecia prend en compte les enjeux environnementaux, depuis la conception jusqu'à la fin de vie des produits, en passant par la gestion de l'impact de ses sites de production sur l'environnement et la collaboration avec ses fournisseurs. Faurecia s'engage donc à trouver un juste équilibre entre son besoin de croissance d'une part, et ses responsabilités environnementale et sociale vis-à-vis des populations locales, d'autre part.

À travers nos technologies de réduction des émissions, Faurecia contribue de manière significative à la réduction des émissions, à la baisse de la pollution sonore et à la création de solutions de récupération et réutilisation d'énergie. Pour favoriser la production de véhicules plus légers et plus propres, Faurecia tient compte des facteurs environnementaux à tous les stades du cycle de vie de ses produits, de leur conception à leur fin de vie. Faurecia est exemple à l'avant-garde de la recherche dans l'utilisation des matériaux – des nouveaux composites aux résines bio-sourcées. Ainsi, en 2015, 66 % de nos sites industriels étaient certifiés ISO 14001.

Au-delà de la réduction de l'impact environnemental de ses produits et procédés, Faurecia souhaite aussi améliorer la performance environnementale de ses sites. En 2017, Faurecia a donc formalisé une Charte Environnementale et par la suite lancé une campagne interne nommée « *Green Attitude* ». Afin de sensibiliser les salariés sur les bonnes attitudes environnementales, 10 posters ont donc été affichés dans l'ensemble des sites du groupe autour de 4 sujets : l'énergie, les déchets, la qualité de l'air et celle des sols et des eaux souterraines. En 2017, Faurecia a également reçu la note B par la CDP (ex : *Carbon Disclosure Project*) mettant en avant la stratégie environnementale positive du groupe pour réduire son impact sur l'environnement et ses niveaux d'émission de CO₂.

En outre et à tous les niveaux de l'entreprise, Faurecia promeut les dix principes universels du Pacte mondial des Nations Unies auquel l'entreprise a adhéré dès 2004. Le groupe s'est ainsi engagé à respecter et promouvoir, dans ses pratiques d'entreprise, un ensemble de valeurs et de principes issus de textes ou conventions internationales touchant aux Droits de l'Homme, aux normes de travail et à l'environnement.

Partout dans le monde, les sites et collaborateurs de Faurecia se mobilisent régulièrement pour les communautés grâce à un programme interne appelé : FUELS (« Faurecia Unit ses Employés autour d'actions Locales de Solidarité »). Déployé à l'échelle internationale, le programme a également vu son champ d'application s'élargir, pour répondre à des problématiques plus locales, d'ordre économique, social et culturel. En 2016, 14 campagnes FUELS ont été menées dans 10 pays à travers le monde et au total, les sites de Faurecia ont lancé plus de 25 autres initiatives sociétales.

La transformation du groupe, les nouvelles exigences des clients ainsi que les nouvelles orientations en matière de responsabilité sociale des entreprises et de développement durable ont conduit Faurecia à élaborer, dès 2007, une nouvelle version de son code éthique répondant aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Faurecia s'engage à promouvoir des pratiques commerciales justes et un principe de transparence. Dans ses relations avec ses employés, le groupe se charge de :

- promouvoir le dialogue et la consultation avec les employés et leurs représentants ;
- jouer pleinement son rôle dans l'amélioration de la sécurité, la prévention des risques professionnels et la protection de la santé ;
- respecter et promouvoir la diversité et le multiculturalisme.

Enfin, Faurecia demande aussi à ses partenaires et fournisseurs de respecter comme il le fait leurs responsabilités sociales, environnementales et économiques en s'engageant à appliquer des politiques d'achat durables. Les principes fondamentaux du Code Éthique de Faurecia que sont la diversité, l'environnement et les conditions de travail sont naturellement intégrés dans les procédures d'achat.

GSE s'est inscrit, depuis plus de 10 ans dans des démarches de responsabilités sociales, sociétales et environnementales.

Le groupe s'attache depuis de nombreuses années à réduire ses propres impacts environnementaux, ceux de ses activités, ainsi que ceux de ses clients et sous-traitants.

Dès 2003, l'entreprise a choisi de s'impliquer dans le programme « *Global Compact* » des Nations Unies, et de participer à la création de sa structure française, dont GSE reste encore aujourd'hui l'un des membres fondateurs, et siège au Comité Directeur depuis sa création.

En 40 ans d'existence, GSE a fait évoluer la conception de ses bâtiments et ses méthodes constructives.

GSE a l'ambition d'être un acteur de l'éco-construction durable.

Ses ouvrages sont conçus pour permettre aux futurs utilisateurs une exploitation optimale et sécurisée de leur nouvel outil de travail (lumière, protection incendie, accès extérieurs au bâtiment...), autant d'éléments pour à la fois le bien être des utilisateurs et l'environnement.

Le service R&D de GSE a pour mission d'**optimiser l'impact des matériaux et des solutions techniques ou équipements** mis en œuvre dans les bâtiments (pour les charpentes bois [utilisation de bois labellisés « FSC »], chauffage, climatisation, éclairage, récupération des eaux pluviales...).

Dans le cadre de sa stratégie environnementale, GSE a uniformisé ses pratiques en matière de gestion de chantier et rédigé une « **Charte de chantier à faible impact environnemental** ». Elle est un point de référence pour ses sous-traitants, engagés par leur signature. Les objectifs sont de limiter les risques et les nuisances causés aux riverains, les risques sur la santé des ouvriers, les pollutions lors du chantier (sol, air et eau), la consommation des ressources, la quantité de déchets de chantier produits et promouvoir la valorisation du résiduel.

GSE travaille à une « **Charte Achats Responsables** » qui a, entre autres objectifs, d'amener et aider ses fournisseurs et sous-traitants à intégrer et adopter des préoccupations sociales, environnementales et éthiques.

Ses équipes d'ingénierie intégrées (R&D-Lab, lots techniques, service études, certification, BIM) proposent des solutions techniques innovantes pour répondre aux évolutions constantes du marché, de la réglementation, et des contraintes environnementales, tant en France que dans les pays où GSE intervient.

Une équipe interne est dédiée à la **Certification Environnementale** et, dans cette démarche, GSE réalise des bâtiments dans le respect de labels tels que HQE, BREEAM, LEED, DGNB, (Allemagne) ou *Chinese Green Building* (Chine).

Dans son fonctionnement, outre le bien-être de ses salariés, GSE est bien entendu attentif à son propre impact carbone, et s'engage dans un programme de réduction de ses consommations d'eau, d'énergies et de biens de consommation non durables.

Guard Industrie

Guard Industrie est une société française fondée en 1989 et spécialisée dans la recherche, le développement et la fabrication de cosmétiques pour les matériaux. Avec quatre gammes de produits, nous proposons un éventail complet de solutions pour protéger, décorer, consolider et nettoyer tous les matériaux : pierre naturelle, béton, brique, bois, etc.

Aujourd'hui, construire un bâtiment provoque des impacts sur l'environnement à tous les niveaux (consommation d'énergie, génération de déchets...). De plus, les produits employés pour sa réalisation, son entretien ou son nettoyage sont encore trop souvent agressifs voire toxiques et gravement nuisibles pour l'Homme et son environnement. Face à ce constat, Guard Industrie a décidé d'allier chimie, Homme et environnement et s'engage depuis ses débuts dans le développement de produits avec un cahier des charges rigoureux en matière de respect de l'environnement.

Avec 12 brevets et un investissement en recherche et développement représentant 15 % du chiffre d'affaires, nous sommes soucieux d'aller toujours plus loin dans notre démarche d'éco-conception et de respect de l'environnement. Dans cette optique, des analyses de cycle de vie ainsi que des bilans environnementaux sont réalisés afin de minimiser l'impact de nos produits sur l'environnement et la santé.

Guard Industrie fabrique des produits respectueux de l'environnement. La plupart de nos produits sont donc :

- formulés en phase aqueuse ;
- biodégradables >90 % (selon les normes OCDE) ;
- sans ou avec très peu de COV ;
- sans solvants pétroliers/sans silicone ;
- non toxiques/non dangereux ;
- ininflammables.

À l'heure où le développement durable est au cœur de la réflexion pour toutes les entreprises, les engagements pris par Guard Industrie tiennent bon :

- une démarche de certification ISO 14001 a été lancée : elle concerne le management environnemental et repose sur la maîtrise des impacts liés à l'activité ;
- en 2008, la gamme *ProtectGuard*[®] de Guard Industrie a été élue éco produit de l'année lors du concours des « Ecotrophées », récompensant ainsi notre démarche d'éco-conception.

Aujourd'hui, Guard Industrie travaille sur deux projets de recherche sur la qualité de l'air et le traitement du textile sans solvant.

Dans la continuité de notre démarche environnementale, il est naturel pour nous de soutenir l'initiative des entreprises françaises engagées pour le climat, le « *French Business Climate Pledge* ».

HOROQUARTZ

Réduire son empreinte écologique, participer à la limitation du réchauffement de la planète, préserver la vie sur Terre sont des enjeux majeurs pour HOROQUARTZ.

Conscient du rôle de chacun dans la sauvegarde de l'équilibre de la planète, HOROQUARTZ s'est engagé dans une démarche de développement durable en intégrant dans sa stratégie les impacts environnementaux et sociétaux de chacune de ses décisions.

Dans le cadre de cette stratégie, HOROQUARTZ a adhéré au *GLOBAL COMPACT* et soutient l'initiative « *French Business Climate Pledge* ».

En ce sens, HOROQUARTZ s'est fixé comme objectifs :

- 1. d'utiliser des emballages (cartons et protections) 100 % biodégradables d'ici 2020 et favoriser encore, les circuits courts pour nos livraisons ;**
- 2. d'équiper 100 % de ses collaborateurs de matériels informatiques labellisés « *Energy Star* » pour garantir une meilleure efficacité énergétique ;**
- 3. de réduire de 5 % tous les ans le nombre de kilomètres parcourus par chacun de ses collaborateurs, en favorisant davantage le recours aux outils de travail à distance. À ce jour, plus de 70 % des collaborateurs ont suivi au moins une formation/sensibilisation à distance au cours de l'année 2017.**

Afin d'atteindre ses objectifs, HOROQUARTZ poursuivra son effort de sensibilisation auprès de l'ensemble de ses parties prenantes en augmentant les opérations de communication relatives à la lutte contre le changement climatique et en encourageant, dans sa sphère d'influence, le changement des habitudes de travail.

ICADE

« ICADE est engagée, aux côtés de la Caisse des dépôts, dans la transition énergétique, avec des objectifs chiffrés ambitieux sur l'énergie, l'eau, les déchets et la biodiversité ». **Olivier Wigniolle**, directeur général

Foncière, développeur et promoteur, ICADE est un opérateur immobilier intégré, qui conçoit des produits et des services immobiliers innovants pour répondre aux nouveaux usages et modes de vie urbains.

Plaçant la RSE et l'innovation au cœur de sa stratégie, ICADE est au plus près des acteurs et des utilisateurs qui font la ville -collectivités et habitants, entreprises et salariés, institutions et associations.

ICADE allie l'investissement en immobilier tertiaire et de santé (patrimoine au 31/12/2016 de 9,7 Mds€) à la promotion (CA 2016 de 1 005 M€) pour réinventer le métier de l'immobilier et contribuer à l'émergence des villes de demain, vertes, intelligentes et responsables. ICADE est un acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales.

La stratégie RSE d'ICADE s'articule autour de 15 engagements 2016-2020 mesurés par des indicateurs de pilotage précis. La politique RSE d'ICADE repose sur une gouvernance solide et un dialogue continu avec ses parties prenantes. Elle fait partie intégrante de la stratégie de l'entreprise et s'articule autour de trois axes :

- accélérer la transition énergétique et économiser les ressources ;
- développer une offre pour répondre aux nouveaux usages en partenariat avec les territoires ;
- favoriser le développement des compétences des salariés, le bien-être au travail et la diversité.

Nos principales actions

S'engager dans la lutte contre le changement climatique

Consciente de l'influence du secteur immobilier en matière de changement climatique, ICADE s'engage à réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre liées à l'exploitation et de 12 % celles liées à la construction d'ici à 2020. Pour y parvenir, ICADE a mis en place un plan d'actions volontariste centré sur :

- l'amélioration des équipements énergétiques (éclairage LED, chaudières à haut rendement...) et la rénovation des actifs ;
- des dispositifs incitatifs pour les exploitants et les locataires au travers de contrats de performance énergétique et de comités « bail vert » ;
- l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique ;
- l'utilisation de matériaux de construction sobres en carbone comme le bois ;
- intégrer les meilleurs standards de certification et labellisation.

Développer des solutions pour la mobilité durable

Pour limiter les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements et améliorer le confort des occupants, ICADE s'engage à développer ses opérations au plus près des réseaux de transports en commun.

Promouvoir la biodiversité comme facteur d'attractivité

Parmi nos engagements, ICADE participe au programme de restauration de la biodiversité Nature 2050 et à un programme de recherche sur les bénéfices environnementaux des toitures végétalisées avec l'Université Pierre et Marie Curie.

Intégrer les principes de l'économie circulaire dans l'offre

Cartographie et pilotage intelligent des déchets d'exploitation, mise en place de centres de tri au sein d'immeubles de bureaux. Nous développons également l'usage du réemploi dans la construction, ICADE et Egis ont créé en 2017 la société Cycle-Up. Première offre globale dédiée au réemploi.

Minimiser aussi l'impact de ses activités sur la ressource en eau

Innover pour une construction durable

Pour améliorer son empreinte carbone, améliorer la qualité de l'air intérieur et développer sa politique d'achats responsables, ICADE a créé un observatoire des matériaux durables et s'est imposée des critères santé et environnement dans le choix de ses matériaux (colles labellisées NF Environnement ou Écolabel, bois labellisé FSC® ou PEFC, etc.). ICADE s'est également engagée dans l'utilisation de matériaux biosourcés.

www.icafe.fr/rse/strategie-gouvernance-rse/politique-engagements-rse

IMERYS

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation.

Présent dans plus de 50 pays, sur 270 sites, le groupe Imerys réalise un chiffre d'affaires de 4,5 md€ et met en œuvre des procédés industriels variés.

Imerys a engagé depuis 2012 un plan de performance industriel ambitieux, I3, déployé sur plus de 134 sites représentant 78 % de la marge brute. Ce programme, dont l'efficacité énergétique est une composante essentielle, a largement contribué à la réduction de l'intensité CO₂, passée de 740 tonnes de CO₂ par million d'€ de CA en 2012 à 665 en 2016, soit une réduction de plus de 10 %. En parallèle de ce suivi et de l'analyse de l'efficacité énergétique de ses sites industriels et miniers, Imerys a privilégié les investissements permettant d'accroître la sobriété énergétique. Enfin, le Groupe a tiré parti d'un patrimoine foncier important sur certains de ses sites miniers pour y installer des équipements de production d'énergie renouvelable, 35MW par exemple de capacité sur ses sites de kaolin au Royaume-Uni.

Ce travail se poursuit et s'accélère avec : **l'élaboration d'un plan spécifique d'actions au service d'objectifs renouvelés sur le thème du changement climatique dans le cadre de nouvelle feuille de route RSE du groupe; la création d'une direction centrale "Energie" avec des relais dans les divisions opérationnelles pour coordonner et piloter les progrès à réaliser.**

Imerys s'engage dans un processus de réduction graduelle sur le long terme, avec des objectifs intermédiaires en 2020 et 2030, en concordance avec les engagements internationaux et compatible avec la trajectoire mondiale « 2°C ». Les plans d'actions couvriront tous les domaines : matériel, organisation, méthodes, technique, fournitures, transport, énergies renouvelables, stratégie. De plus, Imerys s'oriente vers la mise en œuvre d'un prix interne du carbone pour les projets à moyen et long terme, investissements et acquisitions.

Imerys met également ses capacités d'innovation au service d'une économie bas carbone et accompagne ses clients dans cette transition. Il offre des solutions avancées contribuant dans de nombreux domaines à réduire les émissions de CO₂, comme notamment : dans le domaine de la mobilité durable (graphite et noir de carbone dans les batteries au lithium) et de l'allègement (minéraux pour le renforcement des polymères). Enfin, Imerys contribue également à améliorer les solutions de recyclage que ce soit dans le domaine des réfractaires ou de certains plastiques.

Imerys soutient la mise en œuvre de mécanismes de tarification du carbone, robustes et prévisibles, sur un périmètre géographique aussi large que possible, ainsi que le développement d'indicateurs globaux et rigoureux. Ceux-ci permettront à des groupes tels qu'Imerys, au périmètre en constante croissance et mettant en œuvre des procédés industriels diversifiés, d'évaluer de manière réaliste leur contribution à l'objectif « 2°C » auquel Imerys adhère. Imerys croit dans l'accélération de la transition vers une économie bas carbone comme le meilleur levier pour une croissance économique durable.

Jean-Claude Decaux a inventé en 1964 un modèle économique, plus que jamais d'actualité : fournir aux villes des produits et services utiles aux citoyens financés par la publicité, créant ainsi une forte valeur économique et sociale. Décliné aujourd'hui dans toutes les activités du Groupe (villes, aéroports, concessions de transports, centres commerciaux), notre modèle économique s'inscrit parfaitement dans l'économie de la fonctionnalité. Nos mobiliers, de haute qualité environnementale et conçus pour durer dans le temps, sont entretenus par les équipes JCDecaux et restent notre propriété. En fin de contrat, nos mobiliers peuvent être rénovés et réutilisés dans le cadre de nouveaux marchés qui l'autorisent.

Depuis plus de 50 ans, la poursuite d'une croissance respectueuse des hommes et de l'environnement est donc au cœur de notre modèle économique. Nos défis : promouvoir une ville et une mobilité intelligentes et responsables, c'est-à-dire accompagner les villes, les sociétés de transport et les annonceurs dans leur développement avec des réponses concrètes et innovantes intégrant le développement durable.

Notre stratégie développement durable

En 2014, JCDecaux a renouvelé son engagement en faveur du développement durable en présentant une stratégie équilibrée autour de 3 axes, l'environnement, le social et le sociétal, avec l'ambition d'accroître son attractivité et sa performance globale.

En 2015, en signant le « *French Business Climate Pledge* » pour la COP21, aux côtés de grandes entreprises françaises, JCDecaux a réaffirmé ses ambitions et ses engagements environnementaux pour le climat.

2 ans après, la stratégie développement durable de JCDecaux continue à être déployée dans de nouveaux pays du Groupe, permettant de couvrir désormais 94 % de son chiffre d'affaires (taux de couverture 2016).

Extrait des objectifs et performances 2016

Les mobiliers représentent 79 % des consommations énergétiques de JCDecaux. La mise à jour régulière de nos standards d'éclairage et notamment la LED, permet au Groupe de proposer des mobiliers analogiques avec des consommations électriques réduites jusqu'à 60 % par rapport aux précédentes technologies. Sur le digital, le travail conjoint du Bureau d'études et de la direction des Achats de JCDecaux permet d'améliorer l'efficacité énergétique des écrans que nous installons. Pour réduire nos autres impacts environnementaux, identifiés à l'aide des analyses de cycle de vie, le Groupe travaille en priorité sur les affiches papier, qui sont au cœur du métier de JCDecaux, ainsi que sur les toiles et affiches en PVC, puisque la majorité de nos mobiliers sont des mobiliers non digitaux.

Pour mieux prendre en compte la diversité des situations rencontrées au sein des pays du Groupe, JCDecaux a revu en 2017 les années cibles de certains objectifs.

e la consommation ique des mobiliers	• Réduire de 10% les consommations électriques des mobiliers analogiques par m ² publicitaire d'ici 2020 (vs. 2012)	nouvel objectif
	• Proposer des mobiliers digitaux avec des consommations énergétiques réduites	• -66% écrans LCD indoor (2016) • -23% écrans LED outdoor (2016)
	> écrans LCD : - 50% d'ici 2020 > écrans LED : - 15% d'ici 2020	
	• Couvrir 100% des consommations d'électricité du Groupe (mobiliers et bâtiments) par de l'électricité d'origine renouvelable d'ici 2022	• 35% en 2015 • 47% en 2016
e la consommation tique des véhicules	• Réduire les consommations de carburant aux 100 km de 20% d'ici 2020 (vs. 2012)	• -13,5% en 2016
REDUIRE NOS AUTRES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX		
rer l'utilisation et le e des affiches papier	• 100% des affiches papier imprimées par JCDecaux labellisées PEFC, FSC ou équivalent d'ici 2020	• 78,6% en 2015 • 83,3% en 2016
	• Recycler 90% des affiches papiers d'ici 2020	• 72,6% en 2015 • 74,3% en 2016
rer le recyclage des ss et toiles en PVC	• Recycler 80% des affiches et des toiles en PVC d'ici 2020 en Europe	• 31,4% en 2015 • 40,5% en 2016
ire le recyclage des déchets	• Réduire de 20% la quantité de déchets non recyclés par m ² publicitaire d'ici 2020 (vs. 2012)	• 21,2% en 2015 • 0,6% en 2016
	• Recycler 70% des déchets générés d'ici 2020	• 59,3% en 2015 • 61,6% en 2016

Retrouvez l'intégralité de notre stratégie en cliquant sur : www.jcdecaux.com/fr/developpement-durable/notre-strategie

Kering

« J'ai la conviction qu'une entreprise durable est une entreprise qui réussit. Le développement durable est à la fois une opportunité commerciale et de leadership. », **François-Henri Pinault**, Chairman & CEO, Kering

Le secteur du Luxe reposant sur des matières premières de haute qualité, nous devons comprendre les vulnérabilités auxquelles nous expose le changement climatique et nous montrer proactifs en renforçant la résilience de nos chaînes d'approvisionnement. De fait, la mise en œuvre d'une stratégie climatique ambitieuse au niveau de l'entreprise n'est pas négociable.

La stratégie de lutte contre le changement climatique de Kering est intégrée dans ses activités en propre ainsi que dans ses chaînes d'approvisionnement. Elle vise à réduire son impact climat, mais aussi à trouver des solutions pour contribuer à renforcer la résilience au changement climatique dans l'ensemble des activités du Groupe. Dans ce cadre, Kering a été la première entreprise du secteur du luxe et la première entreprise française certifiée et approuvée par l'initiative *Science-Based Targets* (SBT) pour ses objectifs de réduction de son empreinte carbone, alignés sur les recommandations de la communauté scientifique.

Conformément aux critères SBT, Kering s'est engagé à réduire de 50 % ses émissions dans les Scopes 1, 2 et 3 (transport et distribution des marchandises, vols commerciaux, émissions générées par la production des carburants et de l'énergie) du Greenhouse Gas Protocol d'ici à 2025, d'une part, et à réduire de 40 % ses émissions du Scope 3 provenant des achats de biens et services, d'autre part.

La mesure et la compréhension de l'empreinte écologique complète du Groupe (émissions de gaz à effet de serre, consommation d'eau, pollution des eaux, déchets, pollution atmosphérique et utilisation des terres) dans toute la chaîne d'approvisionnement et jusqu'aux matières premières jouent un rôle fondamental dans la stratégie globale de Kering. Afin de comprendre cet impact, **Kering a mis au point le Compte de Résultat Environnemental** (*Environmental Profit & Loss Account* ou E P&L en anglais) : cet outil pionnier aide les décideurs à faire leurs choix en tenant compte des défis posés par le changement climatique dans la chaîne d'approvisionnement et catalyse ainsi le développement d'un business model plus durable pour le Groupe. L'analyse menée grâce à l'E P&L a permis à Kering d'identifier les points de vigilance de ses chaînes d'approvisionnement et de cibler de manière stratégique la réduction des impacts environnementaux dans l'ensemble du processus de fabrication. **Kering s'est engagé à réduire l'EP&L (Environmental Profit and Loss) du Groupe de 40 % d'ici à 2025**, allant donc au-delà de la préoccupation du changement climatique pour couvrir l'ensemble des sujets environnementaux.

Les actions mises en place par Kering pour atteindre cet objectif se déploient d'une part dans la mise en place des standards d'excellence pour la production, fabrication et vente des produits, et d'autre part par le recours à l'innovation pour réduire significativement les impacts tout au long de la chaîne de valeur. À titre d'exemple, son *Materials Innovation Lab* propose aux marques de Kering de les aider à intégrer des matériaux plus durables dans leurs chaînes d'approvisionnement et dans leurs produits.

Enfin, dans le cadre de sa stratégie globale, Kering compense annuellement ses émissions résiduelles des scopes 1 et 2 du Greenhouse Gas Protocol grâce à des projets REDD+.

www.kering.com/fr/dev-durable

LAB

LAB est une société d'ingénierie, de construction et de services, active au niveau mondial qui fournit à ses clients des solutions intégrées pour réduire tous types d'émissions dans l'air, l'eau et le sol.

LAB est également un leader européen dans la conception et la construction de systèmes de traitement de fumées clé en main.

Créé en 1953, LAB a rejoint le groupe CNIM en 2001 et compte 200 collaborateurs hautement qualifiés, répartis sur trois sites: Lyon (France), Stuttgart (Allemagne) et La Seyne-sur-Mer (France). Le chiffre d'affaires de LAB de ces dernières années est d'environ 80 M €.

LAB consacre des efforts considérables à la Recherche & le Développement (R&D) permettant de proposer un large portefeuille de systèmes avancés de traitement des gaz de combustion (FGT) allant des procédés secs aux procédés humides, y compris les systèmes catalytiques protégés par de nombreux brevets.

Le Contrôle de la Pollution Atmosphérique (APC) est soutenu par plus de 300 lignes *Waste-to-Energy* dans les pays les plus exigeants, comme la Scandinavie, l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas.

LAB est numéro 1 en Europe pour le traitement des fumées dédiées au *Waste-to-Energy* avec plus de 20 % du marché.

Dans de grands pays comme l'Allemagne et la France, LAB détient plus de 50 % du marché.

LafargeHolcim

Fer de lance de notre secteur pour la réduction des émissions de CO₂ par tonne de ciment, **LafargeHolcim poursuit ses actions en faveur de la baisse des émissions dans le cadre de notre Plan 2030, tout au long de la chaîne de la construction :**

- dans **nos procédés de fabrication de ciment**, pour rester le producteur cimentier international le plus efficace en matière d'efficacité carbone (-25 % d'émissions de CO₂ par rapport à 1990) en développant de nouveaux ciments, en diminuant le recours aux énergies fossiles (valorisation énergétique de déchets, utilisation d'énergies renouvelables : hydro, solaires ou éoliens), en améliorant l'efficacité énergétique de nos installations (-22 % de consommation énergétique par rapport à 1990) et en explorant de nouvelles stratégies telles que la capture et la réutilisation de carbone ;
- mais également **au-delà de nos propres opérations**, dans les bâtiments et les infrastructures, en nous engageant à éviter l'émission de **10 millions de tonnes de CO₂** à nos clients d'ici 2030 grâce à nos solutions.

En 2016, LafargeHolcim lance la mousse isolante et minérale **Airium™** pour permettre de répondre aux **enjeux d'efficacité énergétique des bâtiments**, responsables de 40 % de la consommation énergétique et de 36 % des émissions en Europe. Airium™ est entièrement minérale donc plus saine ; **100 % recyclable** avec un **impact CO₂ faible** ; offre **une excellente durabilité (jusqu'à 100 ans)** et **résiste au feu**.

En 2016, LafargeHolcim et ses partenaires, ont reçu le soutien de la Commission européenne¹ pour **développer à l'échelle industrielle le projet SOLID Life qui permet de réduire de 70 % l'empreinte carbone d'un ciment traditionnel** grâce à la combinaison de :

- **Ciment Solidia™ non hydraulique** produit avec moins de matière minérale et des températures de cuisson plus faibles qu'un ciment traditionnel, permettant **d'éviter l'émission de 30 % de CO₂ lors de sa fabrication** ;
- **Béton Solidia™** fabriqué à base de ce ciment non-hydraulique qui obtient ses performances de résistance et de durabilité grâce à l'injection de CO₂ en lieu et place de l'eau. **Ce procédé, appliqué aux blocs béton, permet de capturer 300kg de CO₂ par tonne de ciment utilisé.**

LafargeHolcim continue de s'engager² en faveur de mécanismes de prix du carbone permettant les conditions d'une concurrence équitable entre les industries et à travers les continents.

1. Programme LIFE

2. Au sein de la Carbon Pricing Leadership Coalition, dans l'Alliance Globale pour les Bâtiments et la Construction ou encore du World Business Council for Sustainable Development

Groupe La Poste

La volonté d'entraîner le changement sur les principaux défis sociétaux

L'ambition du Groupe La Poste est d'être une entreprise de services de proximité humaine en capacité de refonder le lien social et de simplifier la vie. Le Groupe La Poste est engagé dans tous les défis sociétaux et bien entendu sur ceux que pose le changement climatique. Pour cela, le Groupe a l'ambition d'entraîner le changement pour refonder la cohésion sociale et territoriale, faire grandir un numérique responsable et éthique et faciliter les transitions écologiques (énergétique et circulaire).

Faciliter les transitions écologiques

Une stratégie énergie et carbone

La Poste est le premier opérateur postal majeur à assurer la neutralité carbone de toutes ses offres Courrier, Colis, Express et Numérique, en France et à l'international. C'est aussi un des tout premiers opérateurs postaux à s'adosser à la démarche « *Science-Based Target* ». Cette démarche a pour objectif de s'inscrire dans l'accord de Paris visant à limiter la hausse des températures à 2°C.

La Poste a pris l'engagement de réduire de 20 % ses émissions de GES entre 2013 et 2020 afin de lutter contre le changement climatique. Pour atteindre cet objectif, La Poste s'appuie sur 4 principaux leviers :

- se doter d'une des toutes premières flottes mondiales de véhicules électriques ;
- desservir les 15 principales métropoles françaises et 40 grandes villes de plus de 100 000 habitants par des dispositifs à faibles émissions de GES (piéton, vélos à assistance électrique, 3 et 4 roues électriques, etc.) ;
- s'approvisionner en électricité 100 % d'origine renouvelable (ce qui est effectif depuis le 1^{er} mai 2016) sur l'ensemble de ses 12 000 immeubles ;
- financer un programme de compensation carbone de 100 % de ses offres Courrier, Express, colis et numérique (cette offre est opérationnelle depuis 2012).

Pour assurer la continuité et l'exemplarité de ses engagements, Le Groupe travaille à la définition d'une nouvelle trajectoire à l'horizon 2025 avec l'initiative de *Science Based Targets*. Le prochain objectif de réduction des émissions de CO₂ sera ainsi défini selon une méthode validée scientifiquement et contrôlée par des experts externes.

Une stratégie économie circulaire

La Poste se veut exemplaire dans l'intégration de l'économie circulaire dans ses process et ses offres, au service d'une transition écologique. Concernant la gestion des ressources, la politique papier responsable est reconnue par les parties prenantes et La Poste s'engage pour la Croissance Verte (ECV) FRIVEP dans une démarche mutualisée pour la valorisation des vêtements professionnels.

Elle collecte et valorise, grâce à un réseau de distribution en reverse logistique, tous les déchets de bureaux visés par le « décret 5 flux » de la loi TEPCV.

Contribuer aux transitions écologiques à l'échelle nationale

Au-delà de sa propre transition énergétique, La Poste développe des offres autour de la transition énergétique à destination des particuliers, entreprises et collectivités territoriales. Ces offres sont issues d'une réflexion stratégique impliquant toutes les entités du Groupe (Projet prioritaire Commun (Transition Énergétique) et sont portées par 5 structures dédiées :

- Bemobi : opérateur de la mobilité durable qui propose des solutions promouvant l'éco-mobilité (gestion de flotte, formation à l'éco-conduite, auto-partage et vélo-partage, conseil et mise en place de plans de mobilité, etc.) ;
- Action Habitat : réseau de sensibilisation au diagnostic et à la rénovation énergétique ;
- Recy'go : acteur de la gestion des déchets de bureau et de l'Économie Circulaire ;
- Sobre : mesure, contrôle et pilote les consommations énergétique des bâtiments industriels et tertiaires ;
- La Banque Postale : financeur des projets de rénovation énergétique des particuliers et des infrastructures de production d'énergie renouvelable sur le territoire.

Legrand

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète, adaptée au marché de la basse tension pour les segments tertiaire, industriel et résidentiel en fait une référence à l'échelle mondiale.

Parce que les bâtiments sont responsables de 40 % de la consommation énergétique, et de 20 % des émissions de CO₂, la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments est un enjeu majeur de la lutte contre le réchauffement climatique.

Nos engagements sur la période **2014-2018** dans le cadre de la **feuille de route RSE** de Legrand sont notamment de :

- **permettre d'éviter l'émission de tonnes de CO₂** par l'usage, par nos clients, des solutions d'efficacité énergétique du Groupe. Il s'agit notamment de solutions de gestion de l'éclairage, du chauffage et des équipements, de bornes et prises de recharge pour véhicule électrique, ou de systèmes permettant la mesure, l'analyse et la supervision électrique du bâtiment. Entre 2014 et 2016, le Groupe a ainsi permis d'éviter en cumulé l'émission de 1,4 million de tonnes de CO₂ ;
- **réduire l'intensité énergétique des activités du Groupe de 10 %**. Cela passe notamment par l'intégration systématique de solutions d'efficacité énergétique dans les opérations de travaux neufs, de réhabilitation ou de maintenance des locaux du Groupe.

À fin 2016, l'intensité énergétique avait été réduite de 15 % par rapport à 2013 ;

- **poursuivre la mise à disposition d'information environnementale** pour notre chaîne économique afin de faciliter l'analyse du cycle de vie des bâtiments et en réduit l'impact énergétique. L'objectif est de rendre disponible cette information pour les 2/3 du chiffre d'affaires du Groupe d'ici 2018.

À fin 2016, l'information environnementale sur l'ensemble du cycle de vie du produit est disponible publiquement à hauteur de 60 % du chiffre d'affaires ;

- **favoriser la mise en place des principes de l'économie circulaire**, notamment par la recherche continue de la revalorisation des déchets de fabrication du Groupe et le déploiement à l'ensemble des centres de R&D de standards ambitieux en matière d'éco-conception.

À fin 2016, 88 % des déchets ont été envoyés dans des filières de revalorisation.

Legrand inscrit la **réduction de son empreinte environnementale dans une perspective de long terme** et à ce titre prend en compte progressivement depuis début 2016 le prix de la tonne de CO₂ dans ses réflexions opérationnelles et s'est engagé dans l'initiative *Science Based Targets* qui appelle les entreprises à s'engager sur des objectifs de réduction des émissions de CO₂ en **conformité avec l'Accord de Paris**.

www.legrand.com

Les Tissages de Charlieu

Entreprise du Patrimoine Vivant, Les Tissages de Charlieu, est une entreprise spécialisée dans le tissage jacquard pour l'habillement.

Depuis 20 ans, Les Tissages de Charlieu adoptent une démarche responsable tant au niveau environnemental que social. Ces engagements, pris par réelle conviction plus que pour des raisons marketing, se traduit par les éléments suivants :

- un **contrat vert avec les barrages de Savoie**, pour alimenter les 80 métiers à tisser de l'atelier qui tournent 7j/7 et 24h/24. Les bureaux quant à eux sont chauffés par la chaleur dégagée par les métiers à tisser : **aucune énergie fossile n'est donc consommée** lors du fonctionnement de l'usine.
- un choix de matières premières de plus en plus responsable. Aujourd'hui environ **30 % des fils utilisés pour fabriquer les tissus jacquard (tous plus créatifs les uns que les autres), sont recyclés ou biologiques** ! Et ce pourcentage augmente régulièrement, avec l'ambition de créer un mouvement suffisamment important pour entraîner d'autres acteurs de la filière pour que ces **matières écologiques**, deviennent **la norme** ;
- puisque la notion de changement climatique fait appel à des **valeurs humaines** et à la **notion de SENS**, LTC a fait le choix de **responsabiliser** ses équipes pour que chacun puisse à son niveau apporter une solution au réchauffement climatique. Ce bouillonnement créatif permis par ce management responsabilisant a permis la naissance de trois intra-entreprise ; toutes affichant la volonté d'aller dans le sens du développement durable :
 - > **LETOL**, propose des étoles en coton biologique, tissées sur place à partir de fils biologiques teints à Charlieu, et confectionnées à l'usine. LETOL vend aujourd'hui ses produits bio made in Charlieu dans le monde entier !
 - > **Tonnerre de Belt**, propose des ceintures très créatives, réversibles et interchangeable, en tissage jacquard. Le choix de circuits-courts a encore été fait, en choisissant une fabrication locale et solidaire,
 - > **L'Indispensac**, propose des sacs personnalisables (grâce au savoir-faire jacquard) écologiques et éthiques. Idéal pour des congrès, des cadeaux d'entreprises ou encore des shopping bag, ils permettent d'apporter une réponse innovante, tendance et économique au changement climatique et enjeux des entreprises.

Ce choix du développement durable engagé il y a 20 ans, a permis à l'entreprise de doubler le nombre de ses salariés ! Aujourd'hui plusieurs projets internes continuent de naître pour toujours diminuer l'impact environnemental de cette activité. L'un d'entre eux, porte sur le recyclage des lisières (chutes sur les bords du tissu), dont la multi-composition rend le recyclage difficile. Ce projet a pour but de réussir à les revaloriser en interne en les retissant. Ce projet est accompagné par R3iLab.

L'Oréal

« En tant que leader mondial de la cosmétique, nous considérons le développement durable comme une « licence d'opérer ». Il est de notre responsabilité de contribuer à l'élaboration de solutions répondant aux grands défis auquel le monde d'aujourd'hui est confronté, en premier lieu le changement climatique. Chez L'Oréal, 2016, année charnière, a vu des avancées majeures, en particulier en matière d'innovation et de production durables, eux domaines où nous sommes engagés depuis longtemps dans un effort systématique pour améliorer le profil environnemental et social de nos produits et réduire drastiquement l'impact de notre production. Une étape clé a ainsi été franchie : nous avons atteint et même dépassé notre objectif de -60 % d'émissions de CO₂, avec quatre ans d'avance. C'est évidemment le résultat d'un immense travail de toutes les équipes concernées. Et c'est aussi un signal fort : nous continuons de décorrélérer notre croissance et notre impact environnemental. Alors que le changement climatique est un enjeu majeur, dont nous voyons déjà les effets sur les plus vulnérables, notre engagement est plus fort que jamais. », Rapport d'avancement 2016, **Jean-Paul Agon**, PDG du Groupe L'Oréal

Leader mondial de la beauté, L'Oréal s'est engagé en 2013 dans la voie d'une transformation profonde vers un modèle d'entreprise plus responsable, à travers un programme ambitieux en matière de développement durable appelé *Sharing Beauty With All*. Dans ce cadre, L'Oréal a pris des engagements tout au long de sa chaîne de valeur, au terme d'une vaste démarche de concertation avec ses parties prenantes.

Ces engagements constituent une priorité stratégique pour le groupe et un changement profond de paradigme.

Cinq engagements concernent plus particulièrement la lutte contre le changement climatique :

- l'objectif de réduire de 60 % d'ici à 2020 les émissions de CO₂ de notre production en valeur absolue versus 2005 (selon le GHG protocol, scope 1 et 2) ;
- l'objectif de réduire de 20 % d'ici à 2020 les émissions de CO₂ de transport des produits (en g de CO₂/unité de vente/km) depuis 2011 ;
- l'ambition de devenir une entreprise équilibrée en carbone à horizon 2020, en équilibrant le reste des émissions liées à son activité industrielle via un dispositif innovant de génération de gains carbone au sein de ses filières d'approvisionnement ;
- la volonté de sensibiliser nos consommateurs à une consommation plus durable, la majeure partie des impacts environnementaux résidant dans la phase d'usage des produits ;
- un engagement 0 déforestation à horizon 2020.

Améliorer l'efficacité énergétique : Conception et isolation des bâtiments, optimisation des processus industriels, recours à des technologies moins énergivores ont permis de réduire la consommation d'énergie des sites industriels de 33 % en kWh par produit fini, entre 2005 et 2016. L'Oréal poursuit la certification ISO 50001 (management de l'énergie), prévue pour toutes ses usines d'ici à 2020. Au total, en 2016, 24 % des usines (soit 10 sites) sont certifiées.

Accroître le recours aux énergies renouvelables : Grâce à de grands projets utilisant des technologies diverses et adaptées à la localisation des sites (biométhanisation, biomasse, panneaux solaires, etc.) et à l'achat d'électricité et de gaz verts, l'approvisionnement renouvelable satisfait 45 % des besoins des usines et centrales de L'Oréal en 2016. Le Groupe compte 15 sites ayant atteint la neutralité carbone en fin d'année : 5 usines (*Libramont* en Belgique, *Settimo* en Italie, *Burgos* en Espagne, *Rambouillet* en France et *Yichang* en Chine) et 10 centrales de distribution.

En 2016, avec quatre ans d'avance, L'Oréal a atteint ses deux objectifs en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, réduisant de 67 % en valeur absolue les émissions de ses usines et de ses centrales de distribution par rapport à 2005 et de 20 % les émissions liées au transport de ses produits (par unité de vente par km) par rapport à 2011. Sur la même période, la production du Groupe a augmenté de 29 % : confirmant ainsi que s'engager avec ambition pour le climat peut aller de pair avec le succès économique.

Pour la cinquième année consécutive, L'Oréal a été reconnu comme l'un des leaders mondiaux dans la lutte contre le changement climatique par le classement annuel du CDP qui a décerné au Groupe la note « A », qui représente le plus haut niveau de performance.

La lutte contre le changement climatique est l'une des dimensions essentielles de la politique environnementale de LVMH et de son programme environnemental LIFE. Le Groupe a réaffirmé cette priorité en se dotant des objectifs environnementaux LIFE 2020 dont plusieurs sont liés au changement climatique :

- diminuer de 25 % ses émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie (scope 1 et scope 2, entre 2013 et 2020) ;
- atteindre un niveau de 30 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique du Groupe d'ici 2020 ;
- améliorer de 15 % la performance énergétique des magasins (entre 2013 et 2020) ;
- équiper 90 % des boutiques en éclairage LED d'ici 2020.

Pour atteindre ses objectifs à l'horizon 2020, LVMH a mis en œuvre un certain nombre d'actions.

Le fonds carbone LVMH

Le fonds carbone interne est un outil au service de la réduction de 25 % des émissions de gaz à effet de serre. En le mettant en place, le Groupe souhaitait créer un cercle vertueux pour renforcer l'efficacité de sa politique environnementale. Les contributions carbone sont calculées proportionnellement aux émissions de gaz à effet de serre générées par leurs activités, et plus spécifiquement à la consommation d'énergie des sites de production et des magasins ; charge ensuite aux Maisons de dégager un montant d'investissement au moins égal à la contribution. C'est un « droit supplémentaire à investir » pour les Maisons au titre de projets qui réduisent les émissions. Le prix de la tonne de gaz à effet de serre, qui peut être revu chaque année, a été fixé à 15 euros en 2016 et sera doublé en 2018. Il a été décidé que les sommes investies seraient consacrées au financement de trois types de projets : les outils pour suivre et mesurer les consommations d'énergie ; les investissements dans les équipements permettant de réduire les consommations d'énergie ; les investissements dans la production d'énergies renouvelables

LVMH Lighting

Pour optimiser sa consommation énergétique, LVMH s'appuie sur le programme LVMH Lighting. Il a été mis en place pour développer l'utilisation au sein du Groupe de nouvelles technologies d'éclairage, en particulier la LED, qui diminue de 30 % en moyenne la consommation d'électricité, supprime beaucoup de maintenance et apporte qualité et fiabilité à la lumière. Grâce au programme LVMH Lighting, le pourcentage de mètres carrés éclairés grâce aux LED s'accroît chaque année. Les Maisons équipent en priorité leurs boutiques, qui représentent plus d'un million de mètres carrés dans le monde et sont responsables de 70 % des émissions de gaz à effet de serre du Groupe pour les scope 1 et 2.

Energies renouvelables

Parallèlement aux actions menées pour diminuer sa consommation d'énergies fossiles, LVMH développe le recours aux énergies renouvelables. Cette politique a franchi un cap important en 2015 : le Groupe a en effet signé un contrat-cadre pour la fourniture d'une électricité exclusivement verte aux 450 sites, appartenant à 27 Maisons, implantés en France. En 2016, un accord similaire a été signé pour la fourniture d'énergie aux sites de plusieurs Maisons italiennes, et LVMH a commencé à travailler à l'extension de cette démarche en Espagne et aux États-Unis. Grâce à de telles initiatives, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du Groupe ne cesse de croître pour atteindre 17 % en 2016.

Michelin

Aujourd'hui, et plus encore demain, la mobilité doit répondre à des défis globaux : combattre la pollution et la congestion, renforcer la sécurité, assurer une mobilité inclusive, satisfaire un besoin grandissant de bien-être... Autant de défis auxquels aucun acteur ne pourra répondre seul. Pour les relever, nous avons l'intime conviction chez Michelin que les entreprises doivent travailler en écosystème pour co-innover et proposer des solutions adaptées aux besoins de chacun. Guidé par sa raison d'être « Offrir à chacun une meilleure façon d'avancer », le groupe Michelin entend mettre sa capacité d'innovation au service de produits et services qui favorisent une mobilité toujours plus propre, plus efficace, plus respectueuse de l'environnement et inclusive tout en construisant des partenariats avec des acteurs, privés et publics, pour réinventer la mobilité de demain.

1. Réduire l'empreinte carbone de chaque pneu de 20 % d'ici 2030

Plus de 90 % des émissions de CO₂ de nos produits sont liées à leur utilisation. **L'ambition du groupe est de réduire de 20 % l'empreinte carbone de chacun de ses pneumatiques entre 2010 et 2030.** Les leviers :

- **la réduction de l'impact des pneumatiques sur la consommation de carburant** : nos chercheurs se mobilisent pour réduire l'impact des pneumatiques sur la consommation de carburant tout en améliorant les autres performances tout au long de leur vie (adhérence, émissions sonores, durée de vie etc.) ;
- **l'économie de la fonctionnalité**, c'est-à-dire la fourniture d'un produit et d'un service pour suivre les pneumatiques afin d'optimiser leur performance énergétique (Michelin Tire Care, Michelin Solutions...) ;
- **la réduction du nombre de pneus pour le même nombre de km.** À travers le développement de tests sur les pneus usés, Michelin a l'ambition de démontrer que les pneus peuvent et doivent apporter un très haut niveau de performance du premier au dernier kilomètre. Cette démarche s'inscrit dans un engagement de longue date contre l'obsolescence programmée. Si chaque pneu dans le Monde était utilisé jusqu'à la limite légale, cela permettrait d'économiser 400 millions de pneus et d'éviter l'émission de 35 millions de tonnes de CO₂.

2. Réduire l'empreinte carbone de la production de Michelin de 50 % en 2050

Production de pneumatiques : Michelin a l'ambition de maîtriser son empreinte carbone tout en poursuivant des objectifs de croissance ambitieux. Pour s'inscrire dans la trajectoire des 2°C il faut réduire les émissions de plus de 50 % en 2050 par rapport à 2010. Pour ce faire, d'une part le Groupe développera toutes les solutions techniques susceptibles d'améliorer l'efficacité énergétique de la production de pneumatiques et, d'autre part, recourra massivement aux énergies renouvelables. En théorie, le premier levier pourrait représenter 2/3 du progrès à réaliser, le 1/3 restant reposant sur la capacité des marchés de l'énergie à offrir un mix énergétique fortement décarboné.

Prix Carbone : Michelin soutient l'instauration d'une tarification du carbone à l'échelle mondiale et a rejoint le CPLC, *Carbon Pricing Leadership Coalition*, de la Banque Mondiale en 2015. En attendant l'instauration de dispositifs partout dans le monde, le Groupe a mis en place un prix interne du carbone pour ses projets d'investissement depuis 2016.

3. Fédérer les énergies pour préparer la mobilité de demain

Michelin s'attache depuis 20 ans à **fédérer une communauté de la mobilité durable autour des enjeux de la transition énergétique et du climat**. Ainsi le *Michelin Challenge Bibendum* créé en 1998 agit en catalyseur des énergies pour préparer la mobilité de demain. Devenu *Movin'On by Michelin* en 2017, il a donné naissance à plusieurs initiatives :

- **Movin'On by Michelin** est le sommet mondial des acteurs du business, des décideurs publics et de la société civile engagés sur les enjeux de la mobilité durable. Il repose sur un processus de co-innovation auquel contribuent les acteurs de l'ensemble de l'écosystème de la mobilité. Prochain rendez-vous du 30 mai au 1^{er} juin 2018 à Montréal ;
- cofondée par Michelin et SLoCaT (*Sustainable Low Carbon Transport*), **PPMC (Paris Process on Mobility & Climate)** est la coalition mondiale des acteurs non étatiques du transport qui a émergé à COP21 ; en est issue une « macro feuille de route mondiale pour un transport décarboné et résilient » à l'horizon 2050 pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Avec PPMC, Michelin est co-fondateur de la *Transport Decarbonization Alliance*, initiée par la France lors de la COP23. Alliance de Pays, Villes et Entreprises précurseurs autour d'engagements opérationnels fondés sur la macro-feuille de route, la TDA sera lancée lors du « *One Planet Summit* » le 12 décembre prochain.
- enfin, l'écosystème **Open Lab Mobilité** rallie plus de 200 entités, partenaires industriels, start-up, universitaires, filières professionnelles en Europe et en Amérique du Nord au sein de communautés d'intérêts. L'objectif est de promouvoir des innovations et solutions concrètes pour une meilleure mobilité.

MTB Recycling

Créé il y a 36 ans, MTB, acteur mondial de référence dans la gestion des déchets industriels, concentre son activité autour de trois pôles majeurs : le recyclage, la fabrication d'équipements et l'ingénierie.

MTB est un modèle unique dans le monde du **recyclage**. Pionnier dans beaucoup de domaines, c'est en s'appuyant sur ses équipes de R&D et sur des **lignes de recyclage** déjà existantes que, chaque jour, nous développons les processus de recyclage de demain.

Nous assurons la fabrication de nos machines en France depuis la conception jusqu'à la mise en route chez le client. Nous proposons des machines fiables, robustes et économiques, testées dans notre **unité de recyclage**. MTB a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 60 M€ dont 90 % à l'international, et **les effectifs sont passés de 50 à + de 150 salariés entre 2011 et 2017**.

More Than Business

Sous l'impulsion et la vision de son président Jean Philippe Fusier, l'ensemble des collaborateurs de MTB porte un projet et des engagements forts qui influencent le quotidien de nos activités et les choix stratégiques de développement de cette ETI Française indépendante et innovante.

Le projet « MTB 2021 » vient d'être lancé, il s'agit d'un projet stratégique d'investissements d'un montant de 17 millions qui a pour objectif de porter MTB à la place de leader européen de recyclage et fabrication de solution de recyclage. Un nouveau complexe industriel va sortir de terre pour accueillir la fabrication des équipements de recyclage que nous commercialisons. Ce futur bâtiment sera éco-conçu pour prendre en compte le confort des occupants, l'agrément de travail et minimiser l'impact environnemental de son fonctionnement.

Entre autres actions marquantes, il est prévu :

- de concevoir un bâtiment économe en énergies ;
- de créer un potager partagé pour les collaborateurs MTB géré en Permaculture ;
- d'avoir une démarche de préservation de la flore et faune locale en collaboration avec les associations du territoire (ruches, nichoirs...) ;
- de gérer les eaux pluviales de manière optimisée pour couvrir les besoins des cultures ;
- de créer une centrale photovoltaïque de + de 300KwC couplée à des batteries et des postes de recharges Véhicules => objectif taux d'autoconsommation >85 %.

Engagement Sociétal & Environnemental

Depuis sa création, MTB a fait le choix stratégique de n'avoir recours qu'à des fournisseurs locaux pour la fabrication des sous-ensembles de ses machines de recyclage.

MTB a marqué son engagement environnemental en faisant le choix de ne consommer que de l'électricité issue d'énergies renouvelables sur 10 ans d'exploitation de son centre de recyclage et de fabrication d'usine de recyclage c'est plus de 4MWh d'énergies vertes consommées.

Dans le même ordre d'idée, depuis 10 ans les exportations de plastiques et déchets en mélanges vers la Chine ont été stoppés. L'accent a été donné à l'innovation pour valoriser sur place un maximum de matières et privilégier ensuite des filières avalées françaises et européennes.

Cette conviction a depuis cette époque porté l'ensemble de nos choix et projets dans ce domaine.

Nexans

Nexans apporte des solutions concrètes à la transition énergétique

Acteur mondial de l'industrie du câble, Nexans conçoit, produit et commercialise des câbles et des systèmes de câblage qui apportent l'énergie et les informations dont nous avons besoin, chaque jour, dans notre vie quotidienne. Le changement climatique est un enjeu majeur pour Nexans qui met son expertise et sa capacité d'innovation au service de la transition énergétique. Nous apportons des réponses concrètes de l'amont à l'aval de nos activités pour réduire l'impact carbone de nos produits, sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Une production responsable

L'efficacité énergétique de nos sites de production est un levier important de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Plus de 36 % des investissements environnementaux du Groupe visent à améliorer les performances énergétiques des équipements. Certains de nos sites ont recours aux énergies renouvelables : installation de panneaux photovoltaïques, d'éoliennes, etc. L'économie circulaire est également un axe majeur de notre politique bas carbone. Nous travaillons sur la réduction des matières premières utilisées, l'augmentation de matériaux recyclés dans nos produits, l'amélioration du taux de recyclage de nos déchets (100 % des déchets de métaux non ferreux recyclés).

Des produits innovants

Développer l'électricité décarbonée

Partenaires des plus grands projets, Nexans fiabilise le fonctionnement des éoliennes avec des câbles à même de résister à la torsion et aux conditions climatiques les plus sévères. Nous maximisons la longévité et le rendement des installations photovoltaïques. Nous collectons et rapatrions l'électricité produite avec le minimum de déperdition. Leader mondial des applications sous-marines, nous renforçons nos efforts de recherche et développement dans les énergies hydrauliques.

Adapter les réseaux de transport et de distribution d'électricité

Nous contribuons à satisfaire la demande mondiale en électricité en facilitant l'intégration des productions renouvelables et les échanges d'électricité entre pays, en améliorant la résilience et l'efficacité énergétique des réseaux, en proposant des solutions plus écologiques et plus sûres à l'alimentation des villes. Nous apportons des solutions pour interconnecter les réseaux, fiabiliser la fourniture électrique, valoriser les capacités solaires et éoliennes installées, alimenter les îles et les installations *off-shore*.

Réduire les consommations et les émissions des transports

Pour réduire le poids des véhicules et ainsi leurs consommations d'énergie, Nexans développe des câbles plus fins et plus légers. Nous contribuons au développement de la mobilité électrique avec des solutions de câblage qui permettent aux moteurs de véhicules hybrides ou électriques de fonctionner. De plus, Nexans, en partenariat avec la start-up G2mobility, apporte une solution complète pour faciliter le déploiement d'infrastructures de recharge intelligentes pour véhicules électriques.

Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments et des centres de données

Nexans accompagne la construction et la rénovation de bâtiments : notre démarche associe sécurité, efficacité énergétique et empreinte écologique maîtrisée. Notre application EcoCalculator aide les professionnels à choisir la meilleure solution de câble basse tension pour gagner en efficacité énergétique, réduire l'impact environnemental d'une installation et assurer la sécurité des personnes en cas d'incendie. Enfin, les câbles Nexans optimisent l'efficacité énergétique des centres de données.

Faciliter l'accès à l'électricité

L'accès à l'électricité est un défi pour le développement économique des pays émergents. C'est également le moyen d'agir pour le climat en maîtrisant la consommation d'énergies fossiles et la déforestation. Dans ces pays, nous accompagnons de grands programmes d'électrification avec une offre simple, complète et facile à gérer. De plus, la Fondation Nexans soutient l'accès des populations défavorisées à l'électricité décarbonée.

Novacap

Le Développement Durable au cœur de nos activités

Acteur majeur de la synthèse pharmaceutique, de la chimie de spécialités, Novacap est une entreprise de taille intermédiaire qui fabrique et commercialise des produits essentiels à notre vie quotidienne, d'aujourd'hui et de demain. Fort de ses positions de leader sur les marchés en croissance et résilients de la pharmacie, de la santé, de la cosmétique et des fragrances, de l'alimentation et de la nutrition animale, des soins de la personne, Novacap propose une des gammes les plus étendues de produits et de services.

Le groupe Novacap exploite 27 sites industriels et centres de R&D en Europe, en Asie et en Amérique, emploie plus de 3000 collaborateurs et fournit plus de 1 000 clients dans le monde.

Novacap est résolument engagé à faire du développement durable et de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) une priorité (www.novacap.eu/fr/engagements/developpement-durable-2/).

Une analyse rigoureuse de notre empreinte carbone

Novacap s'est lancé dans une démarche ambitieuse d'analyse complète de l'empreinte carbone de l'ensemble de la chaîne de valeur de ses activités – bilan des émissions de gaz à effet de serre scopes 1, 2 et 3 – de l'extraction de matière première à la transformation et l'utilisation de nos produits, au-delà des exigences réglementaires.

Novacap s'est engagé à conduire cette analyse sur plus de 80 % de ses émissions de gaz à effet de serre à fin 2018.

Des projets ambitieux de réduction de nos consommations énergétiques

Novacap est engagé depuis de nombreuses années et sur l'ensemble de ses sites industriels dans des projets d'efficacité énergétique :

- Novacap exploite sur ses sites de Laneuveville-devant-Nancy et de Roussillon des cogénérations à haut rendement au gaz naturel dont le fonctionnement permet des économies d'énergie primaire de plus de 10 % ;
- les sites industriels les plus énérgo-intensifs du groupe ont mis en place un système de management de l'énergie dans le cadre de la norme ISO 50 001 ;
- des plans de performance énergétique ambitieux ont été mis en place sur 90 % de la consommation énergétique du groupe en Europe comme en Chine.

Une transition progressive vers des énergies bas carbone

Novacap s'engage dans la transition énergétique en remplaçant de la production d'énergie fossile par de la production d'énergie bas carbone renouvelable ou de récupération :

- sur la plateforme de Roussillon, le GIE OSIRIS a mis en place une chaudière biomasse et envisage d'amener à plus de 50 % d'ici à 2020 la part d'énergie renouvelable ou de récupération dans son mix de production chaleur (www.osiris-gie.com/fr/osiris-engagement/osiris-responsible.html) ;
- sur son site de production de carbonate et de bicarbonate de sodium à Laneuveville-devant-Nancy, Novacap s'est engagé, en partenariat avec la société ENGIE COFELY, dans un projet de construction d'une centrale de cogénération biomasse. Le projet doit permettre d'accélérer la transition énergétique en remplaçant 30 % de la consommation de charbon par du bois de récupération et en réduisant de 120 000 tonnes par an les émissions de CO₂ (www.novawood.fr) ;
- en Thaïlande, sur son site de production d'aspirine, Novacap projette l'installation de panneaux photovoltaïques pour son approvisionnement en électricité ;
- la toute nouvelle unité Novabay de production de bicarbonate du groupe mise en service en 2017 à Singapour respecte les meilleurs standards en matière de développement durable (captation de CO₂, réduction de la consommation d'énergie et d'eau, réduction des déchets au strict minimum).

Orange

Le numérique est présent dans tous les secteurs de l'activité humaine. L'accroissement des usages nous oblige à mettre sous contrôle une équation environnementale complexe. Mais a contrario, en transformant radicalement l'ancien monde industriel, il constitue aussi une partie de la solution pour en réduire les impacts environnementaux.

Depuis plus de 10 ans, dans le cadre des initiatives de l'ONU, au sein de l'UIT (Union Internationale des Télécoms) ou de la plateforme d'acteurs non gouvernementaux du *Global Climate Action Agenda*, et bien sûr dans tous les secteurs de son activité, Orange s'engage totalement dans la transition énergétique et écologique. Lors de la COP21 à Paris en 2015, et à Marrakech l'année suivante, nous avons annoncé et réaffirmé des objectifs ambitieux :

- **réduire de 50 % nos émissions de CO₂** par usage client d'ici 2020 (par rapport à 2006) ;
- **déployer l'économie circulaire** dans l'ensemble de nos processus d'ici 2020.

En terme de **réduction des émissions de CO₂**, nous travaillons à réduire notre consommation d'énergie qui réside essentiellement dans le réseau et nos équipements. Un défi d'autant plus ardu que nous devons aussi agir chez nos clients afin que leur activité numérique en constante augmentation ne grève pas leur propre facture énergétique.

> Entre 2006 et 2016, nous avons réduit nos émissions de CO2 de 48 % par usage-client

En terme de **préservation des milieux et des ressources naturelles**, car les équipements (réseaux, terminaux...) utilisent des matières critiques et des ressources limitées qu'il faut traiter de façon irréprochable. Le recyclage et la valorisation des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE) ainsi que le développement du principe de réutilisation constituent pour nous une vertueuse obligation qui nous positionne en acteur de l'économie circulaire.

> En 2016, nous avons collecté, recyclé et valorisé 1 800 000 téléphones mobiles

Mais en même temps, **le numérique peut favoriser la transition énergétique et écologique**. Ce qu'on appelle « **l'IT for green** » est une source d'innovation susceptible d'apporter des solutions durables à certaines problématiques environnementales (*smart cities, smart grids, smart mobility, smart metering, objets connectés...*).

> Lors de la COP23, notre partenariat technologique et humain (recueil, traitement et modélisation de données climatiques) avec le Centre de Recherches sur les Écosystèmes d'Altitude du Mont-Blanc a reçu le prix *Momentum for Change* des Nations Unies.

Pellenc ST

Une PME innovante au service de l'économie circulaire

PME industrielle française, Pellenc ST fabrique des équipements de tri optique pour le traitement des déchets et l'industrie du recyclage. Les technologies embarquées dans nos équipements (spectroscopie infrarouge, spectroscopie visible, rayons X et induction pilotée) sont utilisées par les centres de tri et les unités de régénération. Avec 1 400 machines installées dans plus de 40 pays, Pellenc ST se présente comme l'un des fournisseurs majeurs de solutions de tri intelligentes au service de l'économie circulaire.

En effet, les machines de tri optique constituent un maillon essentiel de l'économie circulaire pour la diminution de la pression sur les ressources naturelles : elles permettent de discriminer des matières non différenciables par l'œil humain, et de traiter de forts volumes de déchets qui sont ainsi détournés de l'enfouissement vers la valorisation matière ou énergétique. Le tri et le recyclage des déchets permettent également de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, si l'on prend l'exemple d'une bouteille en PET, elle demande moins d'énergie à produire avec de la matière recyclée qu'avec de la résine vierge : 7 MJ/kg au lieu de 84 MJ/kg. Produire 50 000 t/an de PET vierge génère 107 500 tonnes de CO₂ contre 25 000 tonnes pour le PET recyclé, soit une réduction des émissions de CO₂ de 82 500 tonnes (source : clubinternational.ademe.fr).

En tant qu'entreprise responsable Pellenc ST a investi dans une politique d'amélioration continue des performances énergétiques de ses produits et de ses installations permettant de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et d'accroître son autonomie énergétique.

Pour l'optimisation de ses produits, Pellenc ST a investi 400 k€ ces 5 dernières années pour :

- réduire leur consommation énergétique : remplacement de la climatisation par un système Vortex, optimisation de la chaîne de détection donnant lieu à la réduction de la puissance des halogènes et réduction de la consommation d'air comprimé ;
- allonger la durée de vie des pièces de rechange : durée de vie multipliée par 2 pour les électrovannes par exemple ;
- faciliter leur fin de vie : suppression des capots en polyester armé fibre de verre, difficilement recyclables, remplacés par des pièces métalliques recyclables.

Pellenc ST a commencé en parallèle un programme d'investissements de 300 k€ sur ses infrastructures :

- mise en place de panneaux et ombrelles photovoltaïques ;
- optimisation des éclairages et passage en LED ;
- limitation de l'élévation de température des bâtiments et régulation dans une plage contrôlée ;
- système de compresseur variable à récupération d'énergie.

Déjà certifiée ISO 14001, l'entreprise poursuit sa démarche en se fixant comme objectif de passer la certification Management de l'Energie ISO 50001 d'ici les 3 prochaines années.

Pernod Ricard

Pernod Ricard développe un portefeuille unique de grandes marques de vins et spiritueux, vecteurs de convivialité. Whiskies, rhums, gins, vodkas, apéritifs anisés, liqueurs, vins... tous les produits du groupe sont issus de la transformation de matières premières agricoles et sont fortement enracinés dans leurs terroirs. Cet attachement à la terre et à la planète est historique pour le groupe. En 1966, Paul Ricard créait l'Institut Océanographique qui allait porter son nom.

Le changement climatique est l'un des plus grands enjeux pour l'humanité. Il fragilise tout particulièrement l'agriculture dont nous dépendons pour nos activités. Il est par ailleurs indissociable du sujet de la préservation des ressources en eau de la planète, qui est la condition même de la vie. C'est pourquoi la lutte contre ce phénomène figure parmi les priorités de la Roadmap Environnement de Pernod Ricard pour 2020.

L'action de Pernod Ricard pour une économie « bas carbone » s'exprime dans plusieurs domaines :

Développement d'une agriculture durable

Chaque année le groupe utilise l'équivalent de 2.4 millions de tonnes de matières premières d'origine agricole : raisins, céréales, canne à sucre... Une agriculture plus respectueuse de l'environnement contribue à maintenir la biodiversité, à réduire l'utilisation de pesticides de synthèse et à fixer du carbone dans le sol.

Réduction des emballages

Réduire le poids des bouteilles, éliminer les suremballages non indispensables, optimiser le choix des matériaux sont autant d'actions qui contribuent à réduire l'empreinte carbone du groupe. À titre d'exemple, la bouteille de la vodka Absolut a été allégée de 13 %, soit une économie annuelle d'environ 4 500 tonnes de CO₂.

Optimisation de la logistique

Rendre la chaîne logistique plus efficace grâce à l'optimisation des chargements et au choix des meilleures itinéraires contribue à réduire l'empreinte carbone des activités. Près de 80 % des transports effectués pour distribuer les produits le sont par voie maritime, un mode de transport 5 fois plus économe en carbone que la route.

Augmentation de l'efficacité énergétique et utilisation d'énergie renouvelable

Entre 2010 et 2020 le groupe a pour ambition de réduire de 30 % les émissions de CO₂ nécessaires à chaque litre d'alcool distillé sur ses sites. Pour atteindre cet objectif, il devra à la fois augmenter l'efficacité énergétique de ses procédés de production, et utiliser des sources d'énergies moins carbonées.

Plastic Omnium

Un engagement de longue date en faveur de l'environnement

Plastic Omnium est un groupe industriel français qui figure parmi les leaders mondiaux de l'équipement automobile avec deux lignes de métiers, les pièces et modules de carrosseries et les systèmes à carburant, et un partenaire des collectivités locales pour la conteneurisation et la gestion des déchets. La prise en compte de l'environnement est intégrée depuis longue date dans la stratégie du Groupe, au travers de **trois orientations** :

- **une gouvernance environnementale fondée sur un engagement de la direction générale**, inscrit dans un code de conduite en 2003 et revu régulièrement depuis, affirmant sa volonté d'aller au-delà des législations environnementales locales lorsque celles-ci sont jugées insuffisantes par l'élaboration et la mise en œuvre de règles propres ;
- **le management de l'énergie avec le lancement dès 2007 d'un programme dédié : Top Planet**, renforcé dans la continuité de la COP21, avec la fixation d'un objectif de réduction des consommations d'énergie par kilogramme de matière transformée ;
- **la gestion efficace de l'empreinte environnementale des sites**, au travers d'une démarche systématique de certification environnementale ainsi que des actions portant sur l'optimisation de la consommation de matières, la recyclabilité et la gestion des déchets.

Entre 2014 et 2016, le groupe a ainsi réduit ses émissions directes de CO₂ (rapportées à son chiffre d'affaires) de **9,7 %**.

Des innovations produits qui contribuent directement à la réduction des émissions de CO₂

Les constructeurs automobiles se sont engagés depuis de nombreuses années dans des plans visant à réduire de manière continue les émissions de gaz à effet de serre pour les nouveaux véhicules mis sur le marché.

Cette évolution a été très tôt anticipée par Plastic Omnium qui en a fait depuis plusieurs années **un axe essentiel de sa stratégie en R&D**. Avec des dépenses s'élevant à environ 6 % du chiffre d'affaires annuel, cette stratégie s'est traduite par de multiples innovations (**allègement du véhicule, amélioration de l'aérodynamisme, dispositifs de réduction des émissions SCR, systèmes à carburants adaptés aux contraintes des véhicules à propulsion hybride...**) qui permettent à Plastic Omnium d'**apporter aux constructeurs des produits et fonctions qui contribuent directement à leurs objectifs de réduction des émissions**.

Le développement de l'hydrogène au service d'une mobilité dé-carbonée

Plus récemment, **Plastic Omnium s'est engagé résolument dans le développement des systèmes de propulsion des véhicules « zéro-émission » utilisant de l'hydrogène**.

Sa filiale POCeITech, travaille ainsi actuellement sur une **nouvelle génération de pile à combustible à très faible teneur en métaux précieux**.

Le groupe a aussi lancé la **construction d'un centre de recherche avancé axé sur les nouvelles énergies**. Au total, avec POCeITech, cela représente **un investissement de 100 millions d'euros au cours des 3 prochaines années dans la mobilité durable de demain**.

Au sein du *Hydrogen Council*, qui rassemble les principaux groupes industriels impliqués autour de l'hydrogène, Plastic Omnium cherche enfin à **nouer un dialogue global avec les principales parties prenantes susceptibles d'assurer la promotion et le développement de cette énergie**.

Groupe PSA

Des engagements pour un impact réel et des résultats tangibles en faveur d'une économie bas carbone.

Des choix technologiques pour un impact concret sur le changement climatique et la qualité de l'air.

Une réduction du recours aux énergies fossiles

Acteur de la mobilité durable, Groupe PSA s'engage publiquement à réduire les émissions de CO₂ de ses véhicules et il rend compte chaque année de son avancement sur sa trajectoire.

Pour ses produits, le groupe consacre 40 % de son budget de R&D aux *clean tech* :

- sept modèles hybrides rechargeables essence seront progressivement lancés de 2019 à 2021, en Europe et en Chine. Ils permettront d'atteindre des seuils d'émissions inférieurs à 50 g/km de CO₂, soit 2 l/100 km dans toutes les zones et un roulage en mode tout électrique de 50 km en milieu urbain et périurbain (procédure WLTP) ;
- quatre modèles électriques seront lancés, à partir de 2019 en Europe et en Chine ;
- en 2016, le groupe était leader en Europe 22 avec des émissions moyennes homologuées de 102,4 g/km de CO₂ contre 104,4 g/km en 2015, soit une progression de 2 points, dans un marché en moyenne à 118,2 g/km ;
- le Groupe renforce la veille technologique dans le domaine du véhicule pile à combustible (*Fuel Cell*) et crée un centre de compétence dédié.

En intégrant Opel/Vauxhall en son sein au premier août 2017, Groupe PSA a engagé avec ses équipes élargies un plan d'action qui permettra à Opel de mettre sur le marché, dès 2020, 4 modèles électrifiés (dont le Grandland X et la nouvelle Corsa) et dès 2024, 100 % de véhicules particuliers avec une version électrifiée.

Pour ses activités industrielles et logistiques, le Groupe s'est aussi publiquement engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et a fait valider, par la *Science Based Targets Initiative*, la conformité de sa trajectoire à l'Accords de Paris. Deux de ses sites industriels sont déjà à 100 % alimentés en énergie renouvelable.

Une volonté de faire progresser le débat public : Le groupe est à ce jour le seul constructeur automobile à avoir engagé une démarche de transparence sur les consommations de ses véhicules en conditions réelles d'utilisation avec 2 ONG environnementales (Transport et Environnement et France Nature Environnement) et le bureau de certification Bureau Veritas. Le protocole de mesure est en open source et le groupe invite tous les constructeurs automobiles à l'adopter afin que les clients puissent prendre leur décision d'achats de façon éclairée.

Les résultats des mesures ont été publiés dès le printemps 2016 sur les sites Internet des Marques Peugeot Citroën et DS. Le groupe étend désormais ses travaux avec ces 2 mêmes ONG aux émissions de NOx.

Une marque dédiée à une mobilité facile, sûre, partagée et décarbonée

Avec sa marque Free2 Move lancée en septembre 2016, le groupe fédère toutes ses services de mobilité pour **garantir à ses clients leur liberté de mouvement** : à Madrid, le service Emov lancé en décembre 2016 met en partage une flotte de 500 véhicules électriques (Citroën C Zéro).

Le leadership de Groupe PSA reflète son choix de privilégier **des solutions technologiques accessibles**, déployées sur des véhicules ou des services de grande diffusion, condition d'un réel impact sur l'environnement.

Publicis Groupe

La politique environnementale de Publicis Groupe est désormais alignée avec le Cadre pour le climat et l'énergie pour 2030 de l'Union Européenne. Cela oblige l'entreprise, dont les activités sont des prestations de services intellectuels, à se doter d'objectifs contraignants en matière environnementale. L'ambition du Groupe est de contribuer de manière positive aux efforts collectifs afin de diminuer les impacts environnementaux et de changer certaines habitudes ou modes opératoires. Le défi étant d'engager chacun des 80000 collaborateurs du Groupe.

Depuis 2009, l'entreprise dispose de données environnementales consolidées, établies sur la base d'un reporting détaillé associant toutes les filiales (scope 98 %) et vérifié par des auditeurs externes. La démarche interne de mobilisation est intitulée « Consommer moins et mieux » ; elle s'appuie sur 4 axes principaux, et autour des objectifs suivants :

1. **Transports** : première source d'impacts ; l'objectif est de réduire les transports de personnes en encourageant l'utilisation des transports en commun et les différentes solutions urbaines ; et en diminuant les trajets longue distance grâce au déploiement d'applications de téléconférence, permettant à tout un chacun de se connecter facilement où qu'il se trouve, facilitant aussi le travail à distance.

Objectif 2030 : Réduire les émissions GES de 40 % (par rapport à 2009) soit une diminution annuelle de -2,3 % (2009 : 5,46 TeqCO₂ per capita ; 2016 : 4,77 TeqCO₂ per capita ; objectif 2030 : 3,28 TeqCO₂ per capita).

2. **Energie** : réduction de la consommation : une première étape a déjà été franchie pour les températures dans les bureaux (chauffage en hiver, climatisation en été) faisant apparaître d'autres améliorations possibles. Dans un autre domaine, les équipes informatiques et techniques poursuivent la recherche permanente de solutions plus économes en énergie.

Objectifs 2030 : a) Atteindre 27 % (voire 30 %) d'énergies renouvelables (par rapport à 2009) le Groupe étant déjà à 25 % fin 2016 ; b) Améliorer l'efficacité énergétique de 27 % (Intensité énergétique 2009 : 3 MWh per capita ; 2016 : 2,2 MWh per capita ; objectif 2030 : 2,19 MWh per capita) soit une progression minimale annuelle de +1,2 %.

3. **Matières premières** : réduction des consommations de papier et d'eau principalement.

4. **Recyclage** : renforcement des dispositifs existants dans tous les pays avec des partenaires spécialisés pour viser à terme Zéro déchet.

Les progrès majeurs de ces dernières années sont venus d'une implication étroite de la direction de l'Immobilier, qui, par les choix des nouveaux bâtiments ou les options de rénovation prend systématiquement en compte les aspects environnementaux, et des équipes des services généraux associant régulièrement les salariés à différents projets dans les agences.

En 2007, Publicis Groupe a signé le plaidoyer des Nations Unies « *Caring for Climate* » voulant ainsi marquer son engagement en matière environnementale. En 2015, pour la COP21 à Paris, le Groupe a participé à plusieurs engagements des entreprises en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, dont le « *French Business Climate Pledge* ». En 2016, en décidant de soutenir les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, Publicis Groupe a retenu 10 objectifs sur 17 pour mesurer plus précisément ses impacts, dont l'ODD 13 : lutte contre les changements climatiques.

RATP

La RATP renforce son engagement en faveur de la sobriété énergétique et de la lutte contre le changement climatique à travers des objectifs ambitieux et s'inscrit comme un acteur majeur de la ville intelligente et durable.

Le Groupe RATP est déterminé à relever le défi de la transition énergétique, en Île-de-France comme dans tous ses projets en France et à l'international. Pour y parvenir, il vise à la fois à développer l'usage des transports publics, par nature vertueux, et s'engage à réduire son empreinte énergétique et carbone à l'horizon 2025.

La RATP se fixe ainsi de nouveaux objectifs pour 2025 par rapport à 2015 :

- **réduire de 20 % ses consommations énergétiques** par voyageur-kilomètre ;
- **réduire de 50 % ses émissions de gaz à effet de serre** par voyageur-kilomètre.

Il ambitionne aussi d'améliorer de manière constante les performances de ses solutions de mobilité, quel que soit le mode, en matière d'impact sur l'environnement, de santé publique ou de sobriété énergétique.

En 2016, grâce aux réseaux RATP, le rejet de 2,4 millions de tonnes équivalent CO₂ a été évité en Région Île-de-France.

En Île-de-France, sur le réseau de la RATP et à distance égale, on émet ainsi jusqu'à 50 fois moins de CO₂ lorsqu'on se déplace en métro, en RER ou en tramway qu'en empruntant sa voiture particulière.

Les transports en commun constituent le moyen de se déplacer qui présente le meilleur bilan carbone, mais la RATP innove pour améliorer encore la performance environnementale de ses activités.

Sa grande ambition en matière de transition énergétique, c'est le plan Bus 2025. Il doit permettre à l'entreprise de disposer à l'horizon 2025 d'un parc constitué de bus propres ; et donc, de réduire significativement ses émissions de gaz à effet de serre. La RATP sera alors le leader mondial du bus propre et va entraîner derrière elle toute la filière industrielle avec cette commande programmée de 4 600 bus propres. La RATP a franchi une étape significative de ce plan en 2016 avec la mise en service de la première ligne de bus standard 100 % électrique en Île-de-France.

La modernisation du matériel ferroviaire et l'optimisation des techniques d'exploitation permettent également d'importantes économies d'énergie sur le réseau francilien. L'année 2016 a notamment été marquée par la fin de la mise en service des rames MF01 sur la ligne 9 offrant des gains de 30 % sur la consommation d'énergie par rapport au matériel remplacé.

La RATP a achevé le renouvellement des luminaires en gares et stations en 2016. La technologie LED a remplacé les lampes conventionnelles sur les 250 000 points lumineux concernés avec une réduction de 50 % de la consommation d'énergie nécessaire à l'éclairage des espaces voyageurs du métro et du RER et une réduction également de 50 % des émissions de gaz à effet de serre associées. En 2018, seront engagés les premiers remplacements de ces éclairages LED avec un objectif de réduction supplémentaire de 50 % sur la consommation énergétique.

La RATP va encore plus loin et vise la **mise en œuvre d'un système de management de l'énergie couvrant l'ensemble de ses activités** avec un objectif de certification ISO 50001 dès 2017.

Rémy Cointreau

Mise en œuvre d'une stratégie Bas-Carbone

Dans la continuité de la ratification et de l'application de la charte Global Compact, le groupe a pris en compte, dans ses objectifs 2020, la baisse des émissions carbone grâce à la mesure, la réduction et la compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES), à tous les niveaux de l'activité. La nouvelle signature de Rémy Cointreau, « Des terroirs, des hommes et du temps », fait écho aux Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies. Après une analyse de matérialité réalisée en 2017, Rémy Cointreau a retenu 10 de ces ODD, intégrant des enjeux majeurs tels que le changement climatique et l'agriculture durable. En matière de gouvernance, une part de la rémunération variable des dirigeants du groupe sera indexée dès l'exercice 2017/18 sur les principaux ODD retenus.

Pratiques Viticoles Durables

L'ambition de Rémy Cointreau est de rester leader d'une viticulture de qualité, économiquement compétitive tout en préservant l'environnement. Les Domaines Rémy Martin sont certifiés Agriculture à Haute Valeur Environnementale depuis 2012. Dans ce contexte, Rémy Cointreau accompagne les viticulteurs et bouilleurs de cru de la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC) – son principal prestataire - dans la mise en place de certifications AHVE. L'objectif est que 100 % des adhérents de la coopérative soient engagés dans cette même démarche environnementale d'ici 3 ans.

Energies et Ressources Naturelles

En 2017, la totalité des consommations d'énergie par les sites français du groupe est d'origine renouvelable (énergie issue d'une production hydraulique). De plus, un plan de réduction des consommations d'énergie a été établi pour les sites français. L'objectif à atteindre en fin du plan RSE 2020 est une réduction de près de 6 % des consommations d'énergie.

Emissions de Gaz à Effet de Serre

Le groupe a réalisé et rendu public son bilan carbone scope 3 sur 90 % de ses activités de production et sur le transport de ses produits au niveau mondial. Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sont les transports des produits et frets divers, leurs emballages primaires & secondaires et les matières premières.

D'ici 2020, l'objectif est de couvrir 100 % des activités de production du groupe et d'établir un plan de réduction des émissions de GES dès 2018. En 2017, l'éco-conception, les vidéoconférences et l'optimisation des déplacements professionnels ont permis d'éviter l'émission de près de 2000 teqCO₂.

Éco-conception des Produits

En ligne avec la réalisation du plan RSE 2020, un comité de pilotage RSE-écoconception a été mis en place avec un projet de formation à l'écoconception des équipes Achat, Marketing et Développement Produits. En 2017, la réduction du poids de verre des bouteilles, la nature du verre utilisé ont permis une économie de 290 tonnes de verre et une réduction des émissions de GES de 298 teqCO₂.

Transport des Produits

Le total des émissions CO₂ scope 3 liées au transport des produits fait partie des postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre de Rémy Cointreau. D'ici 2020, l'objectif est de décliner au niveau mondial un plan de réduction des émissions CO₂ liées aux transports des produits du groupe. Un cahier des charges intégré dans les appels d'offre précisera les conditions environnementales applicables aux transports des produits du groupe (mesure des émissions CO₂, engagements volontaires de réduction).

Terroirs et Territoires

Les Domaines Rémy Martin participent aux études sur l'adaptation des cépages au changement climatique. Depuis 2012, trois hectares de boisement sont consacrés à des expérimentations de préservation de la biodiversité. De 2017 à 2026, des relevés floristiques et faunistiques seront réalisés régulièrement. En 2017, Rémy Cointreau a réalisé, pour la quatrième année consécutive, une opération de mécénat en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF).

Renault

Nous inventons la mobilité pour tous : Une mobilité durable, électrique, autonome et connectée

« De 2010 à 2016, au rythme annuel de - 3,3 % Renault a dépassé ses objectifs de réduction de son empreinte carbone. Avec Drive the Future, Renault réduira son empreinte carbone de -25 % à horizon 2022 et participera efficacement à la transition énergétique », **Carlos Ghosn**, président-directeur général du groupe Renault

Le groupe Renault a fait le choix d'être pionnier dans le développement d'une gamme de véhicules électriques accessibles à tous comme dans la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire:

- recyclage des véhicules en fin de vie, boucles courtes matières, pièces de réemploi et remanufacturées, économie de la fonctionnalité.

2011-2016 : Renault s'engage avec son Plan Drive the Change

Renault atteint ses engagements en matière de réduction d'émissions de CO₂:

- 3 % par an de son empreinte carbone Monde par véhicule en tenant compte de l'ensemble du cycle de vie ;
- sur le podium des 3 meilleurs constructeurs automobiles en moyenne d'émissions CO₂ en Europe ;
- n°1 européen des ventes de véhicules électriques ;
- 33 % de matières recyclées de la masse totale des nouveaux véhicules produits en Europe.

Renault s'est affirmé comme pionnier et leader du secteur dans le développement de l'économie circulaire, par la mise en place de boucles matière depuis la fin de vie des véhicules et de services de réparation à partir de pièces de réemploi.

2017-2022 : Les ambitions renforcées de Renault avec son Plan Drive the future

L'industrie automobile doit diviser par 2 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour atteindre les objectifs COP21 et contenir le changement climatique en dessous des 2°C d'ici 2100 (cela en tenant compte du doublement du parc automobile d'ici 2050). Cela implique de réduire de près de 40 % les émissions du puits à la roue des véhicules particuliers vendus en 2030 vs. 2010.

L'ambition de Renault est d'aller au-delà de cet objectif et de maintenir sa contribution positive aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur au niveau mondial :

- rester leader sur le véhicule électrique par le déploiement de produits et de services :
 - > la plus large gamme électrique particulier comme utilitaire, avec 8 modèles électriques, 12 modèles électrifiés,
 - > développement des services au réseau : recharge intelligente, seconde vie des batteries ;
- devenir leader dans les nouveaux services de mobilité par le déploiement de produits et services connectés, avec 100 % de véhicules connectés sur les marchés clés ; 15 Véhicules autonomes ; e-robots-taxis ; services de « Ride-hailing » ;
- réduire l'empreinte carbone de -25 % entre 2022 et 2010 en moyenne par véhicule vendu ;
- augmenter le chiffre d'affaire du système industriel de l'économie circulaire mis en œuvre et développer de nouvelles activités circulaires.

Rexel, expert mondial de la distribution professionnelle multicanale de produits et services pour le monde de l'énergie, est présent sur trois marchés : résidentiel, tertiaire et industriel. Le Groupe accompagne ses clients pour leur permettre de gérer au mieux leurs activités en leur offrant une gamme adaptée et évolutive de produits et services de maîtrise de l'énergie pour la construction, la rénovation, la production et la maintenance. Rexel travaille au quotidien pour faire de l'efficacité énergétique le moyen le plus sûr, le plus efficace et le plus rapide d'accélérer la transition énergétique et de favoriser l'émergence d'une économie bas carbone. Présent dans 32 pays, à travers un réseau d'environ 2000 agences, Rexel compte plus de 27 000 collaborateurs. Son chiffre d'affaires a atteint 13,2 milliards d'euros en 2016.

En tant qu'entreprise, Rexel apporte à ses clients des solutions pratiques pour leur permettre notamment de maîtriser leurs consommations d'énergie à travers des produits éco-performants et des solutions d'automatisme du bâtiment, et de produire de l'électricité ou de la chaleur grâce aux énergies renouvelables.

En tant que membre de la société civile et acteur responsable, Rexel met en place des actions pour améliorer la performance environnementale de ses opérations et sensibiliser ses collaborateurs. À travers la Fondation Rexel pour le progrès énergétique, le Groupe met également son savoir-faire et son expertise au service de la lutte contre la précarité énergétique et de l'accès pour tous aux solutions d'efficacité énergétique.

Rexel a défini et mis en place depuis plusieurs années une politique de développement durable structurée, qui comprend notamment des actions sur le changement climatique. Dans ce contexte, et suite à une analyse approfondie de ses impacts environnementaux et sociaux avec l'ensemble de ses parties prenantes, Rexel a établi, à horizon 2020, des objectifs ambitieux en matière de lutte contre le changement climatique :

- doubler a minima les ventes de produits et services d'efficacité énergétique (« référentiel 2011 ») ;
- réduire d'au moins 30 % les émissions de carbone de ses opérations (« référentiel 2010 »).

Doubler a minima les ventes de produits et services d'efficacité énergétique à horizon 2020.

Rexel se fixe comme priorité de fournir à ses clients et utilisateurs finaux des produits et services d'optimisation de leur consommation énergétique et de leur émission de carbone.

Rexel propose ainsi des solutions d'éclairage LED, des moteurs électriques « nouvelle génération » à haute performance énergétique, des solutions « multi-énergie » éco-performantes mais aussi des solutions de pilotage et de régulation. Rexel a ainsi développé sous le label « *Energeasy* », une suite de solutions qui permet un pilotage et une optimisation de la consommation pour la domotique ou les énergies renouvelables.

Réduire d'au moins 30 % les émissions de carbone de ses opérations à horizon 2020.

Rexel entend poursuivre l'amélioration de la performance sociale et environnementale de ses opérations. La réduction des émissions de gaz à effet de serre est l'une des priorités de la démarche environnementale de Rexel.

Pour améliorer sa performance dans ce domaine, le Groupe s'est notamment fixé deux priorités : l'efficacité énergétique de ses sites et l'utilisation d'énergies moins émettrices d'une part, et d'autre part l'optimisation du transport des produits et les déplacements de collaborateurs.

Grâce au déploiement de ces actions structurées vis-vis de ses clients ainsi que dans ses propres opérations, Rexel semble en mesure d'atteindre ces deux objectifs dès 2017.

Dans ce contexte d'amélioration continue, Rexel désire redéfinir en 2018, de nouveaux objectifs climatiques ambitieux en souhaitant les intégrer dans l'initiative « *Science Based Targets* » alignée sur les objectifs de 2°C.

Rhodia Acetow

Rhodia Acetow s'engage pour le climat

« Lorsqu'avec une équipe de pionniers imaginatifs, nous avons créé Orbeo en 2006, joint-venture entre Rhodia et la Société Générale, ayant la vocation de développer des projets de réduction de gaz à effet de serre à travers le monde, l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto nous rendait plein d'optimisme. J'avais espoir que les États qui nous gouvernent allaient vite prendre conscience de l'enjeu et mettre en œuvre rapidement les réformes nécessaires à décarboner notre économie. J'avais aussi la conviction que la science et l'industrie devaient se mobiliser pour apporter les solutions technologiques qui nous permettront de prévenir la menace du changement climatique tout en relevant les autres défis du développement humain.

10 ans après, qu'en est-il ? La menace a progressé, l'observation scientifique nous le confirme et les événements climatiques récents nous en donnent des signes inquiétants. Des réformes se dessinent mais sont longues à mettre en œuvre. Heureusement l'engagement des entreprises en faveur du climat est en train de monter sur tous les continents. Cette puissante mobilisation doit nous rendre optimistes et entreprenants. Chez Rhodia Acetow, nous avons la conviction que les solutions viendront des entrepreneurs et de l'industrie. Devant l'urgence du défi climatique, l'incrémental n'est plus suffisant, il nous faudra réussir de l'innovation de rupture. L'audace est notre meilleure précaution... »

Philippe Rosier, CEO Rhodia Acetow

Rhodia Acetow s'engage à réduire ses émissions de CO₂ de 20 % entre 2014 et 2025.

Rhodia Acetow, un des rares acteurs de la chimie qui pratique à 100 % de la chimie bio-sourcée focalise son innovation vers des solutions durables.

- Dès 1912, l'utilisation de la cellulose issue du bois s'est imposée comme matière première principale. Nous avons basé notre développement sur cette **ressource naturelle renouvelable** et qui permet aussi d'offrir aujourd'hui une **biodégradabilité totale** de nos produits. Ce polymère naturel formidable qu'est la cellulose, constitue une plateforme de développement réelle pour le **remplacement des fibres produites à base d'hydrocarbure**.

Rhodia Acetow s'engage aussi sur des innovations de rupture dont la plus belle illustration est le projet Accoya qui résulte d'un nouveau métier, à la frontière entre la chimie et le travail du bois.

- Accoya repose sur une technologie de **traitement à cœur du bois** par un procédé chimique élaboré qui donne à celui-ci la capacité de **résister aux intempéries** en gardant de manière durable ses propriétés d'origine.
- La construction en bois représente une solution particulièrement attractive pour réduire les émissions de CO₂, grâce à la **séquestration du carbone dans le bois** et aux **besoins en énergie réduits** dans la fabrication du matériau et le chantier de construction.
- Apportant une solution compétitive et **100 % écologique** au « chaînon manquant » de la partie exposée aux intempéries des constructions en bois (façades, ouvrages d'art...), cette innovation constitue une solution pour déployer les constructions en bois et **réduire à grande échelle les émissions de CO₂**.

Groupe Rocher

Le Groupe Rocher à sa mesure agit sur les différents leviers par secteurs identifiés par l'ADEME¹ pour inscrire la France dans son objectif de neutralité carbone.

Augmenter la part de production d'électricité & chaleur qui provient du renouvelable

Depuis le 1^{er} janvier 2017, 100 % de l'électricité consommée par les sites du Groupe en France est d'origine renouvelable et couvert par des certificats d'origine. Les besoins français d'environ 30 000 MWh/an sont couverts grâce à 50 % d'hydroélectricité française labélisée EKOénergie², 40 % d'éolien européen, 10 % de solaire européen.

De plus, deux principaux sites en Bretagne sont équipés de chaudières à bois, chauffant ainsi 860 salariés à l'énergie renouvelable. Pour 2016, 1 794 tonnes d'émission de CO₂ ont été évitées.

Efficacité énergétique de l'Industrie

Une politique volontariste de réduction de la consommation énergétique est en place. Le ratio énergétique des sites de production cosmétique a été déjà amélioré de 18 % depuis 2010. L'objectif Groupe est d'améliorer de 10 % le ratio énergétique (kWh/produit fini) d'ici 2020 vs. 2015.

Transport

Pour le parc automobile, l'objectif à 2020 est d'atteindre 80 % des véhicules sous le seuil d'émission de 100 g de CO₂/Km, et/ou hybrides, et/ou électriques. L'utilisation de camions à double étage a été généralisée, avec une réduction estimée à 40 % des tractions à travers l'Europe. La mise en place de schémas multimodaux, notamment rail/route sur la Suède et maritime/route vers la Russie est aussi très novatrice.

De plus, le Groupe, partenaire de La Poste, a bénéficié de la neutralité carbone pour l'expédition de ses colis en France grâce à la compensation des émissions correspondantes.

Secteur tertiaire - évolution du comportement des occupants

Les salariés sont mobilisés sur les économies d'énergie : journées de sensibilisation, affiches éco-gestes. Par ailleurs, en 2017, le Groupe a signé en France un accord d'entreprise sur le télétravail.

Agriculture : Soutien à l'agroforesterie et à la plantation d'arbres

Le Groupe Rocher est mécène de la Fondation Yves Rocher. Depuis 2007, La Fondation soutient le programme Plantons pour la Planète du PNUE. À date, plus de 74 Millions d'arbres ont été plantés dans plus de 30 pays du monde (France, Ethiopie, Inde, Portugal, Mexique, Russie...) via des projets locaux engagés sur la restauration de la biodiversité. L'objectif est 100 millions d'arbres plantés fin 2020.

En France, avec la Fondation et l'Association Française des Haies et Arbres Champêtres (AFHAC) 2,5 millions d'arbres ont été déjà plantés avec un objectif à 4,3 millions en 2021.

Soutien à l'agriculture biologique et raisonnée

Dès 1997, le Groupe a fait le choix du passage en Agriculture Biologique des 55 ha de culture végétale de La Gacilly, pour une certification en 1998. La « Charte Plantes » et la démarche des filières végétales à travers le monde encouragent aussi les partenaires à cultiver leurs plantes en mode biologique.

1. Propositions de mesures de politiques publiques pour un scénario bas carbone. ©ADEME Éditions, octobre 2017

2. EKOénergie : Label international pour les énergies renouvelables, créé par des ONGs environnementales. www.ekoenergy.org/fr/ekoenergy-for-yves-rocher/

SACRED

SACRED est la première entreprise de taille intermédiaire en France dans le domaine du caoutchouc industriel (élaboration de mélanges élastomères, conception et moulage de pièces techniques pour une clientèle appartenant à toutes les branches d'industrie).

Entreprise française présente à l'international (Chine, Mexique, Maroc, Roumanie, partenariats États-Unis, Argentine, Japon), nous sommes particulièrement conscients de nos obligations dans le cadre de notre adhésion au Pacte Mondial.

Notre engagement climat est une volonté logique d'affirmer à notre échelle et dans notre sphère d'influence nos valeurs : Indépendance, Volontarisme, Engagement, Croissance Durable et Responsable, Équilibre Local et Global.

SACRED s'est engagée dans une démarche volontaire depuis de nombreuses années. Nous considérons ce sujet comme un facteur essentiel à notre développement afin d'exercer notre activité en parfaite harmonie avec l'environnement présent et futur, pour notre génération et pour ceux qui nous suivront.

Notre engagement climat permet de formaliser notre démarche au travers des axes suivants et d'en mesurer les progrès et l'impact à terme :

- **intégrer des matériaux verts biosources ;**
- **recycler et revaloriser nos matières premières ;**
- **économiser nos énergies ;**
- **évaluer notre bilan et empreinte carbone.**

Saint-Gobain

Dans le cadre de sa politique sur le changement climatique, Saint-Gobain soutient une série de propositions :

- la réalisation de trajectoires d'émissions mondiales nettes de carbone, en ligne avec les objectifs mondiaux de réduction et tenant compte des enseignements de la science ;
- la réduction des émissions mondiales nettes de carbone à moindre coût économique avec l'adoption de mécanismes de tarification du carbone clairs, efficaces et prévisibles, accompagnés de signaux économiques complémentaires. Les distorsions de concurrence doivent être évitées dans les secteurs les plus sensibles lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces mécanismes, tout en privilégiant une approche sectorielle ;
- la garantie que les règles internationales de commerce et d'investissement encouragent positivement l'action en faveur du climat ;
- le déploiement de mesures efficaces pour réduire la consommation énergétique ainsi que les émissions de gaz à effet de serre associées dans les bâtiments et les transports ;
- l'accompagnement de cette transition par l'inscription dans la durée des mesures prises localement ;
- la mise en place de certifications pour soutenir les bénéfices environnementaux des produits.

Nos actions pour combattre le changement climatique :

- promouvoir la préservation et la disponibilité des ressources naturelles ;
- réduire la quantité de déchets non valorisés ainsi que les consommations de ressources naturelles
> -50 % de déchets non valorisés d'ici 2025¹
- réduire la quantité d'eau prélevée par le Groupe et tendre vers le zéro rejet d'eau industrielle sous forme liquide.
> -80 % de rejets d'eau d'ici 2025¹
- limiter les émissions atmosphériques de CO₂ des activités industrielles, du transport, des infrastructures, des produits et services du Groupe.
> -20 % d'émissions totales de CO₂ de nos usines d'ici 2025¹
- réduire la consommation énergétique des activités manufacturières du Groupe.
> -15% de consommation d'énergie d'ici 2025¹
- réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de nos bâtiments et infrastructures avec le programme CARE4@ ;
- multiplier les projets de R&D, les investissements et les actions transversales pour réduire l'impact environnemental de nos solutions et procédés ;
- promouvoir la construction durable et responsable permettant de préserver l'énergie et les ressources naturelles, tout en favorisant le confort et le bien-être ;
- développer des solutions innovantes et performantes qui contribuent à augmenter l'efficacité énergétique et à diminuer l'impact environnemental des bâtiments dans l'ensemble de leur cycle de vie ;
- investir dans la formation d'entrepreneurs et de professionnels aux enjeux de l'efficacité énergétique et de la construction durable ;
- favoriser le dialogue avec nos parties prenantes externes et la participation aux projets d'évolution de la réglementation.

1. À iso-production sur la base des données 2010

Sanofi, acteur majeur de l'industrie pharmaceutique et du monde de la Santé, a pleine conscience que la santé humaine est intrinsèquement liée à la santé de la Planète.

Sanofi s'est donc engagé dans une politique ambitieuse visant à limiter les impacts directs et indirects de ses activités et produits sur l'environnement, et ce, tout le long du cycle de vie.

Sanofi a identifié cinq grands enjeux environnementaux liés à ses activités ; les émissions de gaz à effet de serre et le dérèglement climatique, l'eau, les résidus de médicaments dans l'environnement et, dans une moindre mesure, les déchets et la biodiversité.

Dès 2010, Sanofi s'est ainsi fixé 3 objectifs à atteindre à l'horizon 2020 :

- réduire de 20 % ses émissions directes de CO₂ (incluant les émissions d'énergie achetée) ;
- réduire de 25 % ses consommations d'eau pour ses activités industrielles, de R&D et tertiaires ;
- évaluer et gérer les impacts des résidus de médicaments dans l'environnement.

Bilan à fin 2016

En matière de CO₂, Sanofi a réduit de 19,4 % ses émissions grâce à la mise en œuvre d'actions d'optimisation et de réduction de la consommation d'énergie (-14 %) sur les sites de production et de R&D, de renforcement de l'utilisation des énergies renouvelables (9 % du mix), et de la mise en œuvre d'une politique de mobilité/transport efficace pour les équipes commerciales (véhicules et éco-conduite ; -10 % en CO₂eq). L'amélioration de la performance énergétique liée au transport des médicaments permet d'éviter d'émettre 260 000 tonnes de CO₂ par an, 86 % des transports intercontinentaux utilisent la voie maritime en remplacement de l'aérien.

En matière d'eau, le Groupe a réduit de 18 % sa consommation. L'engagement de Sanofi de gérer de façon durable les ressources en eau a conduit chaque site à développer un plan de gestion des ressources en eau. Une attention particulière est portée sur les sites localisés dans les zones à stress hydrique.

Enfin la politique de gestion des résidus de médicaments dans l'environnement est conduite de façon volontaire et sur l'ensemble du cycle de vie du médicament. Parmi les actions principales : les impacts environnementaux ont été évalués sur les sites prioritaires et ont montré l'absence d'impacts. L'étude se poursuit sur l'ensemble des autres sites de Sanofi. Sanofi encourage l'utilisation appropriée des médicaments et contribue à la mise en place ou participe à nombre de programmes de collecte des médicaments non-utilisés ou expirés en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et du Sud. Par ailleurs, Sanofi s'est engagé dans l'initiative « Roadmap AMR 2020 », qui a pour but de lutter contre la résistance microbienne aux antibiotiques et qui regroupe 13 acteurs principaux du monde pharmaceutique.

Un nouvel élan pour 2025 - La feuille de route « Planet Mobilization »

Les initiatives déjà engagées se poursuivent et Sanofi a souhaité donner une nouvelle impulsion grâce au programme « Planet Mobilization ». Reflet de la stratégie environnementale de Sanofi, à l'horizon 2025, ce programme fixe des objectifs plus ambitieux de réduction des impacts environnementaux dans l'ensemble de la chaîne de valeur.

Illustration de cette volonté, en matière de lutte contre le dérèglement climatique, la nouvelle ambition de Sanofi est la neutralité carbone sur ses activités de production, de R&D et tertiaires en 2050, avec comme objectif intermédiaire de réduire de 50 % ses émissions de CO₂ sur ce même périmètre en 2025 (base 2015). Preuve de son engagement sur le dérèglement climatique, Sanofi pilote une groupe de travail en vue de définir les méthodes de comptabilité Carbone Scope 3 au sein de l'industrie pharmaceutique mondiale.

Outre l'objectif de diminuer les impacts environnementaux de ses activités, il s'agit également pour Sanofi d'éviter ces impacts tout en garantissant la sécurité et l'efficacité des médicaments pour les patients et donc de travailler en amont sur l'éco-conception des produits. Ceci implique l'ensemble des forces actives de Sanofi et de ses partenaires externes.

SCARA

Depuis plus de 95 ans, la SCARA (Société Coopérative Agricole de la Région d'Arcis-sur-Aube) se met au service des agriculteurs de la Région d'Arcis-sur-Aube, dans l'Aube, dans le Grand Est. Elle concentre son activité sur la collecte et la commercialisation des cultures céréalières et oléo-protéagineuses et sur les services aux agriculteurs pour l'accompagnement de leur conduite culturale. Sa finalité est la contribution au développement de la richesse du territoire en assurant la croissance du revenu des adhérents et la performance de l'outil coopératif. Elle assure ainsi durablement la création de valeur économique, sociale et environnementale pour ses parties prenantes : adhérents, clients, collaborateurs, fournisseurs et partenaires. La vision RSE de la Scara, structurée depuis près de 9 ans, se loge au cœur même de sa démarche stratégique « SCARA 2025 ».

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la SCARA travaille depuis de nombreuses années autour de thématiques visant à améliorer les actions en faveur de l'environnement et du respect de l'être humain :

- **la prévention de la pollution (déchets, rejets, émissions) ;**
- **l'utilisation durable des ressources (eau, énergie, matières premières, sols) ;**
- **l'atténuation des changements climatiques (émissions de gaz à effet de serre) ;**
- **la protection et la réhabilitation de l'environnement naturel (biodiversité) ;**
- **l'ancrage territorial.**

Le développement des ressources humaines et la formation professionnelle.

La lutte contre les changements climatiques fait donc partie intégrante des domaines d'action de la coopérative qui se veulent plus globaux. La SCARA agit avec ses adhérents pour développer des systèmes de production respectueux de l'environnement et générateurs de valeur ajoutée. L'objectif est de répondre à la demande des clients, en particulier dans le cadre de filières, en générant de la valeur ajoutée pour les exploitations tout en respectant l'environnement.

- Sur ce point, la coopérative mène des recherches et des essais favorisant l'innovation grâce au Club SCARA Innovation, notamment en matière de fertilité des sols, en vue de généraliser des pratiques culturales toujours plus respectueuses de l'environnement et du vivant.
- La coopérative agit également de diverses manières, par exemple en investissant dans des équipements moins énergivores, en cherchant à réduire les consommations d'énergie par de nouvelles pratiques, en organisant des filières de recyclage pour différents déchets et en valorisant ceux qui peuvent l'être auprès de son partenaire ADIVALOR.
- La coopérative dispose, depuis plusieurs années, de plusieurs indicateurs pour améliorer les pratiques : l'indice de fréquence de traitement, la balance globale azotée (indication sur le surplus d'azote qui reste sur la parcelle à l'issue de la récolte), les émissions de gaz à effet de serre ou la performance nourricière. Mesurer régulièrement tous ces indicateurs permet de constater que les efforts de tous contribuent à réduire l'impact des activités humaines et agricoles sur les changements climatiques. L'ensemble est évalué depuis près de cinq ans selon la norme ISO 26000.

Schneider Electric

« En ce qui concerne le climat, je ne suis ni optimiste, ni pessimiste, je suis activiste. » **Jean-Pascal Tricoire**, président-directeur général, Schneider Electric

La prospérité et l'énergie sont liées. Pour Schneider Electric, contribuer aux démarches pour atteindre la neutralité carbone est un défi ambitieux et fécond qui mérite des mobilisations conjointes, publiques-privées. Schneider Electric ajuste sa stratégie et son activité à cette perspective essentielle du XXI^e siècle. Leader mondial de la convergence entre la transition énergétique et la transition numérique, le Groupe se focalise sur le contrôle intelligent, la gestion active de la distribution et de la consommation énergétique. Schneider Electric s'engage pour mettre sur le marché des solutions permettant de développer la flexibilité tant dans la production industrielle que dans tous les domaines et applications de l'énergie. L'objectif du Groupe est d'accroître le confort et la sécurité d'usage tout en réduisant fortement et à moindre coût la consommation énergétique et les émissions de carbone, en s'inscrivant dans le nouveau paysage d'une production d'énergie décentralisée, décarbonée et digitalisée. Considérant que l'accès à l'énergie est un droit humain fondamental, le Groupe entend aussi innover pour le milliard d'habitants de la Planète qui n'a pas accès à l'énergie et les 10 % d'habitants en précarité énergétique en développant des solutions bas carbone, abordables et fiables.

Cet engagement de Schneider Electric s'articule autour de trois démarches complémentaires :

- Définir avant 2020** une trajectoire précise respectant les scénarios 2°C à l'échéance 2050 et la valider via l'initiative Science-Based Targets à laquelle l'entreprise adhère depuis un an et accroître l'impact de son prix interne du carbone. Sur les scopes 1 et 2, le Groupe a déjà défini l'objectif de réduire de plus de 50 % ses émissions de CO₂ en valeur absolue d'ici à 2050 par rapport à 2015.
- Avant 2030** : Atteindre et accroître les 10 engagements présentés en 2015 à la COP21 afin de construire sa neutralité carbone, dans son écosystème, en 2030. Quantifier notamment l'impact carbone de 100 % de ses grands projets clients.

	Engagements 2015-2030	Réalisation 2015-2017 (projection attendue)
1	Quantifier l'impact carbone de 100 % des grands projets clients (2015-2017).	100 %
2	Concevoir 100 % des nouvelles offres en respectant Schneider Electric ecoDesign Way™ et réaliser 75 % du chiffre d'affaire produits avec Green Premium™ (2015-2017).	ecoDesign Way : 100 % Green Premium : 75 %
3	Éviter l'émission de 120 000 tonnes de CO ₂ en mettant en place des services de « fin de vie » des produits conformes aux principes de l'économie circulaire (2015-2017).	+ de 150,000t de CO ₂
4	Faciliter l'accès à l'éclairage et à la communication pour 50 millions de personnes de la base de la pyramide d'ici 10 ans grâce à des solutions bas carbone (2015-2025).	5 millions de foyers
5	Construire les micro-grids pour améliorer la flexibilité d'usage et la réduction des impacts.	En progrès
6	Proposer des alternatives à l'utilisation du gaz SF ₆ d'ici 5 ans (2015-2020) et ne plus utiliser le gaz SF ₆ dans les produits Schneider Electric d'ici 10 ans (2015-2025).	En progrès et en avance sur le planning
7	Réduire l'intensité énergétique de Schneider Electric de 3,5 % par an (2015 et au-delà).	10 %
8	Réduire les émissions de CO ₂ dues aux transports de 3,5 % par an (2015 et au-delà).	12 %
9	Investir 10 milliards d'euros dans l'innovation et la R&D pour le développement durable au cours des dix prochaines années (2015-2025).	+ de 3,5 milliards d'euros
10	Émettre une obligation « climat » pour financer la R&D bas carbone.	Émise en octobre 2015

Dès maintenant, agir et suivre en toute transparence l'atteinte de ses objectifs, par les publications trimestrielles de son Baromètre Planète & Société et dans le cadre de grandes coalitions ouvertes. Ces engagements accélèrent les résultats déjà obtenus et diffusés via ses 4 Baromètres depuis 2008 ; par exemple son intensité énergétique réduite de 42 % entre 2005 et 2017 et l'intensité carbone de sa logistique réduite de 35 % entre 2012 et 2017. Dès janvier 2018, un nouveau baromètre 2018-2020 permettra d'accroître les efforts et de les publier notamment dans la perspective des quatre engagements supplémentaires que prend Schneider Electric à l'occasion du *One Planet Summit* de décembre 2017 pour compléter sa mobilisation dans *Science-Based Targets* : l'adhésion aux initiatives *Energy Productivity EP100* et *Renewable Energy RE100* du *Climate Group*, le partenariat pour devenir « *delivery partner* » de *Sustainable Energy For All (SE4ALL)*, l'engagement dans la *Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD)*. Ainsi le prochain baromètre, plaçant au cœur de son action le digital et l'économie circulaire, accélérera la mesure des émissions évitées par les solutions du Groupe chez ses clients et participera aux objectifs à l'horizon 2030 de 100 % d'électricité renouvelable, 100 % de packaging recyclé ou certifié, et 100 % de déchets valorisés. Pour Schneider Electric, ce qui est bon pour le climat est bon pour l'économie. Il faut donc accélérer la transition vers une économie bas carbone, qui produira des bénéfices multiples en terme de croissance économique durable, d'emploi, de santé publique, de résilience et de santé pour l'environnement mondial. Le Groupe participera activement à toutes les démarches utiles pour accroître l'orientation bas carbone de l'économie mondiale et accélérer le progrès.

En tant que réassureur, SCOR considère que le changement climatique représente une menace majeure à long terme, augmentant la fréquence des événements extrêmes, leurs destructions et amplifiant ainsi les pertes. Au cœur du métier de SCOR se trouve la protection des personnes et des biens contre les catastrophes ainsi que l'encouragement du développement durable, qui est une des cinq valeurs fondamentales du Groupe. Signataire de la première heure du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes pour l'assurance responsable (**UNEP-FI**), SCOR est convaincu de la pertinence des objectifs de développement durable (ODD) fixés en 2015 par l'Agenda 2030 des Nations Unies. SCOR soutient également le Manifeste pour décarboner l'Europe (2017) et la Lettre des investisseurs au G20.

1. Réagir aux risques et opportunités opérationnels liés au changement climatique

- **Comprendre les risques associés au climat grâce à l'expertise et aux partenariats scientifiques.** SCOR travaille en permanence à l'élaboration de ses propres outils de modélisation des catastrophes naturelles et approfondit encore l'étude de ces sujets par le biais de sa Fondation d'entreprise pour la Science. Le Groupe poursuit en outre sa collaboration avec les meilleurs organismes et établissements de recherche.
- **Élaborer des stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation des risques à partir de notre cœur de métier.** SCOR développe des outils de (ré)assurance innovants (i.e. obligations catastrophe, dérivés climatiques) et soutient la transition vers une économie respectueuse de l'environnement en élargissant la couverture d'assurance des techniques de production des énergies renouvelables (i.e. éolienne ou solaire) et en investissant dans ce domaine ainsi que dans la construction d'immeubles bas carbone.

2. Limiter l'empreinte environnementale des activités du Groupe

- **S'engager dans la réduction de l'empreinte carbone.** En 2015, SCOR s'était engagé à diminuer l'intensité carbone de ses implantations de 15 % par salarié à l'horizon 2020. Bien que cet objectif ait été dépassé dès fin 2016, le Groupe ne relâche pas ses efforts, notamment à travers le développement de la certification environnementale de ses sites et l'amélioration de la conscience écologique de ses équipes. Début 2017, plus de 50 % des salariés de SCOR travaillaient dans des locaux dotés d'un système de gestion environnementale certifié.
- **Aller vers une neutralité carbone.** En 2017, SCOR a lancé un programme de compensation des émissions de CO₂ associées aux déplacements aériens de ses collaborateurs (particulièrement difficiles à réduire en raison de l'activité mondiale du Groupe). Ce programme comporte notamment un soutien aux projets de reforestation et passe, à court terme, par l'achat de crédits carbone.

3. Maîtriser les impacts environnementaux associés à un réassureur global

- **Se désengager des entreprises menaçant le développement durable.** En 2017, le Groupe a cédé la totalité de ses investissements dans le secteur du tabac. SCOR a également revendu les titres de sociétés réalisant plus de 30 % de leur chiffre d'affaires dans le charbon thermique et a cessé d'assurer les nouvelles mines de charbon thermique, tout en soumettant l'ensemble des autres projets à une procédure d'évaluation interne.
- **Évaluer l'empreinte carbone du portefeuille financier du Groupe.**

4. Gouvernance climat de SCOR

En 2017, SCOR a créé au sein du Conseil d'administration un nouveau Comité sur la Responsabilité Sociale d'Entreprise afin de s'assurer de la cohérence des stratégies du Groupe avec son développement de long terme, mais aussi de la bonne intégration à sa stratégie des effets directs et indirects de ses activités sur l'environnement.

www.scor.com/fr/responsabilite-sociale-dentreprise

SmartHome Intl

SmartHome Intl, PME française localisée à Tours, travaille depuis 2010 sur la problématique de l'efficacité énergétique des bâtiments afin d'en réduire l'empreinte carbone en développant des produits connectés et intelligents permettant d'optimiser la consommation d'énergie au sein du bâtiment.

SmartHome Intl a dès 2014 mis en place une politique active en matière d'efficacité énergétique afin de réduire la consommation d'énergie en France et dans ses filiales à l'étranger. SmartHome Intl accélère également sa politique de recyclage des déchets, grâce à l'éco conception mise en place au sein de l'entreprise, la réduction de l'utilisation de matière plastique dans le développement de ses produits. Des contrats RSE ont été passés avec les sous-traitants et partenaires SmartHome Intl.

Economies d'énergie

Le domaine d'activité de SmartHome Intl est la conception de produits intelligents, connectés permettant de récolter la data au sein des bâtiments afin d'en réduire la consommation d'énergie.

Des capteurs et actionneurs électroniques intelligents, fabriqués en France, qui offrent l'avantage de l'interopérabilité, étant à même de communiquer avec l'ensemble des standards radio de l'industrie.

Ces innovations permettent aux bâtiments (habitats individuels ou tertiaires), d'améliorer le bien-être de ses occupants, tout en optimisant leur consommation énergétique.

Énergies renouvelables

Avec 3 % de son CA annuel, consacré à la R&D, SmartHome Intl multiplie les projets, ayant pour but de réduire l'impact de ses produits sur l'environnement, comme des gammes d'accessoires intégrés de panneaux polycristallins permettant un fonctionnement à l'énergie solaire.

À propos de SmartHome

Holding fondée suite à un spin off en 2014, et présidée par Alexandre Chaverot. À travers ses sociétés d'exploitation Avidsen, Extel et Maisonic, le groupe conçoit, développe et commercialise des solutions connectées au service de l'habitat intelligent.

Comptant plus de 1000 références, commercialisées en marque propre ou en marque de distributeurs, Smart Home Intl s'impose comme l'un des leaders Européen de la maison connectée sur les marchés *retail*, *e-tail* et professionnel.

Stratégie climat

La COP21 a permis à SNCF de renforcer à tous les niveaux l'appropriation des questions climatiques, et de s'affirmer –légitimement– comme étant « du côté des solutions » : en France, le train assure % des transports voyageurs et marchandises, et seulement 0,8 % des émissions de CO₂ du secteur.

Guillaume Pepy, président de SNCF, souhaite que le triptyque « *Shift/Avoid/improve* » issu de travaux de l'ONU soit mis en œuvre : « nous devons agir pour d'abord optimiser les déplacements, puis utiliser les moyens les plus sobres, et enfin optimiser l'utilisation de chaque moyen de transport. Le ferroviaire, le transport collectif, les modes actifs (vélo...) et le transport « porte-à-porte » bas carbone sont nos meilleurs atouts pour la planète et des domaines d'excellence pour les entreprises françaises. », Tribune du Monde du 16 novembre 2016

Nos 3 leviers contributifs à la trajectoire des 2°C

Favoriser le report modal (Shift)

Nous communiquons les émissions de CO₂ des trajets pour montrer les enjeux climatiques et l'utilité des mobilités collectives : www.sncf.com/fr/horaires-info-traffic/trajet.

Pour promouvoir le train moins émissif en CO₂e, nous l'interconnectons aux différents modes de transport « bas carbone » : stationnement sécurisé des vélos en gare, auto-partage, covoiturage, réservation de taxis & VTC, location de voitures... Côté marchandises, nous combinons les modes de transport par zone de pertinence (fer, routier, maritime) pour réduire les émissions jusqu'au point de livraison (véhicules au gaz ou électriques).

Réduire les déplacements (Avoid)

SNCF agit afin d'éviter les déplacements inutiles par de nouveaux services en gare (points de livraisons, commerces, paniers fraîcheur...) et de nouvelles fonctionnalités (lieu de télétravail/tiers lieux...).

Réduire les émissions de nos activités (Improve)

Le groupe public ferroviaire s'est engagé à baisser de 20 % ses émissions de GES entre 2014 et 2025, comme annoncé à la COP21 et publié sur la plateforme de l'ONU (NAZCA).

Pour l'ensemble du Groupe (y compris filiales en France et à l'étranger), SNCF se donne comme objectif d'améliorer sa performance énergie de 20 % et sa performance carbone de 25 % entre 2015 et 2025.

Principales actions depuis la COP21 :

- plan économie d'énergie de traction : compteurs, Opti-Conduite et mode économique ;
- mise en service de nouvelles rames économes en énergie ;
- massification des trafics, transfert du thermique vers l'électrique du Fret ferroviaire, optimisation du parc de véhicules routiers et réduction des consommations moyennes;
- plan économie d'énergie des bâtiments (gaz, fioul, électricité) et éclairage des gares par LED ;
- sensibilisation des collaborateurs SNCF avec notamment la création d'une plateforme « Cap Écogestes ».

Société Générale

Société Générale s'est doté d'une stratégie climat qui repose sur l'engagement d'aligner ses financements d'ici 2020 sur la trajectoire de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pour un scénario à 2°C (2DS).

Société Générale, l'un des leaders mondiaux du financement de l'énergie, a défini une politique climat visant à mettre en cohérence et à renforcer les différentes actions initiées par la Banque depuis plusieurs années afin de favoriser le financement de la transition énergétique.

La politique climat de Société Générale repose sur les axes suivants :

- **la mise en place d'un pilotage de l'alignement des financements sur une trajectoire 2°C** : le Groupe développe **des outils de pilotage** au niveau **stratégique** sur les engagements bilanciaux à partir d'une évaluation de l'empreinte carbone déterminant les secteurs les plus carbonés, et au niveau **sectoriel** sur les engagements charbon (l'objectif est de limiter à 19 % la part du charbon en 2020 dans le mix énergétique des financements dédiés à la production électrique et de réduire de 14 % les encours de crédit liés à l'extraction de charbon entre 2016 et 2020) ;
- **la prise en compte des risques liés au changement climatique** qui constituent un facteur aggravant des risques pris en compte dans le dispositif Société Générale (et particulièrement risque de crédit, risque opérationnel, et risque lié aux activités d'assurance). Dans la gestion courante des risques de crédit, la prise en compte des risques physiques et des risques de transition est **une composante de l'analyse macro-économique et macro sectorielle** ainsi que des analyses de risques de crédit individuelles pour les pays et secteurs les plus exposés. Le Groupe dispose, par ailleurs, **de 11 politiques sectorielles** couvrant les secteurs considérés comme sensibles d'un point de vue environnemental, social ou éthique et qui, en particulier à travers sa politique sectorielle « charbon », contribuent à la gestion du risque de transition. Société Générale a arrêté **le financement des projets de centrales thermiques au charbon, de mines de charbon ou d'infrastructures associées** partout dans le monde. Le Groupe va également prendre de nouveaux engagements pour renforcer sa politique sectorielle pétrole et gaz avant la fin du 1^{er} trimestre 2018 ;
- **le développement du financement de la transition énergétique** afin d'accompagner ses clients dans leurs investissements bas carbone : Société Générale annonce qu'elle se fixe comme objectif de **contribuer à la mise en place d'un montant global de 100 milliards d'euros en faveur de la transition énergétique entre 2016 et 2020**. Le Groupe apportera sous la forme de conseil et de financement une contribution d'environ 15 milliards d'euros au secteur des énergies renouvelables et vise à diriger (ou co-diriger) des émissions de *Green bonds* pour un montant nominal cumulé d'environ 85 milliards d'euros. Ces nouveaux objectifs participent à la création d'une offre consolidée en matière de « **Finance Durable et à Impact Positif** » au sein des activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs ;
- la réduction de 25 % **de ses émissions de CO₂** par employé à horizon 2020 par rapport à 2014. Cette volonté de réduction des émissions s'accompagne de programmes innovants comme la mise en place d'une taxe carbone interne (10€/tCO₂) payée par l'ensemble des entités en fonction de leur empreinte carbone qui vient financer des initiatives internes d'efficacité environnementale. Depuis 5 ans, cette taxe a ainsi généré 95 millions d'euros d'économies, évité plus de 38 000 tonnes de CO₂ et économisé 220 GWh, soit la consommation annuelle d'environ 30 000 foyers français ;
- par ailleurs, s'appuyant sur sa large présence dans 18 pays d'Afrique, Société Générale a placé le développement durable du continent africain au cœur de ses priorités stratégiques. Le Groupe souhaite en particulier jouer un rôle moteur avec les acteurs du secteur privé et public dans le développement de projets d'infrastructures indispensables à la croissance économique durable de ces pays.

www.societegenerale.com/fr/mesurer-notre-performance/rse

En tant qu'entreprise citoyenne opérant dans 80 pays, Sodexo a toujours considéré sa responsabilité d'exercer ses activités en contribuant au progrès durable de la société. Cette conviction fait partie intégrante de notre mission : améliorer la qualité de vie des personnes que nous servons, tout en contribuant au développement économique, social et environnemental des communautés, des régions et des pays qui nous accueillent.

Notre qualité de vie à long terme dépend de notre capacité à préserver notre planète et ses ressources. C'est pourquoi, nous nous attachons à ce que chacune de nos actions y contribue. Cet engagement se traduit tout particulièrement dans deux domaines : le développement de modes d'approvisionnement responsables et une gestion de services contribuant à réduire les émissions de carbone.

Reconnaissant la nécessité urgente d'agir face à ce défi, le Comité exécutif de Sodexo a, en 2014, défini un objectif de réduction carbone. En 2015, Michel Landel, Directeur Général du Groupe, signe l'initiative des Nations Unies « *Caring for Climate* » visant à faire progresser le rôle des entreprises dans la lutte contre le changement climatique, sujet sur lequel Sodexo continue à communiquer tous les ans dans la cadre du CDP (*Carbon Disclosure Project*).

Nos actions de réduction des émissions de carbone constituent l'un des neuf engagements définis dans notre feuille de route en matière de responsabilité d'entreprise : **Better Tomorrow 2025**.

Notre engagement : Etre un acheteur responsable et fournir des services de gestion qui réduisent les émissions de carbone.

Notre objectif : 34¹ % de réduction des émissions de carbone d'ici 2025.

Cet objectif couvre la totalité des émissions de carbone de Sodexo, comprenant les émissions provenant de nos opérations directes, les émissions associées à la création des produits que nous achetons ainsi que les émissions de toutes les activités sur les sites de nos clients.

Compte tenu de notre présence internationale et de la diversité des services que nous proposons, cet objectif sera atteint en réduisant notre propre consommation d'énergie et nos déchets, et en aidant nos clients et fournisseurs à réduire les leurs.

Comment y parviendrons-nous ?

- En travaillant avec nos fournisseurs pour réduire les émissions de carbone liées à la chaîne d'approvisionnement. À travers un comportement responsable et des initiatives d'approvisionnement qui incluent des produits, des fournitures et des équipements issus de filières durables.
- En proposant des services de gestion de l'énergie à nos clients, permettant de mesurer et de réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de carbone. En déployant des initiatives en matière d'efficacité énergétique et en intégrant des sources renouvelables à faible émissions de carbone dans le mix énergétique de l'entreprise.
- En facilitant la mise en place uniforme de nos meilleures pratiques de réduction d'émissions de carbone sur les sites Sodexo et sur les sites de nos clients. En améliorant les processus de production des repas et en réduisant les déchets alimentaires, y compris l'énergie et l'eau utilisés dans les processus de production.

Rendez-vous sur www.sodexo.com/fr/home/corporate-responsibility.html pour découvrir tous les engagements *Better Tomorrow 2025* de Sodexo.

¹ Réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre Périmètre 1, Périmètre 2 et Périmètre 3, par rapport à la base de référence de 2011

Solvay

Pour le groupe Solvay, agir pour le climat c'est réduire l'empreinte carbone de nos activités, développer des solutions novatrices et collaborer avec d'autres entreprises, les pouvoirs publics et la société civile. Nos matériaux avancés et nos activités de chimie nous placent au cœur de filières clés pour réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre comme le transport automobile et aérien, le vitrage et l'isolation, le stockage de l'énergie.

Dès 2015, Solvay s'est engagé dans l'Initiative de 39 grands groupes français en vue de la conférence de Paris, et se réjouit aujourd'hui de son élargissement.

Réduire l'empreinte carbone de nos activités

Nous mobilisons toutes les options pour atteindre, et dépasser le plus tôt possible, notre engagement de 40 % de baisse d'intensité de gaz à effet de serre de nos activités industrielles entre 2015 et 2025 : efficacité énergétique, optimisation de nos procédés industriels, augmentation de la part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique, développement de technologies propres.

En trois ans, nous avons déjà diminué d'environ 30 % notre intensité en gaz à effet de serre. Avec 1 000 actions déployées depuis 2015 sur 70 sites dans le monde, notre programme d'efficacité énergétique Solwatt a conduit à une baisse d'émissions de 300 000 tCO₂/an. En 2016, nous nous sommes engagés dans de nouvelles productions d'énergies renouvelables pour une réduction supplémentaire de 100 000 tCO₂/an : à partir de biomasse sur un de nos sites dans l'est de la France, dans un projet de ferme solaire aux États-Unis. Une autre partie de la baisse de notre intensité tient à la rotation de notre portefeuille d'activités.

Convaincus qu'un prix du carbone est nécessaire et doit contribuer à la compétitivité des entreprises, nous participons à *Carbon Pricing Leadership Coalition*. Le Groupe a mis en place un prix interne du carbone de 25 €/tCO₂ pour toutes ses décisions d'investissement de moyen terme dans le monde. Nous fondons par ailleurs nos analyses long terme sur un prix de 75 €/tCO₂.

Développer des solutions bas carbone pour notre quotidien

43 % de notre chiffre d'affaires sont désormais issus de solutions durables, qui améliorent notamment l'efficacité énergétique des véhicules, des avions et des bâtiments ou le stockage d'énergie. D'ici 2025, nous visons 50 % de notre chiffre d'affaires. À titre d'exemple, en 2017, nous avons démarré en Asie notre nouvelle unité de production de PVDF, un polymère à haute valeur ajoutée, qui permet d'accroître les performances électriques des batteries à haute énergie installées dans les véhicules hybrides et zéro-émissions CO₂.

Développer des solutions de rupture liées au changement climatique et à la raréfaction des ressources est une priorité de nos équipes de recherche. Parce que les réponses naîtront de la collaboration, le fonds capital venture de Solvay investit également dans des start-up focalisées sur des technologies de la transition énergétique. Nous sommes aussi engagés dans des partenariats comme *Movin'On*, *Low Carbon Technology Partnership Initiative* (LCTPi) ou *World Alliance for Efficient Solutions network* lancé par Bertrand Piccard - à l'origine de Solar Impulse.

Solvay soutient les recommandations TCFD (*Taskforce on Climate-related Financial Disclosure*) et une mise en œuvre pragmatique pour améliorer la transparence et amplifier l'action des entreprises face aux risques et opportunités liés au changement climatique.

Sonepar

Sonepar est un Groupe familial indépendant, leader mondial de la distribution aux professionnels de matériels électriques, solutions et services associés. Sonepar accompagne ses clients dans de nombreux marchés et réalise, en s'appuyant sur la compétence et la passion de ses 43 000 collaborateurs, un chiffre d'affaires de 20,6 milliards d'euros (au 31 décembre 2016). Grâce à la densité de son réseau – 239 entités opérant dans 44 pays sur 5 continents – et aux solutions numériques qu'il développe, le Groupe Sonepar enrichit chaque jour le service et les relations avec ses clients. Son ambition : devenir « La Référence » pour tous ses partenaires.

Depuis plusieurs années, Sonepar a inscrit parmi ses priorités une démarche de développement durable, qui privilégie les actions locales et concrètes, en adéquation avec son organisation décentralisée liée à l'autonomie et l'initiative.

Cette priorité s'est présentée très tôt comme une évidence dans un groupe dont les actionnaires familiaux et les collaborateurs de tous pays font montre de valeurs fortes en ligne avec la définition même de développement durable. S'ajoute à cela une responsabilité liée à la filière et à notre secteur d'activité.

Dès 2005, un concours interne auprès de 2200 collaborateurs avait permis de faire émerger une idée centrale : « Systématiquement proposer une offre alternative de produits économes en énergie dans tous nos devis ». En partenariat avec nos fournisseurs, nos équipes opérationnelles ont d'abord proposé des produits puis des solutions éco-efficaces. Elles ont ensuite accompagné les installateurs et acteurs de la filière dans la conception de systèmes de gestion des bâtiments (y compris en proposant des audits énergétiques).

Sonepar envisage de manière globale cette démarche développement durable tout en laissant la part belle aux initiatives responsables sur le terrain. Elle s'articule autour de quatre axes structurants :

- **accompagnement de la transition énergétique et de l'évolution démographique (solutions économes en énergie, réponses au défi du vieillissement et de la dépendance dans nos sociétés) ;**
- **réduction de l'impact environnemental de nos activités ;**
- **Responsabilité Sociale d'Entreprise, pour prendre des soins des hommes et des femmes qui travaillent au sein du groupe, et de leur développement ;**
- **et Engagement envers les communautés locales.**

Dans tous les pays où Sonepar est présent, chacun agit en ce sens et le groupe encourage la créativité, l'amélioration des processus, le partage des bonnes pratiques, tout en tenant compte des situations locales.

Cette démarche est fortement soutenue par l'actionnariat familial du groupe, qui a développé en parallèle depuis 2014 une approche d'Actionnaire Responsable.

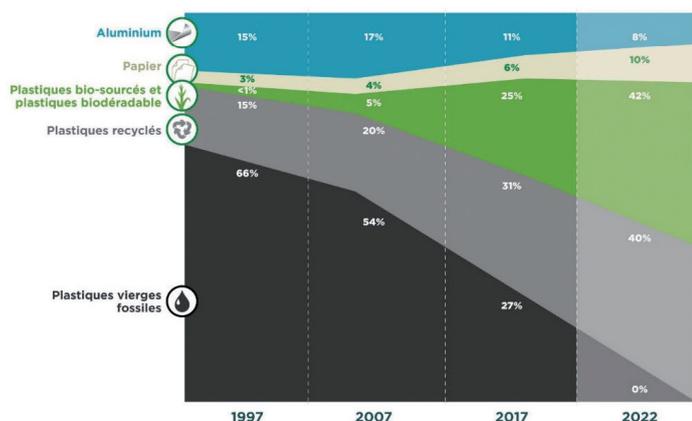
SPHERE

SPHERE élabore, fabrique et commercialise des produits finis tels que les sacs-poubelle, les sacs fruits et légumes, les sacs réutilisables, les sachets congélation, les films et les papiers pour le contact alimentaire, les barquettes et les rouleaux en aluminium.

Afin de diminuer sa dépendance au pétrole et de réduire les pollutions atmosphériques, terrestres et aquatiques, ainsi que les rejets de gaz à effet de serre, SPHERE a trois objectifs dans sa stratégie environnementale globale :

- optimiser la filière du recyclé ;
- développer des plastiques biodégradables et compostables ;
- utiliser des matières premières biosourcées.

1. Cesser d'utiliser en 2022 des matières premières non renouvelables vierges



2. Innover durablement

- **Développer** en France et en Europe la filière des bioplastiques 100 % biodégradables et compostables à base de féculé de pommes de terre. En 2016, SPHERE franchit un nouveau cap et accroît sa production de bioplastiques, avec les sacs fruits et légumes biosourcés, compostables à domicile conformes aux exigences de la loi de transition énergétique pour la croissance verte au 1^{er} janvier 2017.
- **Réduire l'empreinte carbone de ses produits** en proposant une nouvelle génération de plastiques végétaux à base de canne à sucre. Ce matériau permet de réduire jusqu'à 95 % des émissions de CO₂.
- **Utiliser des matières premières recyclées** avec une politique d'achats maîtrisés des matières recyclées et le recyclage en interne de toutes ses chutes industrielles et des sacs de tri sélectif pour les incorporer dans ses produits.

3. Poursuivre sa politique de certification des sites et de labellisation des produits

- **Certification des sites de production** ISO 14001.
- **Normalisation et labellisation des produits** : NF Environnement et NF Qualité pour ses gammes de sacs-poubelle, sachets congélation et rouleaux d'aluminium. SPHERE propose des produits certifiés OK Compost et OK Compost Home. Ces certifications sont déclinées dans chaque pays. Et en plus pour la France : le label Origine France Garantie.

Depuis dix ans, SPHERE a investi 50 millions d'euros dans la R&D et dans l'outil industriel.

SPHERE a pour objectif de réduire son empreinte carbone de 10 % en 2022 et de 20 % en 2030.

En 2015, SUEZ a concrétisé sa mobilisation dans la lutte contre le réchauffement climatique au travers de 12 engagements à la fois d'atténuation et d'adaptation, qui inscrivent l'entreprise dans une trajectoire 2 degrés. Les principaux sont les suivants :

- **réduire de 30 % les émissions de GES sur l'ensemble de son périmètre d'activité en 2030 ;**
- **faire éviter à ses clients 60 millions de tonnes d'émissions de GES d'ici 2020 ;**
- **économiser l'équivalent de la consommation d'eau d'une ville de 2 millions d'habitants d'ici 2020 et promouvoir les différents usages de l'eau en multipliant par trois la mise à disposition d'eaux alternatives d'ici 2030 ;**
- **adopter un prix interne du carbone.**

En 2017, les 12 engagements climat de SUEZ ont été **intégrés dans sa feuille de route 2017-2021** qui accompagne la **Révolution de la Ressource** opérée par le groupe.

Deux ans après l'Accord de Paris, alors qu'il est essentiel de faire un premier état des lieux, **SUEZ est en ligne avec ses principaux engagements**. En effet :

- avec 2,5 % de réduction en 2016 par rapport à 2015, l'évolution des émissions de GES de SUEZ s'inscrit dans la trajectoire de réduction prévue, grâce notamment à une baisse significative de la consommation énergétique de l'activité eau et des activités de collecte des déchets ;
- en 2015 et 2016, SUEZ a permis à ses clients d'éviter près de 19 MtCO₂e, soit 31 % de son engagement total sur 6 ans, grâce à des solutions d'économie circulaire ;
- entre 2014 et 2016, les efforts d'amélioration des rendements des réseaux ont permis d'économiser un volume équivalent à la consommation annuelle de 466 000 habitants, grâce aux technologies *smart* appliquées aux réseaux de distribution d'eau potable, tandis que 2 500 millions de m³ d'eaux usées traitées ont été réutilisées ;
- le comité de direction du groupe a décidé en 2016 d'intégrer un prix interne du carbone dans l'évaluation de ses projets d'investissement et de ses projets de R&D.

Par ailleurs, **la performance climat du groupe a été reconnue par le CDP**, qui a fait figurer SUEZ dans sa **Climate « A list »** en 2016 et en 2017.

Au moment où il est urgent d'accélérer pour contenir l'augmentation des températures au-dessous de 2°C d'ici la fin du siècle, SUEZ s'engage également à **augmenter de 12 % d'ici 2020 (base 2015) ses investissements et ses dépenses en Recherche & Développement** dédiées aux technologies bas carbone et aux projets climato-responsables, qu'il s'agisse du couplage dessalement - énergie solaire, des technologies de production et réinjection du biogaz, ou encore de systèmes optimisés de recyclage et valorisation des plastiques.

Convaincu que ce défi ne pourra être relevé que dans le cadre d'**une démarche collaborative** et avec la **mobilisation de tous**, le groupe **s'est engagé dans de nombreuses initiatives collectives** en étant, notamment, membre fondateur de la BAFWAC (*Business Alliance for Water and Climate*), regroupant à ce jour 47 entreprises dans le monde ainsi que partenaire fondateur de la plateforme du *Global Compact « Platform Pathways to Low Carbon and resilient Development »*.

Enfin, à travers le déploiement de ses engagements et de sa feuille de route 2017-2021 au sein de ses filiales, SUEZ s'assure de **l'adhésion de l'ensemble de ses collaborateurs et de ses parties prenantes** sur l'enjeu climat.

Avec 90 000 collaborateurs répartis sur les cinq continents, SUEZ est un leader mondial en matière de gestion intelligente et durable des ressources. Nous offrons des solutions dédiées à la gestion de l'eau et des déchets, qui permettent aux villes et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources et d'améliorer leurs performances environnementales et économiques, conformément aux normes réglementaires. Afin de répondre à la demande croissante visant à surmonter les défis en matière de qualité et de pénurie des ressources, SUEZ s'engage pleinement dans la révolution des ressources. En exploitant pleinement le potentiel des technologies numériques et des solutions innovantes, le Groupe valorise 17 millions de tonnes de déchets par an et produit 3,9 millions de tonnes de matières premières secondaires et 7 TWh d'énergie locale et renouvelable. Il préserve également les ressources en eau, en desservant 58 millions d'habitants en services d'assainissement et en réutilisant 882 millions de m³ d'eaux usées. En 2016, SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 15,3 milliards d'euros.

Sunna Design

Sunna Design est une start-up spécialiste de l'éclairage LED autonome et intelligent. Elle développe et fabrique en France une gamme de produits résistants aux conditions climatiques extrêmes. Créée en 2010, l'entreprise en a installé à ce jour plus de 12000 dans plus de quarante pays. Son fondateur, Thomas Samuel, s'était promis d'atteindre l'objectif de trouver une solution fiable et durable pour l'éclairage public autonome, restant accessible à tous, même aux zones rurales des pays en développement.

Sept ans plus tard, l'entreprise a réalisé trois levées de fond pour un montant de 13,7 millions d'euros, agrégé des partenaires prestigieux comme le CEA, Schneider Electric, Thorn Lightning.

Elle a aussi déposé 14 brevets pour des innovations de rupture, et ainsi pris une position de référence dans le domaine des lampadaires solaires. Les réalisations exemplaires, les innovations industrielles et la vision stratégique de Sunna Design ont été récompensés par 10 prix internationaux (EY, MIT, Frost & Sullivan, Bloomberg New energy). La société vient également d'être sélectionnée comme finaliste du prestigieux prix Zayed Future Energy Prize, qui reconnaît l'engagement d'entreprises en faveur d'une transition écologique véritable et du développement durable.

1. Des investissements en R&D en faveur de la transition énergétique :

Sunna a investi plus de 10M€ dans la recherche de développement pour sa gamme de lampadaires solaires innovants. Une technologie propriétaire protégée par 14 brevets qui permet d'utiliser une batterie fabriquée en France à faible impact environnemental.

2. Des produits qui permettent d'importantes réductions de gaz à effet de serre :

Les lampadaires solaires Sunna permettent de remplacer des lampadaires connectés au réseau, et ainsi de supprimer les gaz à effet de serre causés par la production d'énergie. Ceci est particulièrement le cas dans les pays émergents que Sunna équipe majoritairement et dont la production électrique est souvent très carbonée.

3. Un outil de production frugal en énergie :

L'usine du futur de Sunna, basée à côté de Bordeaux, utilise les dernières innovations comme la réalité augmentée pour mettre l'humain au centre du processus. Ceci permet de ne consommer que très peu d'énergie, mais aussi de pouvoir être implanté dans des pays dans lesquels les contraintes de la puissance et de la fiabilité de l'énergie sont des enjeux.

4. Une activité d'accès à l'énergie « décarbonée » et « décarbonante »

Sunna a lancé, à l'occasion de la COP21 sa solution Nanogrid, un système unique d'électrification rurale qui permet d'apporter un éclairage public et domestique aux populations rurales africaines. Ceci permet aux bénéficiaires de ne plus utiliser de lampe à pétrole, très polluante et émettrice de GES.

5. Des perspectives de développement durable

Enfin, Sunna prévoit d'investir 10M€ d'ici 2020 pour accélérer ses activités dans les secteurs du digital et de la *smart and green city*. Ceci pour que ses lampadaires solaires deviennent la colonne vertébrale des services intelligents comme la gestion du trafic, afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers, ainsi que diminuer les émissions de GES.

<http://sunna-design.fr>

Thales

Thales implanté sur 160 sites dans 56 pays est depuis plus de 15 ans fortement mobilisé en matière d'environnement. Les initiatives prises ainsi depuis 2008 à travers le monde ont permis de réduire très significativement notre consommation d'eau (-28 %), notre consommation d'énergie (-18 %) en particulier les combustibles fossiles (-36 %) et nos émissions de CO₂ (Scope 1, 2 et voyages d'affaire : -13 %) ainsi que la quantité de nos déchets grâce à une amélioration de notre taux de recyclage.

Au-delà de la stratégie de réduction à la source de nos propres émissions de CO₂, nous contribuons également au travers de programmes (tels *Clean Sky*, *Sesar*, *Nextgen*, *Copernicus*, *Shift2rail*...), de partenariats de produits ou de services innovants, à la réduction des émissions de CO₂ de nos clients.

Quelques chiffres ou exemples de solution :

- chaque jour les satellites réalisés par Thales Alenia Space permettent de fournir des prévisions météorologiques à plus de 50% de l'humanité ;
- la solution Seltrac CBTC de Thales permet de réduire jusqu'à 15% la consommation d'électricité sur les réseaux de métro ;
- l'avionique modulaire intégrée de Thales permet de réduire le poids des équipements embarqués dans le cockpit de 15 à 20 % ;
- les solutions de gestion de trafic routier de Thales ont fait la preuve de leur efficacité : des temps de parcours diminués de 20 %, une réduction de 5 % des émissions, jusqu'à 60 % de réduction des embouteillages aux heures de pointe et 70 % d'accidents en moins aux péages en évitant les files d'attente ;
- les outils de simulation en conditions réelles permettent des conditions de formation innovantes afin d'optimiser la maîtrise opérationnelle des pilotes et ainsi gagner sur les durée de vols en conditions réelles et gagner en matière d'énergie associée aux vols et tests en conditions extrêmes.

Notre stratégie peut se résumer simplement : réduire nos émissions directes, comprendre les phénomènes climatiques, rendre le ciel plus propre, développer une mobilité plus durable, optimiser une communication sécurisée limitant les déplacements géographiques et rendre les villes plus intelligentes.

Preuve de l'engagement de Thales, **Patrice Caine** a signé le « *Business proposals for COP21* » avec 57 autres présidents-directeurs généraux de grands groupes français dès 2015 pour montrer à quel point les industriels se mobilisent. Aujourd'hui en adhérant au « *French Business Climate Pledge* », il confirme cette dynamique.

Pour les prochaines années, l'ambition de Thales est bien de poursuivre ces engagements :

- en mettant en place une stratégie carbone globale permettant d'impliquer l'ensemble de la chaîne de valeur ;
- en réalisant un mapping du scope 3 ;
- en se fixant des objectifs ambitieux en lien avec la trajectoire 2°C sur la prochaine période d'objectif ;
- en étudiant les différentes initiatives existantes de prix carbone et/ou compensation...

Intégrer le climat à notre stratégie

L'enjeu du climat est au cœur de la vision stratégique d'entreprise que nous construisons en prenant pour référence le scénario 2°C de l'Agence Internationale de l'Énergie. Il est de notre responsabilité de fournir une énergie au meilleur coût, disponible et propre pour le plus grand nombre, tout en maîtrisant la consommation d'énergie et les émissions associées. C'est tout le sens de notre ambition : devenir la major de l'énergie responsable. La mise en œuvre de cette stratégie s'articule autour de quatre axes principaux :

Améliorer l'intensité carbone de notre mix de production actuel

Pour lutter contre le changement climatique sans freiner le développement économique et social, nous voulons réduire graduellement l'intensité carbone du mix énergétique que nous produisons et fournissons à nos clients.

- Le gaz naturel est l'une des clés de la réussite du défi climatique: facilement accessible, abondant, complémentaire des énergies renouvelables, le gaz naturel est aussi – et de loin – la moins émissive des énergies fossiles. Lors de la génération d'électricité, il émet près de deux fois moins de CO₂ que le charbon. C'est la raison pour laquelle nous développons une stratégie offensive pour le gaz qui pourrait représenter près de 60 % de la production d'hydrocarbures de Total dans 20 ans.
- Pour le pétrole, nous sélectionnons et développons des projets qui sont parmi les plus compétitifs en terme de coûts dans le respect des meilleurs standards de sécurité et d'environnement.
- Depuis 2016, nous avons cessé toutes nos activités liées au charbon.
- Enfin, nous consacrons 10 % de notre budget R&D au développement des technologies de captage, stockage et valorisation du CO₂ (CCUS) de façon à disposer des technologies nécessaires à la neutralité carbone.

Développer les business bas-carbone pour fournir de l'électricité

Total a l'ambition que les business bas carbone qui concourent notamment à la production d'électricité constituent près de 20 % de son portefeuille dans 20 ans. Cela inclut la chaîne aval gaz-électricité, les énergies renouvelables et le stockage de l'énergie. Total promeut également l'usage des biocarburants.

- Nous sommes donc engagés dans le développement des énergies renouvelables, en particulier depuis 2011 dans le solaire à travers SunPower. En 2016, nous avons acquis Saft, leader dans les solutions de stockage d'énergie, ainsi que Lampiris, concrétisant ainsi notre stratégie de développement d'activités de commercialisation de gaz et d'électricité. En 2017, Total a signé un accord avec EREN Renewable Energy (EREN RE) qui va lui permettre d'accélérer sa croissance dans la production d'électricité renouvelable.
- Les biocarburants constituent, après le solaire, un autre axe du développement de Total dans les renouvelables. Le groupe transforme actuellement sa raffinerie de produits pétroliers de La Mède en bioraffinerie pour transformer des huiles usagées ou végétales et des graisses animales en biocarburants.

Améliorer l'efficacité énergétique

- Total s'est fixé l'objectif d'améliorer l'efficacité énergétique de ses installations d'1 % par an en moyenne entre 2010 et 2020.
- Pour aider nos clients à consommer mieux et moins, nous avons créé en 2009 le Programme Total Écosolutions et le label associé. L'objectif: proposer des produits et services innovants ayant une performance environnementale ou sanitaire significativement supérieure aux standards du marché. Auprès de nos clients industriels, nous avons créé des filiales de services énergétiques : BHC Energy en France et Tenag en Allemagne, et en 2017, nous avons fait l'acquisition de GreenFlex, afin d'accélérer le développement de notre offre sur le marché de l'efficacité énergétique.

Stimuler les initiatives mondiales

La réponse aux défis du scénario 2°C réclame un effort collectif. L'établissement d'une tarification du carbone, les enjeux de l'arrêt du brûlage des gaz associés ou de la maîtrise des émissions de méthane nécessitent notamment des approches impliquant secteurs privé et public. Pour accélérer les progrès, Total s'engage activement sur ces sujets au sein d'organisations internationales et d'initiatives entre compagnies pétrolières et gazières telles que l'OGCI (*Oil and Gas Climate Initiative*).

sources : www.total.com/fr/engagement/enjeux-environnementaux/changement-climatique ; www.total.com/sites/default/files/atoms/files/integrer_le_climat_a_notre_strategie_vf_0.pdf

Unibail-Rodamco

Créé en 1968, Unibail-Rodamco est le premier groupe coté de l'immobilier commercial en Europe, présent dans 11 pays de l'Union européenne et doté d'un portefeuille d'actifs d'une valeur de 42,5 milliards d'euros au 30 juin 2017. À la fois gestionnaire, investisseur et promoteur, le Groupe couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'immobilier sur trois segments : les **grands centres commerciaux des centres urbains** majeurs en Europe ainsi que les **bureaux** et les **centres de congrès-exposition** dans la région parisienne.

Le groupe Unibail-Rodamco est engagé depuis 2008 en matière de développement durable. Ceci s'est d'abord traduit par une politique de réduction de l'intensité carbone et de montée en gamme de la certification environnementale des actifs du groupe. Dans le contexte de la COP21 et plus largement des attentes des parties prenantes du groupe, Unibail-Rodamco a renforcé ses ambitions en matière de développement durable et lancé en septembre 2016 **une stratégie de responsabilité sociale et environnementale baptisée Better Places 2030**. Elle vise à faire des actifs du groupe des lieux durables : respectueux de l'environnement et des communautés locales et pensés comme des lieux de vie accueillants. La stratégie *Better Places 2030* est organisée autour de 4 piliers :

- **pilier 1 : BETTER BUILDINGS**, avec pour objectif de réduire de 35 % les émissions carbone liées à la construction, et de 70 % les émissions carbone liées aux opérations ;
- **pilier 2 : BETTER CONNECTIVITY**, qui fixe à 50 % l'objectif de réduction des émissions carbone liées aux transports et d'encourager 75 % des visiteurs à venir par des moyens de transport durables ;
- **pilier 3 : BETTER COMMUNITIES**, visant à ce que 100 % des centres organisent des initiatives pour encourager l'emploi local ;
- **pilier 4 : BETTER COLLECTIVE POWER**, qui doit amener 100 % des collaborateurs d'Unibail-Rodamco à s'engager dans des projets internes de Responsabilité Sociale et Environnementale.

L'enjeu climatique (piliers 1 et 2 du programme *Better Places 2030*) est au cœur de la stratégie *Better Places* : **Unibail-Rodamco est la première société foncière européenne à afficher un engagement aussi ambitieux de réduction de ses émissions carbone pour la totalité de ses activités et de ses actifs**. Unibail-Rodamco s'engage à réduire de moitié (-50 %) ses émissions carbone d'ici 2030 (base de référence 2015) sur un périmètre complet couvrant non seulement les émissions directes et les émissions indirectes liées aux consommations d'énergie (scopes 1 et 2), mais aussi les principales **consommations indirectes générées par les parties prenantes** (scope 3). Ces dernières sont cruciales car elles représentent pour les entreprises du secteur de l'immobilier commercial la majorité des émissions carbone. Les émissions de Scope 3 couvertes par les objectifs de *Better Places 2030* sont :

- **les émissions carbone liées à la construction de ses projets de développement** : extraction, fabrication, transport et mise en œuvre des matériaux de construction ;
- **les émissions carbone liées aux consommations énergétiques** privatives de ses locataires ;
- enfin et surtout celles liées aux **déplacements des occupants des immeubles et des visiteurs de ses centres commerciaux**, quels que soient les modes de transport utilisés.

Unibail-Rodamco est ainsi le groupe actif dans le secteur de l'immobilier commercial à fixer des objectifs de réduction des émissions carbone liées aux déplacements des visiteurs de ses centres commerciaux. Les actions suivantes menées à horizon 2020 illustrent l'engagement du Groupe dans la lutte contre le changement climatique :

- mesure systématique de l'empreinte carbone de la construction des projets de développement (supérieurs à 10 000 m²) via une approche en cycle de vie ;
- déploiement systématique de solutions d'éclairage 100 % LED dans les parties communes des centres commerciaux ;
- approvisionnement en électricité d'origine 100 % renouvelable pour les parties communes des actifs ;
- actualisation des baux verts qui incluent une obligation des locataires d'avoir recours à des solutions d'éclairage de type LED et une alimentation en électricité d'origine renouvelable à partir de 2020 ;
- 100 % des parkings des centres commerciaux détenus et gérés équipés de bornes de recharges pour véhicules électriques.
- accélération du déploiement des modes de déplacements alternatifs (auto-partage, accès vélos et navettes électriques).

Par la stratégie *Better Places 2030*, Unibail-Rodamco est engagé aux côtés de tous les signataires du « *French Business Climate Pledge* » en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Valeo s'engage en faveur d'une mobilité décarbonée et vers une conduite intuitive

Valeo est un équipementier automobile, partenaire de tous les constructeurs dans le monde. Entreprise technologique, Valeo propose des systèmes et équipements innovants permettant la réduction des émissions de CO₂ et le développement d'une conduite intuitive, connectée et plus autonome.

1. Des innovations éco-responsables, décarbonées et durables

Avec le développement durable dans son ADN, les innovations et produits contribuant à la réduction des émissions de CO₂ sont au cœur de la stratégie du Groupe. En 2016, plus de 50 % du chiffre d'affaires première monte de Valeo est issu de produits contribuant, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de CO₂.

Des innovations contribuant à la réduction des émissions de CO₂ sont présentes dans l'ensemble du portefeuille de produits Valeo (propulsion, thermique – moteur/habitacle, éclairage, essuyage et d'assistance à la conduite).

Exemples d'innovation	Description	Avantage environnemental
Système hybridation à basse tension (12V/48V)	<ul style="list-style-type: none"> Hybridation 12V : solution de micro-hybridation, avec un alterno-démarrreur (à 12V) qui arrête/relance instantanément le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt/au redémarrage. Réduction d'émissions de CO₂ lorsque le véhicule est à l'arrêt. Hybridation 48V : solution d'hybridation associant un moteur traditionnel à un moteur électrique fonctionnant à basse tension (à 48V), intégrant une récupération d'énergie pendant les phases de décélération et de freinage et permettant une réduction de consommation de carburant et d'émissions de CO₂ pouvant aller jusqu'à 10 % (estimation Valeo, pré-homologation). <p>Une solution 48V permet de rouler en mode 100 % électrique sur de courtes distances et/ou dans les embouteillages urbains</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la consommation de carburant. Solution centrale pour l'électrification généralisée des chaînes de propulsion Solution adaptés aux spécificités de la mobilité urbain (12V)/ péri-urbaine (48V), offrant des gains CO₂ dans des situations d'embouteillage, de courtes distances, etc.
Compresseur de suralimentation électrique	<p>Élément clé du <i>downsizing/downspeeding</i> (deux techniques liées visant à apporter un maximum de couple à bas régime et d'optimiser la combustion) des groupes motopropulseurs.</p> <p>Utilise l'énergie électrique récupérée en phase de freinage, lorsqu'intégré dans des véhicules hybrides</p>	Avec une architecture 12V, économie de carburant
Filtre à très haute efficacité	Filtre à haute efficacité contre les particules fines (< 2,5 µm) et les allergènes	Réduction de la concentration des polluants toxiques dans l'habitacle.
Module d'admission d'air des moteurs thermiques	Amélioration de la gestion de la combustion.	Réduction des NOx.
Eclairage avant BILED	Consommation énergétique de l'éclairage baisse de 80 %.	Gain de consommation électrique.

Une démarche amont : Valeo a engagé depuis 2007 une démarche d'éco-conception de ses produits/solutions s'appuyant sur une évaluation de l'impact environnemental d'un projet (pendant sa conception) et une conception facilitant le réemploi, la réparation et le recyclage des produits.

Une démarche aval : la rénovation¹ (remanufacturing) concerne essentiellement des alternateurs et des démarreurs, des embrayages et des compresseurs de climatisation et permet la seconde vie des produits.

2. Éco-efficacité environnementale des processus industriels

Groupe industriel engagé dans une maîtrise de son impact environnemental, Valeo a réduit ses consommations suivantes, rapportées à son chiffre d'affaires, entre 2008 et 2016 :

- 48 % ses émissions directes de CO₂ (rapportées à son chiffre d'affaires) ;
- 31 % de sa consommation d'énergie (rapportées à son chiffre d'affaires) ;
- 50 % de sa consommation d'eau (rapportées à son chiffre d'affaires).

Valeo a renouvelé ses objectifs environnementaux à 2020 (sur la base des résultats de 2015), en visant une réduction de ses émissions directes de CO₂ et d'énergie de 8 %, ainsi qu'une réduction de la consommation d'eau de 6 %.

1. Pièce restaurée à partir d'une pièce fonctionnelle sur la base de processus industriels standardisés, offrant les mêmes garanties qu'une pièce neuve

Vallourec

Vallourec est un des leaders mondiaux de la fourniture de solutions tubulaires en acier sans soudure. Son activité concerne les marchés de l'énergie pour plus de 80 % et s'exerce à près de 80 % hors d'Europe.

Le Groupe rassemble 19 000 personnes et son chiffre d'affaires 2016 s'est élevé à 2,9 md€, en net retrait vs les années 2010/2015 en raison de la dégradation des marchés de l'O&G.

Avec un niveau d'émissions de gaz à effet de serre de 50 000 tonnes en 2016 et un ratio d'intensité carbone de 0,02 kg de carbone par € de chiffre d'affaires, Vallourec est, en raison du rôle de puits de carbone que joue la forêt brésilienne qu'il exploite et de son faible niveau d'activité, un très petit émetteur. Dans ce cadre le groupe exploite 2 aciéries électriques et consomme dans son haut fourneau au Brésil le charbon de bois qu'il produit et qui est une énergie renouvelable.

Vallourec met sur le marché des produits premium qui permettent à ses clients, d'une part de réduire leurs émissions en évitant tout risque de fuite des fluides transportés, en particulier de méthane qui est un puissant gaz à effet de serre, d'autre part de contribuer à l'amélioration du rendement des centrales de production d'énergie électrique, donc à la réduction relative des émissions de gaz à effet de serre.

Durant la période 2016-2020 le groupe s'attachera notamment, s'agissant de lutter contre le dérèglement climatique, à :

- **approfondir la connaissance des émissions de sa « supply chain » ;**
- **publier un objectif d'émissions de GES à horizon 2020 compte tenu de sa nouvelle empreinte industrielle ;**
- **prendre en compte en interne un prix à la tonne de CO₂ pour ses décisions majeures d'investissements et de R&D ;**
- **poursuivre ses investissements forestiers ;**
- **poursuivre son plan d'efficacité énergétique 2009-2020 dont l'objectif est de réduire les consommations spécifiques de gaz et d'électricité de 20 % à mix et volume produits donnés ;**
- **poursuivre ses investissements en R&D sur les connections premium qui permettent d'éviter les risques de fuite des fluides transportés et sur de nouvelles applications tubulaires en lien avec le développement des énergies renouvelables ;**
- **planifier les adaptations de ses sites industriels aux conséquences du changement climatique.**

Veolia

Veolia, opérateur de l'économie circulaire, acteur de la lutte contre le dérèglement climatique.

Notre contribution pour un développement bas carbone et résilient.

Veolia est, depuis 2002, un acteur engagé dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, que ce soit les siennes ou celles de ses clients. Construire une économie à plus faible impact environnemental et à plus grand impact social, une économie qui serve les hommes sans desservir l'environnement, c'est le sens des 9 engagements de développement durable pris par le Groupe en 2015, dont 4 objectifs à horizon 2020 concernent la lutte contre le dérèglement climatique.

Veolia s'engage à :

- cumuler 100 millions de tonnes éq. CO₂ d'émissions réduites sur les installations gérées par Veolia entre 2015 et 2020 ;
- cumuler 50 millions de tonnes éq. CO₂ d'émissions évitées à nos clients, par la valorisation énergétique, eau et matière, entre 2015 et 2020 ;
- capter plus de 60 % du méthane des centres de stockage des déchets que nous gérons à horizon 2020 ;
- réaliser plus de 3,8 Mds € de chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire en 2020.

Nos trois messages pour les décideurs politiques sont les suivants :

1. Mettre en place les cadres réglementaires et fiscaux de nature à accompagner la transition du modèle linéaire aujourd'hui largement favorisé vers les modèles d'économie circulaire et de fonctionnalité moins émetteurs et plus respectueux des ressources. Ces modèles fournissent également les solutions d'adaptation et de résilience indispensables pour prévenir et limiter l'impact des événements climatiques extrêmes ;
2. Fixer un prix du carbone robuste et prévisible de manière à orienter durablement les investissements vers les technologies bas carbone, sous la forme d'une redevance dont les produits seraient orientés vers les solutions contribuant à la décarbonation de l'économie ;
3. Prendre des mesures pour s'attaquer aussi aux gaz à effet de serre à courte durée de vie et à fort pouvoir de réchauffement comme le méthane, pour lequel les solutions et les débouchés techniques existent et sont accessibles.

À l'issue de la COP21, Veolia s'est doté d'une Task Force interne « Stratégie et climat », pour renforcer le positionnement du Groupe sur une trajectoire 2°C. Parmi les actions initiées, on peut citer la mise en place d'un prix interne du CO₂, fixé à 30 €/t en 2030 et pris en compte dans les décisions d'investissement, et l'engagement du Groupe dans l'initiative *Science Based Targets*.

Pour accompagner ses clients dans la transition bas-carbone, Veolia a développé *GreenPath*, une plateforme web permettant de calculer l'empreinte carbone des contrats et projets. À travers cet outil, le groupe aide ses clients à évaluer les GES émis dans le cadre de leur contrat avec Veolia, et plus globalement, à mesurer la performance environnementale globale grâce aux outils de bilan carbone, d'empreinte eau et d'empreinte biodiversité. *GreenPath* est un outil d'aide à la décision qui permet de choisir entre plusieurs solutions techniques en fonction de leur performance environnementale. La contribution à l'atténuation des émissions de GES de la valorisation énergétique des déchets, du recyclage des matières ou encore de la cogénération et de l'efficacité énergétique dans les bâtiments sont ainsi mis en évidence.

Chiffres clés Veolia (2016) :

Chiffre d'affaires : **24 390 M€**

163 200 collaborateurs sur 5 continents

Verteego

Verteego s'engage en faveur de métriques ESG objectivables.

Verteego est une PME éditrice d'une plateforme logicielle de data management dotée de capacités de *reporting* (analyse descriptive) et de capacités prédictives (*machine learning*).

Très tôt (2008), **Verteego a souhaité proposer aux grands comptes français, européens et internationaux les solutions numériques pour les aider à objectiver leur performance environnementale, sociale, et de gouvernance (ESG).** Verteego fut notamment pionnier dans la fourniture de logiciels en mode SaaS dédiés à la maîtrise des métriques de responsabilité sociétale des entreprises, pour accompagner le mouvement de transition des modèles d'affaires traditionnels vers l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité, et l'économie collaborative.

Forte de disposer d'historiques de données de ses clients, Verteego s'est mise à proposer à ses clients de s'appuyer sur les **techniques du *machine learning* (statistiques auto-apprenantes) pour prédire leur performance opérationnelle de demain, et prescrire des actions adéquates.** Par exemple, pour un acteur important des services énergétiques, Verteego a conçu un algorithme qui individualise à l'échelle du bâtiment la création de lois de chauffe. Ainsi, finis les chauffages qui s'enclenchent à la même heure indépendamment de l'heure à laquelle le bâtiment accueillera ses usagers ! Et bonjour les économies financières gigantesques, et les tonnes de gaz à effet de serre évitées.

Il nous semble indispensable, chez Verteego, que les acteurs économiques réalisent **l'importance d'un pilotage outillé de la performance qui dépasse la conformité** pour s'inscrire dans la vision d'un monde inclusif où l'entreprise se pense en écosystème digitalisé.

C'est pour partager cette conviction avec des entreprises engagées que Verteego a souhaité soutenir l'initiative des entreprises françaises engagées pour le climat, le « *French Business Climate Pledge* ».

VINCI

Changeons de paradigme !

Nos convictions

Les défis de la planète sont aujourd'hui les nôtres. Bâtiment, énergie, mobilité : dans tous nos métiers, nous avons déjà largement commencé à construire des solutions bas carbone pour nos clients. Parce que nos réalisations sont au service du public, les entreprises et les salariés de VINCI conçoivent et gèrent des infrastructures et des bâtiments qui s'inscrivent durablement dans les territoires et les écosystèmes urbains. L'ambition de VINCI est de développer et de mettre en œuvre les solutions environnementales les plus performantes dans un monde en mutation.

Nos engagements et résultats

30 % de réduction de nos émissions de GES à horizon 2020. Depuis 2009 (71 teq CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires), l'intensité carbone du Groupe a diminué de près de 18 %.

Depuis 2007 nous quantifions sur l'ensemble du périmètre mondial du groupe nos propres émissions de GES selon la norme ISO 14064.

70 % du budget Recherche et Développement des sociétés de VINCI concerne des programmes environnementaux : mobilité durable, performance énergétique des bâtiments et des infrastructures, ville intelligente et bas carbone

+800 % d'augmentation du montant des achats d'électricité d'origine renouvelable en cinq ans.

Croissance des investissements au titre de la ville durable : la chaire scientifique d'éco-conception des ensembles bâtis et des infrastructures avec ParisTech, le think tank dédié aux transitions urbaines, la Fabrique de la Cité, le démonstrateur industriel de ville durable sur le territoire de Plaine Commune en Seine Saint-Denis ou encore le Prix de l'innovation encourageant le potentiel d'innovations vers un monde décarboné.

Nos solutions

Nous nous engageons durablement pour une croissance verte. L'inventaire des solutions existantes réalisé en interne présente une diversité d'offres environnementales qui touchent à la performance des bâtiments et des infrastructures, à l'énergie, à l'économie circulaire. Les outils existent, les technologies sont prêtes. Néanmoins, il nous faut encore franchir un pas de plus, changer de paradigme. C'est notre approche même des projets qu'il faut désormais repenser. Leur échelle devient plus territoriale que locale. Leur cycle de vie complet doit être pris en compte si nous voulons maîtriser de bout en bout leur empreinte sur l'environnement. Ce changement s'applique aussi à la gouvernance de nos projets, à notre capacité à co-construire avec nos partenaires, à impliquer les utilisateurs dans des démarches respectueuses du climat et de l'environnement, à la créativité dont nous pouvons faire preuve en matière de financement et d'investissement, en associant de façon intelligente apports publics et privés.

Nous explorons déjà ces pistes nouvelles. Par notre taille, par la diversité de nos métiers, par l'expertise de nos équipes, par la confiance de nos partenaires, nous pouvons faire de chacun de nos projets un laboratoire pour l'avenir.

Quelques exemples de solutions environnementales

Exemple d'innovations	Description	Avantage environnemental
Chantiers sans camion	Mise en œuvre dans le cadre du Grand Paris et le prolongement de la ligne 12 du métro parisien, l'innovation consiste à faire transiter les flux (déblais et ressources) via un système de tapis convoyeur.	Transport souterrain et fluvial dans une logique de double flux : réduction des émissions de CO ₂ , des risques d'accidents (10 000 camions en moins) amélioration de la qualité de l'air, réduction du bruit et des nuisances aux riverains.
City App : pilotage de la ville du futur	Application unique pour la maintenance du réseau d'éclairage public, le suivi des consommations énergétique, la supervision des bornes de recharge électrique, l'entretien de voirie.	Maintenance et garantie de la performance énergétique de la ville intelligente. Gestion des voiries (suivi des nids de poules...) Mobilité durable urbaine pour les citoyens.
Power road	Captée par les rayonnements solaires, l'énergie thermique est stockée et restituée aux bâtiments et infrastructures via un système de pompes à chaleur. La route produit de l'énergie thermique.	Chauffage des bâtiments en améliorant le mix énergétique. Dénivellement des voiries, des pistes d'aéroport, refroidissement des chaussées et les îlots de chaleur.

